

INFORMATION TO USERS

This manuscript has been reproduced from the microfilm master. UMI films the text directly from the original or copy submitted. Thus, some thesis and dissertation copies are in typewriter face, while others may be from any type of computer printer.

The quality of this reproduction is dependent upon the quality of the copy submitted. Broken or indistinct print, colored or poor quality illustrations and photographs, print bleedthrough, substandard margins, and improper alignment can adversely affect reproduction.

In the unlikely event that the author did not send UMI a complete manuscript and there are missing pages, these will be noted. Also, if unauthorized copyright material had to be removed, a note will indicate the deletion.

Oversize materials (e.g., maps, drawings, charts) are reproduced by sectioning the original, beginning at the upper left-hand corner and continuing from left to right in equal sections with small overlaps. Each original is also photographed in one exposure and is included in reduced form at the back of the book.

Photographs included in the original manuscript have been reproduced xerographically in this copy. Higher quality 6" x 9" black and white photographic prints are available for any photographs or illustrations appearing in this copy for an additional charge. Contact UMI directly to order.


UMI

A Bell & Howell Information Company
300 North Zeeb Road, Ann Arbor MI 48106-1346 USA
313/761-4700 800/521-0600



Université d'Ottawa • University of Ottawa

**Du féminisme libéral aux failles de la Conférence de Beijing:
un examen critique de la nature sexuée de la mondialisation de l'économie**

 **par: Nadine May**
Numéro d'étudiante: 605019

**Thèse déposée à
l'École des études supérieures et de la recherche
en vue de satisfaire aux exigences
du cours "Thèse" (POL 7999)**

**Directrice: Claire Turenne Sjolander
Département de science politique**

**Université d'Ottawa
le jeudi 3 septembre 1998**



National Library
of Canada

Acquisitions and
Bibliographic Services

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Bibliothèque nationale
du Canada

Acquisitions et
services bibliographiques

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file Votre référence

Our file Notre référence

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-36719-3

Table des matières

	Page
Acronymes	<i>i</i>
Préface	<i>ii</i>
Résumé	<i>iii</i>
Introduction de la thèse	1
Contextualisation de l'hypothèse	2
Un aperçu de l'argumentation mise de l'avant	5
Chapitre I	11
Introduction	11
1. Le féminisme néo-gramscien/le féminisme critique	15
1.1. Le féminisme critique et la disipline des relations internationales	15
1.2. De Gramsci au féminisme critique, en passant par Cox et Whitworth	25
1.2.1. Le concept d'hégémonie	26
1.2.2. Les conditions matérielles	28
1.2.3. Le concept d'institution et le concept d'idée	30
2. Les préceptes théoriques du féminisme libéral de l'ONU	33
2.1. Le féminisme libéral et la pensée politique	33
2.2. Le féminisme libéral et la discipline des relations internationales	38
2.2.1. La première stratégie du féminisme libéral	39
2.2.2. La seconde stratégie du féminisme libéral	43
2.2.3. Les initiatives de l'ONU en matière de femmes et développement: l'acclamation du féminisme libéral	48
Conclusion	55
Chapitre II	59
Introduction	59
1. Un sens à la mondialisation de l'économie: le discours	61

	Page
2. La mondialisation de l'économie - la marginalisation et l'exploitation des femmes: l'effet ou le pré-requis?	72
2.1. Le règne de la différence: la construction des femmes comme épouses, mères et ménagères au sein de l'économie	73
2.2. La division sexuelle du travail et la mondialisation de l'économie	80
2.2.1. Les éléments caractérisant les femmes comme épouses, mères et ménagères dans le contexte de la mondialisation de l'économie	81
2.2.2. La mondialisation de l'économie et la perpétuation de l'image des femmes en tant qu'épouses, mères et ménagères	83
a) L'internationalisation de la production	84
b) La stratégie de flexibilisation: la croissance du secteur des services et des emplois à temps partiel	96
c) La stratégie de flexibilisation et le retrait de l'État	107
d) La mondialisation de l'économie, le retrait de l'État et la polarisation entre les femmes	112
Conclusion	121
Chapitre III	125
Introduction	125
1. La Conférence de Beijing - la célébration des valeurs libérales pour la gloire de la mondialisation de l'économie	128
1.1. Les éléments qui guideront notre analyse	128
1.2. L'égalité et la justice comme panacée aux inégalités dont souffrent les femmes	131
2. L'intégration des femmes: une panacée aux maux qu'inflige la mondialisation de l'économie	136
2.1. La mondialisation et ses dessous	136
2.2. L'incontournabilité de la mondialisation, ou comment conjuguer les femmes au masculin	140
3. Le maintien du statu quo ou les dangers de la négation de la structure patriarcale de l'économie	156
3.1. Le danger de l'androgynie des propos de l'ONU	156
3.2. Retour à l'hypothèse	163

	Page
Conclusion	170
Conclusion de la thèse	174
Bibliographie	182

Acronymes

FMI/IMF - Fonds monétaire international

ONU - Organisation des Nations Unies

WID - Women in Development

Préface

L'auteure de cette thèse tient à remercier Claire Turenne Sjolander, professeure au Département de science politique de l'Université d'Ottawa pour son aide lors de la rédaction de ce document. Ses judicieux conseils et son encouragement se sont avérés indispensables puisqu'ils ont offert à l'auteure l'appui nécessaire pour assurer l'aboutissement de ce projet.

Résumé

Cette thèse vise à démontrer la nature sexuée de la mondialisation de l'économie en expliquant comment le fonctionnement de la mondialisation de l'économie repose sur des idées quant aux rapports sociaux de sexe qui renforcent la marginalisation et l'exploitation des femmes.

Plus précisément, à l'aide d'une approche féministe néo-gramscienne, cette thèse révèle que cette marginalisation et cette exploitation des femmes sont perpétuées par la façon dont les changements associés à la mondialisation de l'économie profitent d'idées dévalorisant le travail des femmes, mais aussi par les interventions découlant du féminisme libéral, telles celles mises de l'avant par l'ONU dans le cadre de la Conférence de Beijing qui eut lieu en septembre 1995.

L'essentiel de cette thèse consiste donc à confronter les causes profondes de la marginalisation et de l'exploitation des femmes associées au contexte de la mondialisation de l'économie et la capacité du féminisme libéral, tel qu'en fait usage l'ONU, de remédier à de tels problèmes. Cette thèse conclut que les recommandations onusiennes émanant de la Conférence de Beijing se veulent une illustration de l'incapacité de l'approche féministe libérale d'élaborer des solutions qui permettent vraiment d'admettre la nature profondément sexuée de la mondialisation de l'économie et de résoudre les problèmes de marginalisation et d'exploitation des femmes qui en découlent.

Introduction de la thèse

L'émergence des approches féministes au sein de la discipline des relations internationales a certes suscité beaucoup d'émotion et de consternation parmi les tenants du courant traditionnel du dit domaine. Bien que ces "visions féministes" des relations internationales n'aient pas reçu un accueil des plus chaleureux, leur légitimité ayant été remise en question, leur apport théorique est de plus en plus reconnu. En effet, ces approches permettent, entre autres choses, de reconnaître la pertinence de l'expérience des femmes et des rapports sociaux de sexe dans notre compréhension et dans nos théorisations des relations internationales.

Certaines approches féministes nous aident même à analyser la nature sexuée de certains phénomènes qui se produisent au niveau international, et ce, en regardant comment ces derniers sont imbus de rapports sociaux de sexe qui sont le fruit d'une interaction entre les idées, le comportement des institutions et les conditions matérielles. Voilà qui s'avère d'ailleurs la démarche de la présente thèse. Au sein de cette thèse, nous nous proposons d'examiner la nature sexuée de la mondialisation de l'économie, voire de démontrer comment le fonctionnement de la mondialisation de l'économie, un phénomène des relations internationales, repose sur des rapports sociaux de sexe, et ce, en postulant que ces mêmes rapports sous-tendus par la mondialisation impliquent la marginalisation et l'exploitation des femmes¹. Mais, plus encore, il s'agira de démontrer en quoi cette

¹

Certes, nous admettons que cette marginalisation et exclusion des femmes soit plus approfondie selon que l'on appartienne ou non à un groupe ethnique ou à une classe sociale en particulier (liens entre sexe/race/classe). Nous tenons toutefois à souligner que nous nous attarderons ici qu'à la question de l'approfondissement de l'inégalité des rapports sociaux de sexe.

marginalisation et cette exploitation des femmes associées au contexte de la mondialisation de l'économie découlent d'une interaction entre des idées quant aux rapports sociaux de sexe et le rôle d'institutions, comme l'ONU. Voilà qui constituera la base du cadre d'analyse privilégié par cette thèse.

Contextualisation de l'hypothèse

Notre approche consistera, précisément, à regarder comment cette marginalisation et cette exploitation des femmes sont perpétuées par la façon dont les changements associés à la mondialisation de l'économie profitent d'idées dévalorisant le travail des femmes, mais aussi par les interventions découlant du féminisme libéral, telles celles de l'ONU. En ce sens, nous chercherons à démontrer surtout comment la marginalisation et l'exploitation des femmes sont attribuables, en partie, à l'interaction entre les idées quant aux rapports sociaux de sexe qui légitiment cette marginalisation et cette exploitation et sur lesquelles s'asseoient les restructurations imposées par la mondialisation de l'économie et l'approche féministe libérale dans laquelle sont ancrées plusieurs des solutions proposées pour remédier à ces problèmes.

L'essentiel de cette thèse consistera donc à confronter les causes profondes de la marginalisation et de l'exploitation des femmes associées au contexte de la mondialisation de l'économie et la capacité du féminisme libéral, tel qu'en fait usage l'ONU, de remédier à de tels problèmes.

Notre analyse des interventions de l'ONU se fera dans le contexte de la Conférence de Beijing, soit la quatrième conférence mondiale sur les femmes qui eut lieu à Beijing en septembre 1995. Cette conférence s'inscrit dans la lignée des trois précédentes qu'a organisées l'ONU à Mexico en 1975, à Copenhague en 1980 et à Nairobi en 1985 et dont les buts étaient de promouvoir l'égalité, le développement et la paix. En fait, la Conférence de Beijing s'est donnée pour mandat de faire le point, et ce dans le contexte de la crise économique actuelle, sur l'impact des recommandations ayant émané de ces conférences, sur l'impact des interventions gouvernementales qui ont découlé de ces dernières, mais aussi sur les problèmes actuels auxquels font face les femmes à travers le monde.

Parmi les préoccupations de la Conférence de Beijing se trouve l'impact de la mondialisation de l'économie sur la situation des femmes. Ce qui retiendra notre attention sera en fait la rhétorique féministe libérale de l'ONU sous-tendant les solutions visant à remédier à cet impact.

L'hypothèse spécifique qui guidera la discussion de cette thèse sera la suivante. **La Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, organisée par l'ONU, se veut une illustration de l'incapacité de l'approche féministe libérale de mettre de l'avant des solutions qui permettent vraiment d'admettre la nature profondément sexuée de la mondialisation de l'économie et de résoudre les problèmes de marginalisation et d'exploitation des femmes qui en découlent.**

Voici les trois prémisses de base reliées à cette hypothèse et qui serviront à confirmer cette dernière dans le cadre de cette thèse:

- 1) Le féminisme libéral, en raison de ses racines philosophiques libérales, ne peut faire autrement que de percevoir tout problème d'inégalité sexuelle, tels les problèmes de marginalisation et d'exploitation des femmes associés à la mondialisation de l'économie, que comme un problème accidentel de sous-représentation des intérêts féminins au sein du politique et de l'économique. C'est donc dire que cette approche ne permet point de reconnaître, comme peut le faire le féminisme critique, que cette marginalisation et cette exploitation des femmes soit attribuable à la structure même de l'économie dans le contexte de la mondialisation, soit à sa nature sexuée et opprimante envers les femmes;
- 2) Pourtant, la mondialisation de l'économie est bel et bien intrinsèquement sexuée. En effet, l'économie à l'ère de la mondialisation repose sur des idées quant aux rapports sociaux de sexe qui sont responsables de la marginalisation et de l'exploitation des femmes;
- 3) Par conséquent, les solutions onusiennes qui s'inspirent de cette approche féministe libérale et qui visent à encourager une meilleure intégration et adaptation des femmes à la mondialisation de l'économie ne peuvent véritablement remédier à la marginalisation et à l'exploitation des femmes découlant de cette dernière. C'est qu'elles négligent le fait que celles-ci sont des conditions intrinsèques à la structure de l'économie et à son fonctionnement dans le cadre de la mondialisation.

Un aperçu de l'argumentation mise de l'avant

La contribution principale de cette thèse constitue l'examen qu'elle offre des racines de la marginalisation et de l'exploitation des femmes propres au contexte de la mondialisation de l'économie et la façon dont cet examen permet un questionnement de l'efficacité de solutions s'inspirant du féminisme libéral, telles celles mises de l'avant par l'ONU dans le cadre de la Conférence de Beijing.

La première des prémisses de base énoncées précédemment fera, en partie, l'objet du chapitre 1. En effectuant un court examen des postulats théoriques du féminisme libéral ayant émergé en sciences sociales et plus particulièrement au sein du domaine des relations internationales, nous exposerons les limites d'une telle approche. Nous démontrerons qu'une telle approche ne peut aller au-delà que d'admettre que tout problème d'inégalité sexuelle soit attribuable à un problème de sous-représentation des intérêts féminins. Les solutions que propose le féminisme libéral s'avèrent ici limitées car elles visent à remédier à ce problème de sous-représentation en suscitant une meilleure intégration des femmes à des structures politiques et économiques qui se définissent de par leur exclusion et leur marginalisation. Voilà qui nous permettra de douter de l'efficacité de mesures s'appuyant d'une telle approche, telles celles de l'ONU, pour contrecarrer l'impact de la mondialisation de l'économie sur la situation des femmes. Un tel constat nous aidera à démontrer qu'en faisant usage de cette approche, l'organisation internationale en question véhicule des idées qui renforcent la mondialisation, et qui, par là, reproduisent cette marginalisation et cette exploitation.

Ce questionnement à l'égard de la capacité du féminisme libéral de pouvoir remédier aux problèmes de marginalisation et d'exploitation des femmes suscités par la mondialisation de l'économie sera possible grâce à l'élaboration d'un cadre alternatif d'analyse s'inspirant du féminisme critique qui a tout récemment émergé au sein de la discipline des relations internationales. La discussion théorique entourant ce cadre d'analyse alternatif s'effectuera dans la première partie du chapitre 1. Elle nous permettra de mieux percevoir la cause des problèmes d'inégalité sexuelle que ne le peut le féminisme libéral.

Une telle approche féministe critique avouera, contrairement au féminisme libéral, la nature profondément structurelle de l'inégalité sexuelle en démontrant que celle-ci est le fruit d'une interaction entre les conditions matérielles, les idées et les institutions sociales, politiques et économiques. Voilà qui nous aidera à entrevoir que le féminisme critique est mieux outillé que le féminisme libéral pour exposer le fait que la marginalisation et l'exploitation des femmes propres à l'ère de la mondialisation de l'économie ne sont point accidentelles. En fait, une telle approche critique nous aide à voir que cette marginalisation et cette exploitation des femmes sont structurelles car elles sont attribuables au fait que la mondialisation de l'économie soit profondément sexuée, soit au fait que celle-ci repose sur des idées quant aux rapports sociaux de sexe qui sont opprimantes, marginalisantes et exploitantes à l'endroit des femmes. Une telle discussion nous amènera, dans notre chapitre deux à l'analyse de notre deuxième prémisse de base. C'est effectivement dans le deuxième chapitre de cette thèse que nous aborderons notre deuxième prémisse théorique en traitant de la nature sexuée de la mondialisation de l'économie. Celle-ci sera en fait

définie dans la manière dont les changements associés à cette dernière profitent et perpétuent l'image des femmes comme épouses, mères et ménagères, soit l'image de "housewives"². Comme nous le verrons, au sein de ce chapitre, cette image confère aux femmes un statut de travailleuses de second ordre qui sera à l'origine de leur marginalisation et de leur exploitation. Une telle constatation nous conduira à l'analyse de notre troisième et dernière prémisse en nous donnant l'occasion de démontrer, plus tard, que les solutions de l'ONU ne sont pas en mesure de reconnaître une telle nature sexuée, qu'elles tendent à favoriser l'adaptation des femmes à la mondialisation, et qu'elles se retrouvent ainsi incapables de remédier véritablement à la marginalisation et à l'exploitation des femmes.

En effet, la discussion de cette dernière prémisse s'effectuera au sein du troisième chapitre de cette thèse. En rappelant certains des constats découlant de l'analyse des deux premières prémisses, cette discussion nous aidera à voir que les interventions de l'ONU, dans le cadre de la Conférence de Beijing, se veulent une illustration de l'incapacité de l'approche féministe libérale de comprendre que la mondialisation est en réalité à l'origine de cette marginalisation et de cette exploitation.

Voilà qui témoignera, comme nous expliquerons, de la portée limitée des recommandations de l'ONU découlant du programme d'action de la Conférence de

² C'est d'ailleurs le concept qu'utilise Maria Mies et qui, pour nous, sera traduit par l'image des femmes comme épouses, mères et ménagères. À ce propos, voir: Maria Mies, **Patriarchy and Accumulation on a World Scale: Women in the International Division of Labour**, London: Zed Books, 1994 (1986).

Beijing. De façon plus précise, notre cadre alternatif d'analyse nous permettra de réaliser que les solutions de la Conférence tendent à maintenir le statu quo puisque, découlant d'une approche féministe libérale, elles sont incapables d'avouer la nature sexuée des restructurations économiques des vingt dernières années. C'est qu'elles ne font qu'attribuer la marginalisation et l'exploitation des femmes propres au contexte de la mondialisation de l'économie à une question de sous-représentation des femmes et de leurs intérêts au sein de l'économie et des instances décisionnelles politiques et économiques. Ainsi, les solutions de l'ONU perçoivent cette marginalisation et cette exploitation comme des conséquences accidentelles de la mondialisation de l'économie et non comme des conditions inhérentes à celle-ci. Ceci nous amènera à douter de l'efficacité des recommandations de l'ONU qui vont favoriser une meilleure intégration des femmes à l'économie et aux structures décisionnelles mentionnées précédemment afin qu'elles soient mieux adaptées aux changements imposés par une mondialisation qui est responsable de leur marginalisation et de leur exploitation.

Voilà qui confirmera notre hypothèse puisque, premièrement, nous réussirons à démontrer que l'approche féministe libérale ne s'avère pas aussi bien outillée que le féminisme néo-gramscien pour comprendre les causes structurelles des problèmes d'inégalité sexuelle, tels les problèmes de marginalisation et d'exploitation des femmes liés à la mondialisation de l'économie. Deuxièmement, nous discuterons de la nature profondément sexuée de l'économie dans le contexte de la mondialisation et de la façon dont la marginalisation et l'exploitation sont attribuables à cette nature sexuée. Troisièmement, nous exposerons le

fait qu'en faisant usage d'une approche féministe libérale, l'ONU est incapable de percevoir la marginalisation et l'exploitation des femmes associées au contexte de la mondialisation de l'économie comme autre chose qu'une question de sous-représentation des femmes et de leurs préoccupations au sein des structures politiques et économiques. Par conséquent, nous tirerons la conclusion selon laquelle les solutions que met de l'avant l'ONU pour remédier à cette sous-représentation s'avèrent limitées. C'est que de telles recommandations ne peuvent faire autrement que de contribuer au maintien du statu quo puisqu'elles ne tiennent point compte du fait que le fonctionnement de la mondialisation de l'économie repose sur la marginalisation et l'exploitation des femmes. En ce sens, cette discussion démontrera en quoi les solutions féministes libérales de l'ONU émanant de la Conférence de Beijing s'avèrent une illustration des limites du féminisme libéral à l'égard de son analyse de la cause des problèmes d'inégalité sexuelle reliés à la mondialisation de l'économie et à l'égard des solutions qui peuvent découler d'une telle approche.

Au point de vue méthodologique, cette thèse présentera une analyse fortement théorique, s'inspirant de l'approche interprétative dont fait usage Sandra Whitworth dans le cadre de son analyse de l'organisation internationale du travail. Cette analyse théorique, présentée principalement dans le chapitre 1 et 2, nous permettra de remettre en question l'analyse libérale des inégalités, notamment sexuelles, se retrouvant au sein de l'économie. En fait, tel que le dévoilera le second chapitre, cette analyse identifiera ces inégalités comme un des fondements de la structure de l'économie. Ainsi, un tel examen théorique nous

permettra d'apporter une relecture de ces inégalités qui nous mènera vers des conclusions très différentes de celles qui émanent d'une lecture libérale. Voilà qui nous aidera, dans le cadre du chapitre 3, à remettre en question les propos que tient l'ONU dans le cadre de la Conférence de Beijing, propos qui constituent une illustration d'une analyse libérale des inégalités sexuelles rattachées à la mondialisation de l'économie.

I - Des rapports sociaux de sexe et de la reconstruction d'une discipline

«[I]n a wide variety of cultures and discourses, men tend to be seen as free from or as not determined by gender relations ... [m]ale academics do not worry about how being men may distort their intellectual work, while women who study gender relations are considered suspect (of triviality, if not bias).»

«The strength of feminism lies in its ability not to ape the unitary categories and Archimedean points of male theory, philosophy and politics: not to search for the one position from which the truth of all women can be seen, or the lever that will transform the whole female world, but to abandon the privileges of hierarchies for the multiple connections of the web and the quilt.»

Introduction

Le domaine des relations internationales est préoccupé par l'avenir du monde, pourtant les visions qu'il nous en offre s'avèrent parfois distordonnées. C'est qu'effectivement, une des failles du champ des relations internationales réside dans le fait qu'il ne nous ait fourni, jusqu'à date, qu'une conception étroite de ce qui est légitime d'être un objet d'étude. Ainsi, exclus de cette conception du monde est l'expérience des femmes⁵ et les rapports sociaux de sexe comme étant à l'origine du politique et de l'économique, et comme étant affectés par ces derniers et par les institutions politiques et économiques. D'ailleurs, comme le suggère Jindy Jan Pettman:

³ Jane Flax, «Postmodernism and Gender Relations in Feminist Theory», *Signs*, 12 (4), 1987, p. 29.

⁴ Chilla Bulbeck, *One World Women's Movement*, Londres: Pluto Press, 1988, p. 154.

⁵ Cependant, certains sous-domaines des relations internationales ont abordé des problématiques touchant les femmes, tout particulièrement en ce qui a trait aux études dédiées au développement international, soit de par l'approche d'intégration des femmes au processus de développement, à partir de 1975 avec la proclamation des Nations Unies de la décennie pour les femmes. Ceci a suscité la publication d'une panoplie de documents portant sur la subordination des femmes d'origines culturelles différentes. Pourtant, le domaine des relations internationales a marginalisé les études en développement international, et donc a attaché peu d'importance à la stratégie d'intégration des femmes au processus de développement. Voir à ce sujet: Jan Pettman, «Gendering International Relations», *Australian Journal of International Affairs*, 47 (1), Mai 1993, p. 47.

Until recently women were invisible in IR, as if either they were not there, as if the business of IR is, literally, men's business, or as if men and women were affected the same ways and played the same kinds of roles in IR.⁶

Par conséquent, l'expérience des femmes et les rapports sociaux de sexe ont, depuis les origines de la discipline des relations internationales, été exclus des catégories d'analyse légitimes d'être utilisées pour comprendre et étudier les relations internationales.

Or, comme le mentionnent Susan Ship et Deborah Stienstra, les écrits féministes ont réussi à souligner comment nos conceptions de la masculinité et de la féminité, qui impliquent des rapports sociaux de sexe opprimants à l'égard des femmes, sont à la base des processus politiques et économiques internationaux, processus qui permettent la perpétuation de ces mêmes conceptions.⁷

En fait, entre eux, a émergé un débat, à savoir quelle approche féministe s'avérerait la mieux appropriée pour contrecarrer l'androcentrisme des théories des relations internationales et offrir un espace pour l'élaboration de théorisations capables de démontrer l'interaction entre le monde des relations internationales, l'expérience particulière des femmes ainsi que les rapports sociaux de sexe.

⁶ Jindy Jan Pettman, «Worlding Women», AntePodium - Electronic Journal, 4, 1995, <http://www.vuw.ac.nz/atp/>, p. 1.

⁷ Voir à ce sujet: Susan J. Ship, «And What About Gender? Feminism and International Relations Theory's Third Debate», dans Claire Turenne Sjolander et Wayne S. Cox (sous la dir. de), Beyond Positivism: Critical Reflections on International Relations, Boulder, CO: Lynne Rienner Publishers, 1994, p. 131; Deborah Stienstra, «Can the Silence be Broken? Gender and Canadian Foreign Policy», International Journal, 50, Hiver 1994-1995, p. 105.

Bien que le débat n'ait jamais pris fin, l'émergence de différentes approches féministes au sein de la discipline a suscité la publication de livres et d'articles, l'organisation de conférences, la mise sur pied de cours démontrant en quoi les processus ou événements politiques et économiques de la scène internationale reposent sur des rapports sociaux de sexe inégaux et, par conséquent, font foi de l'expérience particulière de plusieurs et différents groupes de femmes à leur égard.⁸

D'ailleurs, cette thèse a pour but de témoigner de l'expérience particulière des femmes à l'égard des transformations découlant du fonctionnement de la mondialisation de l'économie et de discuter du rôle que joue l'ONU dans le façonnement de cette expérience, par le biais des solutions découlant de sa quatrième conférence mondiale sur les femmes qui eut lieu à Beijing, en septembre 1995.

Dans les prochaines sections de ce chapitre, nous étudierons deux des approches féministes reliées à la discipline des relations internationales, soit le féminisme critique, ou par défaut d'appellation, le féminisme néo-gramscien et le féminisme libéral.⁹

⁸ Voir à ce sujet le texte suivant: Anne Sisson Runyan et V. Spike Peterson, «The Radical Future of Realism: Feminist Subversions of IR Theory», *Alternatives*, 16, 1991.

⁹ Comme nous l'avons mentionné précédemment, il existe au sein du féminisme un débat entre diverses perspectives qui prétendent, à chacune leur tour, offrir "la" solution au problème du biais sexuel. Tel que nous venons de l'expliquer, dans le cadre de cette thèse, nous ne nous attardons à analyser que deux d'entre elles, soit l'approche de l'ONU, le féminisme libéral et le féminisme issu de la théorie critique (féminisme néo-gramscien). C'est d'ailleurs cette dernière approche qui se veut le cadre théorique qui guide l'entier de la discussion présentée dans cette thèse. L'approche féministe post-moderne ne fera pas l'objet d'une évaluation poussée dans le cadre de cette thèse. La question de l'existence de fondements théoriques suscite encore beaucoup de débat parmi les auteur-e-s post-modernes. En effet, chez certain-e-s de ces auteur-e-s, la remise en question des fondements théoriques s'impose dans la poursuite de leur déconstruction de l'héritage positiviste. Toutefois, sans nous lancer dans une discussion approfondie des critiques à l'égard du post-

L'analyse de ces deux approches nous permettra, d'un côté, d'identifier notre approche théorique et, de l'autre, de déterminer l'approche qui s'apparente à celle de l'ONU. À prime abord, nous définirons l'approche théorique qui guidera notre analyse des causes de la marginalisation et de l'exploitation des femmes que l'on attribue au contexte de la mondialisation de l'économie, et ce, en nous aidant à démontrer l'existence d'idées quant aux rapports sociaux de sexe opprimantes à l'égard des femmes et sur lesquelles s'asseoient les processus reliés à la mondialisation de l'économie.

Tel qu'indiqué précédemment, notre approche s'apparente à un féminisme issu du matérialisme historique de Robert Cox et de Sandra Whitworth qui s'en inspire fortement. C'est également grâce à cette approche que nous examinerons les propos de l'ONU et que nous dévoilerons l'insuffisance des solutions mises de l'avant par l'institution internationale dans le cadre de la Conférence de Beijing.

D'ailleurs, nous traiterons, en second lieu, des racines théoriques, des postulats de base et des lacunes du féminisme libéral, que l'on identifiera comme celle privilégiée par

modernisme et du féminisme post-moderne, l'on doit avouer que ceux et celles qui rejettent la possibilité de tout fondement de base tombent bien souvent dans le relativisme et le nihilisme. Or, dans le cadre de cette thèse, la tendance de certains courants du féminisme post-moderne à réfuter la possibilité de fondements théoriques de base nous posait problème. Nous préférons opter pour une perspective qui délimitait un certain fondement matérialiste puisque nous étudions l'économie. Voir à ce sujet: A. S. Runyan et V. S. Peterson, «The Radical Future of Realism, ...»;

Christine Sylvester, **Feminist Theory and International Relations in a Postmodern Era**, Cambridge: Cambridge University Press, 1994; Sandra Whitworth, **Feminism and International Relations - Towards a Political Economy of Gender in Interstate and Non-Governmental Institutions**, London: Macmillan Press Ltd, 1994.

l'ONU et sur laquelle reposent les initiatives que l'organisation propose pour améliorer la situation socio-économique des femmes résultant de la mondialisation de l'économie.

Il sera question de confronter les deux approches de façon à mesurer leur capacité de remédier au biais sexuel et à évaluer leur promesse de pouvoir comprendre les causes profondes de la marginalisation et de l'exploitation des femmes dans le contexte de la mondialisation de l'économie. Pour ce faire, nous nous appliquerons à regarder si ces deux approches offrent véritablement une analyse et des solutions qui réussissent à transcender ce biais sexuel et qui ont le potentiel de démontrer une compréhension juste de l'origine de cette marginalisation et de cette exploitation.

Suite à cet examen, la première prémisse théorique reliée à notre hypothèse sera confirmée puisque nous aurons démontré que le féminisme libéral n'a pas la capacité, contrairement au féminisme néo-gramscien, de reconnaître les causes profondes de l'inégalité sexuelle telles celles de la marginalisation et de l'exploitation des femmes découlant du contexte de la mondialisation de l'économie.

1. Le féminisme néo-gramscien/le féminisme critique

1.1. Le féminisme critique et la discipline des relations internationales

L'approche théorique qui guide l'entier de l'argumentation présentée dans cette thèse prend ses racines dans une fusion entre certains des éléments de la théorie critique de

Cox¹⁰ et l'interprétation qu'en fait Whitworth. Une telle approche théorique nous permet d'étudier la nature sexuée du domaine des relations internationales et s'avère donc, du même coup, un cadre théorique idéal pour témoigner des rapports de force, en l'occurrence les rapports sociaux de sexe, sous-tendus par la mondialisation de l'économie. Voyons de plus près comment ceci s'effectue.

Le féminisme critique s'attarde à comprendre plus que l'invisibilité des femmes, mais aussi comment elles ont été insérées au sein de la dite discipline. Il perçoit donc le biais sexuel des théories des relations internationales, voire l'exclusion des femmes de ces théories, comme un construit social. Cette approche cherche ainsi à historiciser les origines de ce même biais sexuel, voire à comprendre comment et pourquoi les femmes ont été exclues de ces théories. Pour ce faire, cette approche effectue une réflexion critique au sujet des présuppositions et des frontières du domaine des relations internationales. Tel que le mentionne Jindy Jan Pettman:

Western political theory and the more recent IR have developed certain understandings about the world, about states and citizens, wars and soldiers, wealth and power, based on the world views and experience of particular groups of men - mainly western, elite men...¹¹

¹⁰ Mises à part les lacunes que possède l'approche de Cox dans la mesure où celle-ci ne nous permette pas explicitement de témoigner du fait que la mondialisation de l'économie repose sur des rapports sociaux de sexe (puisque cette approche ne fait pas vraiment mention de l'importance des rapports sociaux de sexe dans son analyse des relations internationales) et dans la mesure où les propos de Cox tendent à restreindre leur analyse à la production, nous jugeons toutefois qu'une telle fusion nous semble la seule alternative théorique nous permettant de confirmer notre hypothèse.

¹¹ J. J. Pettman, «Worlding Women, ...», p. 1.

En ce sens, cette approche, qui s'inscrit dans le cadre du courant post-positiviste, nous offre une compréhension indispensable des origines du biais sexuel en faisant foi de l'existence d'un lien entre le biais sexuel au sein des théories des relations internationales et l'expérience masculine qui est reflétée au sein des conceptualisations de ces théories. Au même titre que les approches post-positivistes, le féminisme critique s'en prend à la logique binaire¹² et dualiste des concepts de base de la discipline des relations internationales. Pourtant, cette approche va au-delà de ces approches post-positivistes dans la mesure où elle explique que cette logique binaire et dualiste du domaine des relations internationales est le fruit d'un mode masculin de pensée¹³. C'est que le féminisme critique nous permet de comprendre que la discipline des relations internationales se veut le fruit de l'expérience particulière des gens qui en sont à l'origine. Or, dominé par la présence des hommes, le domaine des relations internationales a été conçu en fonction des intérêts masculins, de l'expérience masculine

¹² Spike Peterson illustre très bien la nature de la critique post-positiviste de cette logique binaire: «What is most familiar about this metaphysics [le positivisme, ou la philosophie des Lumières] is its binary logic, which engenders Western philosophy's characteristic dualisms. Post-positivists criticize this 'structuring of paired opposites' that 'at once differentiates one term from another, prefers one to the other, and arranges them hierarchically, displacing the subordinate term beyond the boundary of what is significant and desirable'. Hierarchical dichotomies profoundly shaping Western thought and practice include: culture-nature, mind-body, reason-affect, subject-object, fact-value, self-other, order-anarchy, and masculine-feminine. Whatever differentiates the variety of post-positivist contributions, they share a critique of Western philosophy's binary forms, particularly the categorical separation of subject from object and fact from value characterising positivist knowledge claims.» Extrait de: V. Spike Peterson, «Transgressing Boundaries: Theories of Knowledge, Gender and International Relations», *Millennium*, 21(2), 1992, pp. 185-186. Dans la seconde phrase de cette citation, l'auteur cite: (Donna Gregory, «Foreword», dans James Der Derian et Michael J. Shapiro, (sous la dir. de), *International/Intertextual Relations*, Lexington, MA: Lexington Books, 1989, p. vvi.

¹³ Les auteures mentionnées plus bas discutent de cette critique que nous offrent le féminisme critique et le féminisme post-moderne: Elizabeth Fox-Genovese, «From Separate Spheres to Dangerous Streets: Postmodernist Feminism and the Problem of Order», *Social Research*, 60 (2), Été 1993, p. 244; Mary E. Hawkesworth, «Knowers, Knowing, Known: Feminist Theory and Claims of Truth», *Signs*, 14(3), 1989, pp. 539-540; Susan Hekman, «The Feminization of Epistemology: Gender and the Social Sciences», *Women and Politics*, 7(3), 1987, p. 69.

et d'une perception masculine de la nature des relations internationales. Par conséquent, la prétention de cette discipline à l'objectivité et à la neutralité est forcément remise en cause.

Or, en identifiant le masculinisme comme la fondation du discours métathéorique objectiviste des théories des relations internationales, le féminisme critique réussit à démontrer la nature sexuée des théories des relations internationales et des conceptualisations qui en découlent. Tel que nous le révèle le féminisme critique, si la discipline des relations internationales a longtemps exclu de son champ d'étude l'expérience particulière des femmes, c'est que sa vision masculiniste jugeait cette dernière non pertinente au monde de la diplomatie, de la guerre et de l'économie que l'on a défini comme étant celui des relations internationales.

Tel que nous le rappelle le féminisme critique, la marginalisation des femmes et de leurs préoccupations au sein de la discipline des relations internationales s'asseyait en partie sur le rapport public/privé qui sous-tend la conception du "politique". Ce rapport a attribué aux hommes le statut d'être politique, de citoyen et de soldat associé au domaine public et a relégué les femmes à l'arène privée, et ce, en déterminant ainsi leur place en société en fonction de leur capacité de procréer. Ce rapport public/privé suppose une séparation entre ce qui se passe dans l'une et l'autre des deux sphères. Au même titre que l'État ou le "politique", le domaine des relations internationales s'est

construit en supposant également une non-pertinence de l'expérience des femmes.¹⁴

Ceci est attribuable, comme en témoigne le féminisme critique, à la dichotomie "outside/inside" qui anime les théories traditionnelles des relations internationales et qui a, depuis les début de la dite discipline, déterminé ce qui en faisait partie et ce qui devait en être exclu.

Prenant ses racines dans la dichotomie public/privé du "politique", le rapport "outside/inside" suppose que l'étude des relations internationales se restreint à l'étude du comportement des états dans l'arène internationale. Les questions d'économie, de guerre et de diplomatie propres au monde des relations internationales, voire le monde des rapports interétatiques, sont donc perçus comme des sujets d'étude légitimes. Or, ce rapport juge non-pertinent à l'étude des relations internationales ce qui se produit à l'intérieur même des états, c'est-à-dire ce qui survient dans le domaine privé des états. Par exemple, les mouvements sociaux, les rapports sociaux de sexe et l'expérience des femmes sont demeurées, jusqu'à tout récemment, invisibles aux yeux de la discipline. Reléguées au privé, les femmes et leurs préoccupations ainsi que les rapports sociaux de sexe ne semblaient avoir aucune incidence sur les relations internationales et l'arène internationale ne semblait avoir aucun impact sur les femmes et les rapports sociaux de sexe.

¹⁴ Voir à ce sujet: Rebecca Grant et Kathleen Newland (sous la dir. de), **Gender and International Relations**, Bloomington et Indianapolis: Indiana Press University, 1991.

Ainsi, cette approche féministe critique nous permet de reconnaître la nature sexuée des constructions théoriques de la discipline telles l'État, la souveraineté, la sécurité, la société civile, le pouvoir, l'économie. C'est que cette approche nous aide à comprendre que de tels construits sont fondés sur une dichotomie hiérarchique hommes/femmes et qui, jusqu'à présent, a légitimé l'exclusion des rapports sociaux de sexe et l'expérience particulière des femmes du domaine d'étude des relations internationales.¹⁵ Mais, plus encore, comme nous le fait voir le féminisme critique, la prétendue non-pertinence des rapports sociaux de sexe à l'étude des relations internationales a longtemps contribué à

15

En effet, la nature sexuée de ces construits théoriques s'avère tout à fait indéniable. Runyan et Peterson illustre très bien cette idée de par leur examen de la vision sexuée des relations internationales que propose le réalisme. C'est que le réalisme reproduit une hiérarchie entre les sexes par le biais de dichotomies telle que la dichotomie passion/raison, et la dichotomie "inside/outside", rapports dichotomiques qui sont à l'origine de la conception réaliste de l'État et des relations internationales. Comme le révèlent Runyan et Peterson, l'on retrouve à l'intérieur du réalisme, une construction très patriarcale de "la" femme, à l'image réaliste de la nature anarchique des relations internationales, l'identifiant comme "irraisonnable", "autre", "émotive" et "passionnée". Au même titre que les relations internationales, la "femme", au sein du réalisme, doit être contrôlée par "l'homme/état". Tel qu'en font foi ces auteures, cette construction rend les femmes à la fois invisibles mais centrales au sein des postulats du réalisme. Les citations qui suivent et qui sont tirées de leur texte démontrent d'ailleurs très bien ce constat: «On the one hand, "woman" has no place in the grand narrative and high politics of anarchical interstate relations. In this reading, she is a "domesticated" figure whose "feminine" sensibilities are both at odds with and inconsequential to the harsh "realities" of the public world of men and states.» Voilà qui rend les femmes et leurs préoccupations invisibles à l'étude des relations internationales. Or, les auteures poursuivent en expliquant comment la construction réaliste de la "femme" rend cette dernière centrale aux postulats réalistes: «On the other hand, the patriarchal construction of 'woman' as madness, the other, the outsider, which is coterminous with the way realism defines international relations, gives rise to the need to 'tame' and 'domesticate' her - to bring her under control because she can never aspire to having 'reason' herself.» Cette construction de la "femme" comme folie nécessitant le besoin d'être contrôlée par "l'homme/état" détenant la raison est primordiale au sein du réalisme puisqu'elle hante la conception réaliste de la nature des relations internationales: «Realism does not expect rationality to prevail in interstate relations (any more than it is expected in patriarchal discourse to exist in 'woman'), so it, too, must advocate strong and coercive measures to try to bring the madness and hysteria under 'man's' control. Thus, the patriarchal construction of 'woman' as the site of disorder, which must be treated and tamed to conform to the dictates of 'femininity' as a controlled identity, haunts the realist formulation of man/state vs. mad/states.» Ce faisant, cette construction de la "femme" s'avère centrale au réalisme puisqu'elle est imbriquée dans la notion réaliste de la nature des relations internationales. Les relations internationales sont, au même titre que la "femme", anarchiques, "irraisonnées" et "irraisonnables" et doivent par conséquent être contrôlées par l'État/raison. Voir à ce sujet: A. S. Runyan et V. S. Peterson, «The Radical Future of Realism».

préserver la nature supposément neutre et objective des relations internationales, mais pourtant masculine.¹⁶

D'ailleurs, les constats que met de l'avant le féminisme critique à l'égard des théories des relations internationales revêtent une importance toute particulière pour notre thèse. En effet, dans la même mesure où cette approche questionne l'objectivité et la neutralité des théories des relations internationales en démontrant leur nature sexuée, cette approche a la capacité de voir comment les processus politiques et économiques au niveau international interagissent avec les rapports sociaux de sexe.

Par conséquent, une telle approche fait ici preuve de sa capacité d'historiciser la marginalisation et l'exploitation des femmes approfondies par la mondialisation de l'économie et de dévoiler la nature sexuée de cette dernière. Ce faisant, elle offre ainsi la promesse d'aller au-delà de l'approche féministe libérale de l'ONU qui nie la nature intrinsèquement sexuée, marginalisante et exploitante de la mondialisation de l'économie.

C'est que cette approche théorique, comme le suggère Sandra Whitworth, se veut la seule approche vraiment sensible à l'endroit de la nature sociale de l'identité sexuelle et

¹⁶ Ainsi, le féminisme critique explique que, si les femmes semblent briller de par leur absence au sein du domaine des relations internationales, ceci résulte de la nature androcentriste des dichotomies sur lesquelles s'asseoient les concepts de base des théories de ce même domaine et qui ont déclaré la non-pertinence des femmes et de leurs activités à l'étude et à la pratique des relations internationales.

des rapports sociaux de sexe et donc se révèle la seule à pouvoir nous en offrir des théorisations adéquates. Contrairement aux autres approches féministes, le féminisme critique nous donne l'occasion de nous questionner quant aux causes structurelles de la nature inégalitaire des rapports sociaux de sexe, d'où le processus d'historicisation des origines du biais sexuel.

Il en est ainsi puisqu'en s'inspirant de la théorie critique, cette approche permet de discuter de la construction sociale des idées. Comme le suggère Deborah Stienstra:

Rather than looking for the “natural laws” in the social world, as some do in international relations, critical theorists recognize that the world is not limited to regularities in the natural or social world around us; it also includes the meanings we give to that world [...] ¹⁷

Cette approche peut discuter de la nature construite et sociale de la “réalité”, et de la sorte, elle implique une vision historique et dialectique des relations sociales et elle s'avère donc sensible à l'endroit des rapports sociaux de sexe. C'est qu'elle ne prend pas pour acquis ces rapports sociaux de sexe, mais contribue, en fait, à questionner leurs origines et même les institutions sociales, politiques et économiques qui les perpétuent. Elle nous est donc des plus utiles, dans le cadre de cette thèse, puisqu'elle assure une discussion du pouvoir de manière à démasquer la nature inégalitaire des rapports sociaux de sexe, telle celle dont profite et celle que perpétue la mondialisation de l'économie. ¹⁸ En effet, une telle approche peut nous aider à découvrir les sens donnés à la mondialisation et remettre,

¹⁷ Deborah Stienstra, «Can the Silence be Broken? Gender and Canadian Foreign Policy», **International Journal**, (L), Hiver 1994-1995, p. 107.

¹⁸ Sandra Whitworth, «Gender in the Inter-Paradigm Debate», **Millennium**, 18 (2), 1989, p. 266.

de cette façon, en question la prétendue “naturalité” de même que les notions positivistes de neutralité et d'objectivité qui sont associées au discours de la mondialisation.

Cette approche permet de comprendre la nature construite, voire sociale, de la mondialisation puisqu'elle est capable de poser la question à savoir quelles idées, quelles images et quelles pratiques au sein des institutions internationales (en l'occurrence, l'ONU) ont été utilisées pour créer et pour légitimer la sous-représentation des femmes et le rôle qu'elles assument au niveau international. Plus précisément, elle nous aidera à comprendre, dans les chapitres 2 et 3, que ces idées, ces images et ces pratiques sous-tendues par la mondialisation de l'économie sont le reflet d'une division sexuelle des tâches très opprimante à l'égard des femmes et à l'égard de la valeur de leur rôle au sein de la société et de l'économie. Or, une telle approche nous invitera à voir comment ces idées, ces images et ces pratiques sont perpétuées par l'ONU par le biais des solutions qu'elle met de l'avant dans le cadre de sa quatrième conférence mondiale sur les femmes. Voilà qui nous guidera dans l'examen de notre hypothèse à l'effet que la Conférence de Beijing constitue un témoignage de l'incapacité de l'approche féministe libérale de proposer des solutions qui avouent et qui prennent en considération que ces idées, ces images et ces pratiques sont à l'origine de la marginalisation et de l'exploitation des femmes dans le contexte de la mondialisation de l'économie.

Or, nous postulons qu'une telle démarche de la part du féminisme critique lui permet de s'inscrire dans le cadre de l'analyse gramscienne que nous offrent Cox et Whitworth.

Comme nous l'explique Whitworth, une approche féministe critique, en raison de sa nature "historicisante", a la capacité de tisser des liens entre les idées, les institutions et les conditions matérielles afin de comprendre les rapports sociaux de sexe en place. En ce sens, elle dépasse l'approche coxienne puisqu'elle vise à voir comment ces rapports sociaux de sexe interagissent avec ces trois catégories.¹⁹ Ce faisant, et comme nous le démontrerons au sein de ces chapitres, une telle approche nous offre la promesse de cibler l'origine historique et structurelle de la marginalisation et de l'exploitation des femmes découlant du contexte de la mondialisation de l'économie.

De plus, l'approche féministe critique qui guide notre analyse a la capacité de nous faire voir que les solutions découlant de la Conférence de Beijing s'avèrent limitées de par leur mariage au féminisme libéral qui tend à favoriser le statu quo, résultat tout à fait conforme avec le rôle que joue l'ONU au sein de l'ordre mondial. En quelque sorte, une approche féministe critique s'inspirant du matérialisme historique nous offre la possibilité d'expliquer que l'ONU véhicule et renforce des idées à l'égard des rapports sociaux de sexe et des femmes qui concordent avec celles que véhicule la mondialisation de l'économie et qui sont responsables de la marginalisation et de l'exploitation des femmes.

¹⁹ D'ailleurs, dans un de ses textes, Sandra Whitworth cite Mark Laffey pour nous rappeler l'importance de dépasser Cox pour comprendre les rapports sociaux de sexe: «Cox and his cohort fail adequately to incorporate into their analyses the ways in which social subjects understand themselves and their relations to social structures, structures which are in turn constituted in and by social practices informed by intersubjective understandings». Extrait de: Mark Laffey, «Ideology and the Limits of Gramscian Theory in International Relations», document présenté lors de la réunion annuelle de la International Studies Association, 1er-4 avril, 1992, Atlanta, Géorgie, p. 2, dans Sandra Whitworth, «Theory as Exclusion: Gender and International Political Economy», dans R. Stubbs et G. Underhill (sous la dir. de) **Political Economy and the Changing Global Order**, Toronto: McClelland & Stewart Ltd, 1994, p. 126.

De là, notre approche nous donnera l'occasion de déterminer que l'approche sur laquelle s'appuie l'ONU est dans l'impossibilité d'offrir des solutions pouvant remédier véritablement à l'impact de la mondialisation de l'économie sur la situation des femmes.

1.2. De Gramsci au féminisme critique, en passant par Cox et Whitworth

En nous inspirant de l'analyse que font Robert Cox et Sandra Whitworth du lien entre les idées, les institutions et les conditions matérielles ainsi que le rôle des institutions internationales au sein d'un ordre mondial, de sa définition du concept d'hégémonie, du bloc historique, nous avons en mains les outils nous permettant de comprendre comment la marginalisation et l'exploitation des femmes constituent des conditions inhérentes à la mondialisation de l'économie et comment l'ONU permet la reproduction de ces mêmes conditions. Voilà qui nous permettra d'élaborer une approche aux relations internationales qui soit sensible, dans le cadre de l'analyse de la Conférence de Beijing, au fait que les rapports sociaux de sexe soient des rapports qui sont construits socialement, au niveau de la société civile pour ensuite être perpétués par des institutions sociales, politiques et économiques, comme l'ONU. D'ailleurs:

Analysing gender relations entails exploring the ways in which knowledge about sexual difference is sustained, reproduced, and manipulated by international institutions. It means uncovering the ideas about sexual difference which inform different international activities, and discovering the impact which these ideas have on their practices. It also means looking to the material conditions in which those activities take place with attention to the ways in which those conditions facilitate or prohibit the adoption of some understandings over others. As such, it also means assessing the extent to which international practices themselves contribute to the particular understandings which we hold of gender in any given time or place.²⁰

²⁰

S. Whitworth, «Feminism and International Relations, ...», p. 4.

Or, les idées quant aux rapports sociaux de sexe, ou au “rôle” que doivent assumer les hommes, d'une part, et les femmes, d'autre part, peuvent certes être véhiculées et renforcées par les institutions sociales, politiques et économiques, mais elles le sont à une période ou à un temps donné. Ces idées sont hégémoniques à un certain moment de l'histoire, moment qui est caractérisé par une configuration particulière entre les conditions matérielles, les idées et les institutions sociales et politiques. C'est ici, que Cox, par l'entremise des concepts de Gramsci et l'interprétation qu'en fait Sandra Whitworth en appliquant ceux-ci aux rapports sociaux de sexe, peut nous aider à comprendre comment les idées quant aux rapports sociaux de sexe sont créées, véhiculées et reproduites. Qui plus est, un bref examen de l'analyse matérialiste historique de Cox et de Whitworth nous donnera l'occasion de voir en quoi nous pouvons l'intégrer au féminisme critique. Voilà qui nous aidera à mieux saisir les idées quant aux rapports sociaux de sexe véhiculées par l'ONU au travers des pourparlers de la Conférence de Beijing, idées qui semblent appuyer celles découlant du processus de la mondialisation de l'économie.

1.2.1. Le concept d'hégémonie

Plusieurs des concepts gramsciens, et desquels s'inspire Cox, nous seront utiles dans le cadre de l'analyse que nous offrirons au sein des chapitres 2 et 3, en particulier le concept d'hégémonie. Cox explique que le concept d'hégémonie se définit comme étant: «the universalization in thought of a particular power structure, conceived not as domination

but as the necessary order of nature». ²¹ Ce concept d'hégémonie implique donc en quelque sorte une certaine forme d'acceptation consensuelle d'une structure de pouvoir en place comme étant naturelle, voire immuable. Tel que nous le démontrons dans les chapitres 2 et 3, ce concept nous permet de saisir le fait que la mondialisation de l'économie et les structures de pouvoir qu'elle met en place soient perçues comme étant incontournables, voire hégémoniques. Il en est également de même quant aux effets causés par cette mondialisation de l'économie. Celle-ci étant vue comme incontournable, ses effets sont perçus comme l'étant également. Ils deviennent ainsi la "réalité" de cette fin de siècle, comme le deviennent la marginalisation et l'exploitation des femmes.

Si la direction que donne la mondialisation de l'économie au monde est hégémonique au sens gramscien du terme, il faut comprendre qu'elle se veut le fruit d'une configuration historique particulière entre les conditions matérielles, les idées et les institutions sociales, politiques et économiques. C'est ce que Cox nomme le bloc ou la structure historique. Comme le suggère Whitworth, chacune de ces catégories crée la structure et le potentiel de changement au sein de cette même structure. ²² Donc, en quelque sorte, le bloc

²¹ Robert Cox, «Production and Hegemony: Toward a Political Economy of World Order», dans H. K. Jacobsen et D. Sidjanski (sous la dir. de), **The Emerging International Economic Order: Dynamic Processes, Constraints and Opportunities**, Beverly Hills: Sage Publications, 1982, p. 38.

²² S. Whitworth, «Feminism and International Relations», p. 68.

historique impose des pressions et contraintes²³ que les individus peuvent accepter ou auxquelles elles et ils peuvent résister. Advenant le succès d'une résistance à l'égard d'un bloc historique donné, un nouveau bloc est formé avec ses propres contradictions. Dans le cas de l'objet d'étude de notre thèse, nous pouvons affirmer que la mondialisation de l'économie et les contraintes qu'elle impose ne sont pas suffisamment contestées pour encourager l'émergence d'un nouveau bloc historique. La résistance qui peut s'opposer à un tel processus existe mais ne s'est pas suffisamment matérialisée.

Ainsi, la mondialisation de l'économie de même que la marginalisation et l'exploitation des femmes sur lesquelles repose son fonctionnement demeurent hégémoniques et leur reproduction dépend du bloc historique qu'a créé ce processus et qui, par conséquent, les perpétue. En somme, les rapports de pouvoir sur lesquels s'assoit ce processus sont toujours légitimes.

1.2.2. Les conditions matérielles

Comme le suggère Sandra Whitworth, les rapports sociaux de sexe en place reposent sur les idées qui sont véhiculées au sein de la société quant aux rôles appropriés des hommes et des femmes, quant à l'essence de la "masculinité" et celle de la "féminité".²⁴ Or, ces idées dépendent, en partie, des conditions de vie réelles et matérielles des hommes et des

²³ Robert Cox, «Social Forces, States and World Orders: Beyond International Relations Theory», Millennium: Journal of International Studies, 10 (2), Été 1982, p. 135.

²⁴ Sandra Whitworth, «Gender, International Relations and the Case of the ILO», Review of International Studies, 20, 1994, p. 390.

femmes dans un contexte historique donné. Ici, les conditions matérielles se définissent de par la “localisation” économique et la localisation de classe des hommes et des femmes, mais aussi de par le biais d’autres facteurs. Comme en fait foi Whitworth:

Material conditions [...] are more than simply the class or economic location of individuals. Their real, lived conditions are made up of their sex, race, sexual orientation and class assignments, as well as the specific historical situations in which they find themselves.²⁵

Whitworth illustre d’ailleurs ce concept de *conditions matérielles* en faisant référence à la participation des femmes au sein du monde du travail. Elle nous dira que, si à une période donnée, peu de femmes se retrouvent dans le monde du travail, ceci sera attribuable au fait que soient véhiculées parmi les individus et les institutions sociales et politiques des idées qui désapprouvent le travail rémunéré des femmes. Pourtant, tel qu’elle le fait remarquer, ces normes ne sont pas nécessairement les mêmes pour les femmes de “couleur” qui, pour leur part, participent depuis bien longtemps au monde du travail.

Dans le cadre de notre thèse, ce concept de conditions matérielles va nous être utile pour comprendre l’origine de l’impact de la mondialisation de l’économie sur les femmes. Les conditions matérielles ici seront définies comme la situation des femmes en tant que marginalisées et exploitées en raison de la mise en marche de la mondialisation de l’économie. La marginalisation et l’exploitation se réfèrent, dans le cas présent, à la relégation des femmes dans des emplois “stéréotypiquement” féminins et peu rémunérés, à l’accroissement de leur fardeau familial en terme de travail et à leur paupérisation. Or, si

²⁵ S. Whitworth, «Gender, International Relations and the Case of the ILO», p. 390.

nous comprenons, tel qu'en témoigne Whitworth, que les conditions matérielles sont le fruit d'une interaction entre diverses composantes telles la "localisation" économique, la classe, le sexe, la "race" et l'orientation sexuelle, nous nous attarderons, dans cette étude, à analyser le lien qui se tisse entre la "localisation" économique et le sexe dans le contexte de la mondialisation de l'économie. Il s'agira plus tard de découvrir les raisons pour lesquelles les femmes se retrouvent marginalisées et exploitées dans un environnement façonné par la mondialisation de l'économie.

1.2.3. Le concept d'institution et le concept d'idée

Si le sens donné aux rapports hommes-femmes interagit avec les conditions matérielles, il est aussi conditionné par la manière dont les hommes et les femmes perçoivent leurs rapports entre eux et leurs "rôles" respectifs, et ce, par le biais d'institutions comme la famille, le milieu scolaire/académique, l'état et les organisations internationales. Mais, voilà, pour connaître les rapports sociaux de sexe en place dans le cadre de la mondialisation de l'économie, il faut aussi observer quelles idées concernant les rapports sociaux de sexe sont véhiculées par la mondialisation de l'économie et le rôle des institutions sociales et économiques face au maintien ou à la remise en question de ces idées.

En effet, les institutions sociales et politiques, qui ont différents mandats collectifs tels ceux de créer de la monnaie, de fournir des soins de santé ou des services sociaux destinés aux enfants ou aux aîné-e-s, sont composés de membres qui détiennent une

perception particulière des rapports sociaux de sexe. Ces membres tentent ainsi de promouvoir cette perception particulière au sein des pratiques des institutions sociales et politiques auxquelles elles et ils sont affilié-e-s. Au sein de ces institutions, comme le rappelle Cox, sont légitimés et perpétués bien souvent les rapports de pouvoir hégémoniques à une période donnée: «Institutions reflect the power relations prevailing at their point of origin and tend, at least initially, to encourage collective images consistent with these power relations.[...] Institutions are particular amalgams of ideas and material power which in turn influence the development of ideas and material capabilities.»²⁶

Certes, en faisant référence aux relations de pouvoir, Cox ne songe pas explicitement aux rapports sociaux de sexe. Toutefois, l'on peut comprendre que les institutions perpétuent des images collectives qui viennent appuyer certains différents types de relations de pouvoir, dont les rapports sociaux de sexe. Comme le mentionne Whitworth, de telles images collectives appuyant les rapports sociaux de sexe en place sont visibles si l'on examine les énoncés de politiques, les buts, les objectifs et les projets de ces institutions²⁷. L'utilisation du concept d'institution nous incitera donc à regarder quelles sont les images collectives véhiculées par l'ONU, au sein du programme d'action de la Conférence de Beijing, à l'égard des rapports sociaux de sexe dans le contexte de la mondialisation de l'économie.

²⁶ R. Cox, «Social Forces, States and World Orders», p. 136.

²⁷ S. Whitworth, «Gender, International Relations and the Case of the ILO», p. 391.

Pour sa part, le concept d'idée nous poussera à expliquer que si les femmes se retrouvent dénudées de pouvoir économique, voire marginalisées et exploitées en raison de la mondialisation de l'économie, certaines idées quant aux rapports sociaux de sexe sont véhiculées au sein du discours de la mondialisation, entre autres par le biais d'institutions comme l'ONU, qui légitiment et perpétuent cette marginalisation et cette exploitation des femmes. Plus précisément, ces idées, véhiculées dans le contexte des transformations associées à la mondialisation de l'économie, réitèrent l'image des femmes comme épouses, mères et ménagères, image qui prodigue aux femmes un statut de travailleuses de second ordre dans le contexte de la mondialisation de l'économie.

Le lien entre les institutions et les idées nous permettra de constater que l'ONU, dans le cadre de la Conférence de Beijing, a un rôle important à jouer dans le maintien en place de cette image ou de cette idée des femmes en tant qu'épouses, mères et ménagères dont profite la mondialisation et qui se trouve à l'origine de la marginalisation et de l'exploitation des femmes. En fait, nous pourrions observer un tel phénomène en examinant comment, grâce à son approche féministe libérale, l'ONU encourage la propagation d'idées qui appuient le discours de la mondialisation de l'économie et qui, ce faisant, sont incapables de remettre en question les idées quant aux rapports sociaux de sexe patriarcaux sur lesquels s'asseoit cette mondialisation. L'utilisation du concept d'idée et d'institution contribuera ainsi à confirmer notre hypothèse puisque nous pourrions démontrer qu'en étant incapables de questionner ces idées sous-tendues par la

mondialisation, les solutions de l'ONU se trouveront dans l'impossibilité de remédier à des problèmes de marginalisation et d'exploitation qui sont attribuables à ces mêmes idées.

Toutefois, si l'approche féministe néo-gramscienne qui est à la base de notre cadre d'analyse nous aidera à attribuer la portée limitée des solutions de l'ONU découlant de la Conférence de Beijing à leur approche féministe libérale, il convient ici d'examiner les préceptes de base de cette dite approche.

Ce sera d'ailleurs l'objet de notre prochaine section. Nous y traiterons aussi des critiques qui ont été adressées à son égard ainsi que de l'application qu'en a fait l'ONU dans le cadre de ses premières initiatives en matière de femmes et développement. Cette section nous permettra, indéniablement, de contextualiser l'analyse des solutions onusiennes résultant de la Conférence de Beijing à l'égard de l'impact des restructurations économiques des vingt dernières années sur la situation des femmes et qui sera présentée dans notre troisième chapitre.

2. Les préceptes théoriques du féminisme libéral de l'ONU

2.1. Le féminisme libéral et la pensée politique

L'approche féministe libérale qui a émergé de la discipline des relations internationales, et de laquelle s'inspire l'ONU, prend ses racines dans les prémisses de base du libéralisme et dans celles du féminisme libéral qui s'est imposé au sein de la pensée

philosophique et politique. Nous effectuerons donc une brève analyse des préceptes de la théorie libérale et de ce féminisme libéral pour ensuite en dresser un parallèle avec l'interprétation qui en a été faite au sein du domaine des relations internationales, tout en nous référant à notre étude de cas.

Il faut d'abord comprendre que le féminisme libéral, issu de la pensée philosophique et politique, perçoit l'inégalité sexuelle comme une enfreinte aux valeurs du libéralisme, particulièrement l'égalité comme une question de justice. Par conséquent, "l'extension" du libéralisme, de par un meilleur respect des valeurs qui en découlent, c'est-à-dire de par l'ajout des femmes aux catégories théoriques d'analyse existantes ou à la sphère publique, est perçue comme pouvant offrir une solution à l'oppression des femmes.

La conception libérale de l'égalité derrière ce féminisme libéral est en fait reliée à une conception de la nature humaine et de la société qui est très individualiste. Celle-ci prône l'attribution des droits politiques spécifiquement aux individus, sur la base de leur capacité de raisonner²⁸ et de choisir les meilleurs moyens pour arriver à ses fins. Aux yeux de l'approche féministe libérale, tous les êtres humains sont donc égaux puisque tous possèdent la capacité essentiellement humaine de raisonner, et ce, y compris les femmes. Or, le féminisme libéral prétend que, malgré les différences de sexe²⁹, les différences culturelles ou les différences de classes, tout être humain peut aspirer à

²⁸ Naila Kabeer, **Reversed Realities - Gender Hierarchies in Development Thought**, Londres, New York: Verso, 1994, p. 27.

²⁹ Diana H. Coole, **Women in Political Theory - From Ancient Misogyny to Contemporary Feminism**, deuxième édition, New York, Londres, Toronto, Sydney, Singapore: Harvester Wheatsheaf, 1991, p. 194.

l'égalité, celle-ci étant une valeur universelle. D'ailleurs, Christine Sylvester illustre très bien ce propos:

Political liberals, in general, echoing some scientists, believe that the generically rational human has particularities of "race, class, and gender [that] are ultimately irrelevant to questions of justice because 'underneath we are all the same'".³⁰

Et, les femmes ne constituent point une exception à cette règle. Par conséquent, et, comme le suggère Sarah Brown, l'inégalité sexuelle est donc perçue par le féminisme libéral comme étant "irrationnelle". Le mandat du féminisme libéral consistera donc à remédier à ce biais "irrationnel" en assurant une application rigide des principes libéraux d'égalité et de justice autant chez les hommes que chez les femmes.³¹ Ainsi, selon cette logique, les femmes possèdent autant la capacité de raisonner que les hommes. De fait, elles doivent pouvoir jouir des droits d'égalité et de justice que leur promet le libéralisme.

Pourtant, comme en fait foi Chantal Mouffe: «Liberal feminists have been fighting for a wide range of new rights for women to make them equal citizens, but without challenging the dominant liberal model of citizenship and of politics.»³² Or, ceci pose un problème pour les femmes. C'est que la notion libérale de citoyenneté est purement

³⁰ Karen Offen, dans Christine Sylvester, **Feminist Theory and International Relations in a Postmodern Era**, Cambridge: Cambridge University Press, 1994, p. 37.

³¹ Sarah Brown, «Feminism, International Theory and International Relations of Gender Inequality», **Millennium**, 17 (3), 1988, p. 463.

³² Chantal Mouffe, «Feminism, Citizenship and Radical Democratic Politics», **The Return of the Political**, Londres et New York: Verso, 1993, p. 79.

patriarcale, voire purement fondée sur l'identité masculine.³³ Cette notion met de l'avant une vision homogénéisante et universaliste de la sphère publique: comme tout être humain détient la capacité essentiellement humaine de raisonner, tout être humain doit donc pouvoir bénéficier des mêmes droits. Toutefois, comme le note Mouffe en analysant les propos de Carole Pateman, une telle vision relègue au privé toute particularité, toute différence (dont la différence sexuelle). Ainsi, comme cette sphère publique impose une vision uniformisante et comme elle s'est définie de par l'exclusion des femmes, «to demand equality is to accept the patriarchal conception of citizenship that implies that women must become more like men, while to insist that women's distinctive attributes, capacities and activities be given expression and valued as contributing to citizenship is to demand the impossible because such difference is precisely what patriarchal citizenship excludes.»³⁴

Par conséquent, les limites du féminisme libéral résident donc dans le fait que celui-ci ne puisse faire autrement que de conférer à la sphère publique un statut neutre, asexué, alors que l'essence de cette dernière suppose l'exclusion des femmes. En percevant la question de l'inégalité sexuelle comme un problème de sous-représentation des femmes à l'égard des droits propres à la sphère publique, le féminisme libéral prétend qu'il n'y a rien de fondamentalement injuste ou d'inégal à

³³ À cet égard, nous pouvons dire brièvement que la notion de citoyenneté qui est associée à la sphère publique s'est définie, depuis l'Antiquité grecque, de par l'exclusion des femmes, voire de par leur relégation à la sphère privée de la famille. La sphère publique se voulait l'arène des hommes/citoyens/soldats.

³⁴ C. Mouffe, «Feminism, Citizenship and Radical Democratic Politics», p. 80.

cette sphère publique, alors que celle-ci est fondamentalement sexuée. Et, ce faisant, en donnant aux femmes l'accès à ces mêmes droits, le féminisme libéral ne remet pas en question la nature patriarcale de la sphère publique, mais, plutôt, efface l'identité sexuelle des femmes et la relègue à la sphère privée. Les femmes sont donc intégrées à la sphère publique, mais sans jamais admettre que le statut inégalitaire ne soit attribué à leur différence sexuelle, différence qui constitue le fondement de base de cette arène publique.

Cette même critique pourra être adressée à l'égard du féminisme libéral ayant émergé au sein de la discipline et de la pratique des relations internationales, approche de laquelle découlent les solutions de l'ONU mises de l'avant dans le cadre de la Conférence de Beijing. D'ailleurs, dans le même sens que le féminisme libéral n'admettra pas la nature sexuée de la sphère publique, les recommandations de l'ONU visant à remédier à l'impact de la mondialisation de l'économie sur les femmes seront incapables d'avouer la nature profondément sexuée de l'économie (voire de l'économie mondialisée). Nous en discuterons plus longuement au sein du chapitre 3.

Pour l'instant, nous nous attarderons à étudier les postulats de base du féminisme libéral ayant fait son apparition au sein de la discipline des relations internationales. Nous verrons également comment les premières initiatives de l'ONU en matière de femmes et développement s'en sont influencées et comment les solutions onusiennes

découlant de la Conférence de Beijing et en matière de femmes et économie poursuivent dans la même veine.

2.2. Le féminisme libéral et la discipline des relations internationales

L'approche féministe libérale qui s'est développée au sein de la discipline des relations internationales prend certes ses racines dans le grand respect des valeurs libérales dont témoigne le féminisme libéral associé à la pensée philosophique et politique. Ceci sera d'ailleurs visible dans la façon dont cette approche percevra l'origine du biais sexuel au sein des théories des relations internationales et de par le type de solutions qu'elle proposera pour venir à bout de ce biais.

Si les théoriciens de l'approche féministe libérale des relations internationales stipulent que les femmes ont été exclues de la discipline des relations internationales, ceux-ci proposent deux stratégies afin de remédier à ce biais sexuel. Comme le suggère Whitworth, la première vise à démontrer jusqu'à quel point les femmes sont ou ont été sous-représentées au sein du domaine traditionnel des relations internationales et comment les femmes peuvent surmonter les barrières bloquant leur participation à l'intérieur de l'arène des relations internationales. La seconde stratégie a pour mandat de montrer comment les femmes ont en fait toujours été présentes au sein des activités des relations internationales.³⁵

³⁵ S. Whitworth, «Feminism and International Relations», p. 12.

2.2.1. La première stratégie du féminisme libéral

La première stratégie s'inspire ici des principes libéraux dans la mesure où elle suggère une application plus stricte du principe d'égalité en proposant des solutions encourageant une meilleure représentation des femmes au sein de la pratique des relations internationales, domaine qui, par le passé, n'avait été réservé qu'aux hommes. Celle-ci perçoit un biais sexuel au sein de la pratique des relations internationales et attribuera celui-ci à un problème de sous-représentation des femmes au sein de ce même domaine.³⁶

Cette stratégie suppose que le biais sexuel, c'est-à-dire la sous-représentation des femmes au sein de la pratique des relations internationales, trouve ses racines dans la socialisation des femmes. Ce processus de socialisation ferait donc en sorte que les femmes ne s'identifient, ni ne s'intéressent aux activités du monde des relations internationales.³⁷ De plus, l'existence de certaines barrières systémiques au sein du dit domaine, de par leur nature discriminatrice et sexiste, limitent les opportunités d'emploi et de formation desquelles devraient pouvoir bénéficier les femmes.

³⁶ S. Whitworth, «Feminism and International Relations», p. 13.

³⁷ À ce propos, Whitworth fait mention d'un ouvrage de Betsy Thom qui attache de l'importance à cet argument de la socialisation des femmes pour expliquer leur quasi-absence au sein du domaine et de la pratique des relations internationales: «Betsy Thom suggests that many women within the United Nations system are less ambitious than men, having internalised society's expectations that they are not suited to policy-making positions. Moreover, women often face a 'double-day', balancing career and family responsibilities, thus limiting their opportunities for career advancement.» Extrait de: S. Whitworth, «Feminism and International Relations», p. 13. L'auteure fait référence au texte suivant: Betsy Thom, «Women in International Organizations: Room at the Top - The Situation in Some United Nations Organizations», in C. F. Epstein and R. L. Coser (sous la dir. de), **Access to Power: Cross-National Studies of Women and Elites**, Londres: Georges Allen and Unwin, 1981, pp. 175-179.

Cette stratégie propose donc une inclusion des femmes au sein du domaine, voire de la pratique des relations internationales, et ce, afin de remédier au problème de sous-représentation des femmes au sein des positions de prise de décision du domaine. Les tenants de cette stratégie estiment toutefois qu'à prime abord un changement au niveau des attitudes sociétales, des attitudes à l'intérieur du monde du travail, à la maison et dans les systèmes d'éducation doit s'opérer. Ce changement d'attitudes constitue un pré-requis à une meilleure représentation des femmes au sein du monde des relations internationales.

Voilà d'ailleurs, en partie, la stratégie dont fait usage l'ONU, dans le cadre de la Conférence de Beijing. En effet, celle-ci reconnaîtra l'impact de la mondialisation de l'économie sur la situation socio-économique des femmes. Mais, aux yeux de l'ONU, cet impact aura pour cause une sous-représentation des femmes et de leurs intérêts au sein des structures économiques et politiques qui sont responsables des décisions ayant mis en branle le processus de la mondialisation de l'économie. Pour venir à bout de cette situation, l'ONU suggérera une série de mesures ayant pour mandat de mieux intégrer les femmes à ces structures. Or, comme nous le verrons dans le cadre du troisième chapitre, l'on se doit d'admettre que de telles mesures s'avèrent limitées dans leur portée.

Cette critique s'adressera également à la première stratégie de l'approche féministe libérale reliée au domaine des relations internationales et que nous avons décrite ci-

haut. En effet, sa prétention, selon laquelle des mesures favorisant une inclusion des femmes à l'intérieur de ce domaine parviendraient à remédier au biais sexuel dont celui-ci est coupable prend pour acquis que les femmes n'ont jamais participé à la pratique des relations internationales.

Par conséquent, cette stratégie abonde dans le même sens que les approches théoriques traditionnelles en relations internationales, et ce, dans la mesure où elle accepte, comme le font ces approches traditionnelles, la définition traditionnelle du sujet d'étude du domaine: «[...] it accepts, along with mainstream IR, that the appropriate subject matter of IR is the so-called 'high-politics' of security and peace issues, the public realm of policy-making, war and peace, and so on.»³⁸

Cette stratégie accepte donc la vision libérale selon laquelle les femmes ont été exclues du domaine et confinées au privé puisque le monde “cruel” des relations internationales ne touchait pas aux enjeux, aux problématiques entourant les questions féminines et/ou familiales.³⁹ En ce sens, cette stratégie accepte la distinction public/privé, politique/ non-politique, héritage philosophique du positivisme.

En acceptant de telles dichotomies, cette stratégie énonce clairement qu'il y a une nette distinction entre ce qui fait partie de l'étude et de la pratique des relations

³⁸ S. Whitworth, «Feminism and International Relations», p. 13.

³⁹ **Ibid.**, p. 14.

internationales, soit les questions de diplomatie, de guerre et de paix, et ce qui en est nécessairement exclu, soit les questions touchant à la société civile, les mouvements sociaux, le "rôle des femmes" et les rapports sociaux de sexe. Or, en mettant l'accent sur une plus grande inclusion des femmes dans l'arène publique et politique des relations internationales, cette stratégie propose un changement plutôt artificiel. C'est qu'elle ne fait que suggérer l'ajout des femmes à un domaine qui s'est défini de par des intérêts soi-disants masculins, qui s'est défini en opposition aux problématiques concernant les femmes. Cette première stratégie du féminisme libéral n'a, par conséquent, qu'un effet compensatoire, et ne peut point s'avérer radicale. Elle prétend pouvoir éliminer l'inégalité sexuelle du domaine en y donnant l'accès aux femmes. Cependant, celle-ci ignore les caractéristiques structurelles de l'inégalité sexuelle. En fait, elle accepte les structures de pouvoir comme étant légitimes. Selon cette stratégie, l'étude et la pratique des relations internationales n'ont rien d'injuste ou d'inégal⁴⁰ et dès que l'on pourra observer une meilleure représentation des femmes au sein des instances de pouvoir du monde des relations internationales, l'on aura atteint l'égalité.

Cette stratégie ne permet pas de se demander, à la base, pourquoi les femmes sont absentes de la pratique des relations internationales puisqu'elle prend pour acquis que le domaine des relations internationales en est une qui soit objective et neutre.

⁴⁰ S. Whitworth, «Feminism and International Relations», p. 14; S. Brown, «Feminism, International Theory and International Relations of Gender Inequality», p. 462.

Conséquemment, cette stratégie demeure toujours liée au positivisme et à ses dichotomies, telles que le sont les théories traditionnelles des relations internationales. Cette stratégie ne peut donc échapper au biais sexuel, bien qu'elle tente de le camoufler. L'ONU, en suggérant une plus grande inclusion des femmes au sein des instances politiques et économiques pour remédier à l'impact de la mondialisation de l'économie sur la situation socio-économique des femmes, prend pour acquis qu'il n'y a rien de fondamentalement injuste à ces structures politiques et économiques, à la mondialisation ou aux changements qu'elle impose.

2.2.2. La seconde stratégie du féminisme libéral

Quant à la seconde stratégie associée au féminisme libéral de la discipline des relations internationales, celle-ci ne présuppose pas, comme la première le fait, que les femmes sont absentes du domaine des relations internationales⁴¹. Les tenants de cette seconde perspective postulent que le sexisme et le biais androcentrique des théoriciens traditionnels des relations internationales ont empêché ces derniers de comprendre, de voir jusqu'à quel point les femmes prenaient part à toute une gamme d'activités se produisant sur la scène internationale.

Selon cette approche, le simple fait d'ajouter des femmes à la pratique des relations internationales n'est pas suffisant puisque ceci ne permet de voir jusqu'à quel point l'étude et la pratique des relations internationales sont coupables d'un biais sexuel,

⁴¹ S. Whitworth, «Feminism and International Relations», p. 14.

ayant rendu invisibles les activités des femmes. Cette stratégie s'inspire donc du féminisme libéral dans le sens qu'elle juge donc nécessaire d'élargir la définition traditionnelle de la discipline et ses catégories d'analyse pour y inclure les activités des femmes, de façon à accroître l'objectivité de cette discipline.

Les écrits se situant dans le cadre de cette approche s'attardent à décrire les rôles que les femmes ont joué au sein de l'armée, de l'industrie durant la guerre, à démontrer, comme le fait l'ONU, jusqu'à quel point les femmes sont impliquées dans le processus de développement et comment leur sérieuse implication a longtemps été ignorée par les institutions dévouées au développement international.⁴²

Le fait de témoigner que les femmes ont toujours été présentes au sein du monde des relations internationales implique certes une critique de la façon dont les académicien-ne-s ont ignoré les activités des femmes. Cependant, cette stratégie n'est point radicale, comme le suggère Sandra Whitworth, et donc, elle ne s'avère pas très différente de la première. Certes, cette stratégie ne vise pas exactement à intégrer les femmes à la pratique, voire aux structures de prise de décision du monde des relations

⁴² Whitworth fait allusion ici à une multitude de textes qui témoignent de l'implication au sein de l'armée, de la guerre et du processus de développement. Sans doute, celui qui a ébranlé le plus la discipline des relations internationales et plus précisément celle des études en développement international est le texte d'Ester Boserup. Celle-ci, comme le suggère Whitworth, a réussi à démontrer la contribution économique des femmes au processus de développement au sein des pays en développement, et ce, en notant, entre autres choses, leur présence notoire au sein de la main-d'œuvre agricole. Les constats de Boserup ont mené à l'incorporation des femmes et de leurs préoccupations au sein des programmes de développement et à la création des initiatives WID. Voir à ce sujet: S. Whitworth, «Feminism and International Relations», p. 15; L'auteure fait référence au texte suivant: Ester Boserup, Woman's Role in Economic Development, Londres: Georges Allen and Unwin, 1970.

internationales, toutefois les solutions qu'elle recommande ne s'éloignent pas trop de cette dernière.

En fait, elle propose, tel qu'en témoigne Whitworth, des solutions visant à intégrer les activités des femmes aux catégories d'analyse du domaine. Alors que le processus d'inclusion proposé par la première stratégie s'adresse à la pratique des relations internationales, le processus d'intégration de la seconde stratégie est destiné au sujet d'étude des relations internationales. Tout comme la première stratégie associée au féminisme libéral, la seconde stratégie accepte en quelque sorte la définition traditionnelle du sujet d'étude des relations internationales dans la mesure où elle prétend que l'on puisse rétablir la neutralité, l'objectivité de celle-ci en ajoutant les activités des femmes à ses catégories d'analyse, afin de remédier au biais androcentrique des théorisations traditionnelles.⁴³

En effet, comme le suggère Whitworth:

By this view, liberal feminists seek to apply more strictly methodological norms of social scientific inquiry, correcting in this way the gender-blindness that results from the historic and systematic exclusion of women from both the study and practice of international relations.⁴⁴

⁴³ Mary E. Hawkesworth, «Knowers, Knowing, Known: Feminist Theory and Claims of Truth», *Signs*, 14 (3), Printemps 1989, p. 535.

⁴⁴ S. Whitworth, «Feminism and International Relations», p. 16.

Les deux stratégies de l'approche féministe reposent sur le postulat de base selon lequel l'inclusion des femmes au sein des domaines qui les considéraient ou qui les rendaient invisibles éliminera les inégalités sexuelles⁴⁵, et rétablira la justice de la pratique des relations internationales, ou la neutralité et l'objectivité de l'étude ou de la pratique des relations internationales. De la sorte, ces deux stratégies semblent prôner la nécessité d'une approche féministe à l'égard des relations internationales, de façon à mieux faire fonctionner les théories traditionnelles des relations internationales. Le féminisme devient ici alors une "problem-solving theory".

Par conséquent, ni la première, ni la seconde stratégie découlant de l'approche féministe libérale du domaine des relations internationales ne s'avèrent radicales. Répétons-le, ces stratégies identifient la nature du biais sexuel dans le manque d'objectivité des théories, ou dans le manque de représentativité des programmes ou des structures politiques et économiques. Elles veulent toutes les deux remédier au biais sexuel, en tentant d'enlever les barrières qui limitent la participation des femmes. Toutefois, aucune de ces stratégies ne remet en question la nature androcentriste des catégories "universelles" ou des structures politiques ou économiques auxquelles elles veulent ajouter l'expérience féminine. Elles veulent favoriser une meilleure intégration des femmes à un domaine qui est lui-même androcentriste, puisqu'il s'est toujours défini de par l'exclusion de ces dernières. Ainsi, ces stratégies ne réussissent pas à expliquer réellement les raisons pour lesquelles les femmes et les rapports sociaux de sexe ont été exclus de la dite discipline.

⁴⁵ S. Whitworth, «Feminism and International Relations», p. 14.

Elles sont incapables de démontrer que cette exclusion est le fruit d'un construit social favorisant l'expérience masculine au détriment de l'expérience féminine. D'ailleurs, Elizabeth Gross illustre très bien ce propos en parlant de cette insuffisance du féminisme libéral:

It became increasingly clear that it was not possible simply to include women in those theories where they had previously been excluded, for this exclusion forms a fundamental structuring principle and key presumption of patriarchal discourse. It was not simply the range and scope of objects that required transformation, most profoundly, and threateningly, the very questions posed and the methods used to answer them [...] needed to be seriously questioned. The political, ontological and epistemological commitments underlying patriarchal discourses, as well as their theoretical contents required re-evaluation.⁴⁶

Certes de nombreuses critiques ont été formulées à l'égard de l'approche féministe libérale au sein de la discipline des relations internationales. Dans le même sens, l'application qu'a fait l'ONU de cette approche a été et est encore l'objet du même type de critiques.

La section qui suit nous aidera à démontrer brièvement en quoi les initiatives passées de l'ONU en matière de femmes et développement trouvent leurs racines dans le féminisme libéral. Elle nous donnera aussi l'occasion d'en constater les limites en raison de leur attachement à ce féminisme libéral et d'anticiper celles des solutions que l'ONU met de l'avant dans le cadre de la Conférence de Beijing et qui ont pour mandat de remédier à l'impact de la mondialisation de l'économie sur la situation des femmes.

⁴⁶ Elizabeth Gross, «Introduction», dans V. Spike Peterson (sous la dir. de), **Gendered States - Feminist (Re)Visions of International Theory**, Boulder, CO: Lynne Rienner Press, 1992, p. 8.

2.2.3. Les initiatives de l'ONU en matière de femmes et développement: l'acclamation du féminisme libéral

Tel que nous l'avons mentionné, l'ONU, dans le cadre de ses initiatives visant les femmes, fait preuve de l'utilisation du féminisme libéral. C'est avec la parution de l'importante étude d'Ester Boserup intitulée **Woman's Role in Economic Development** que l'ONU est sensibilisée à l'existence d'un biais sexuel au sein de ses programmes de développement. Et, c'est par l'intermédiaire d'une approche s'inspirant du féminisme libéral et favorisant l'intégration des femmes que l'ONU vise à remédier au biais sexuel de ses programmes.

Ainsi, les initiatives onusiennes en ce qui a trait aux femmes et au processus de développement, et qui remontent à la Conférence de Mexico City (1975) et à la Décennie de l'ONU pour les femmes (1975-1985), empruntent la logique féministe libérale selon laquelle les femmes et les hommes devraient être égaux en termes de droits. Plus précisément, l'ONU fait usage de cette logique pour justifier l'inclusion des femmes à ses programmes en stipulant que les femmes doivent pouvoir, au même titre que les hommes, tirer profit des bénéfices du processus de développement.

Pour ce faire, l'ONU encourage la préparation et le lancement de plusieurs études mondiales⁴⁷ devant expliquer l'importance du rôle des femmes au sein du processus de

⁴⁷ Tel que le mentionnent Hilikka Pietilä et Jeanne Vickers, une de ces études devait devenir un des documents de base pour la Conférence de Nairobi en 1985. Cette étude se voulait plutôt particulière puisque différente. En fait, elle avait comme mandat d'étudier le développement au niveau global du point de vue des femmes, et ce, autant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Auparavant, les rapports portant sur le

développement, et ce, plus précisément au niveau du commerce, de l'agriculture, de l'industrie, de l'énergie, de l'argent, des finances, de la science et de la technologie. Ces documents témoignent de l'important rôle des femmes à titre d'agentes impliquées dans chaque aspect du processus de développement, et des bénéfices qu'elles tireraient d'une participation accrue au processus de développement en matière de salaire, de conditions de travail, et d'accès au processus décisionnel.

Ils élaborent également des moyens pour améliorer la situation des femmes en tant qu'agentes et bénéficiaires du processus de développement aux niveaux national, régional et international et font part de l'impact de telles améliorations sur les indicateurs de développement.

Des études annuelles, telles que le **World Survey on the Role of Women** de 1986, concluent que le développement soutenable présuppose l'amélioration de la situation sociale, politique et économique des femmes. Ceci doit faire en sorte que dorénavant les approches en matière de développement international soient davantage en mesure de refléter les besoins humains, et ce, en tenant compte de la perspective féminine et du rôle des femmes au sein du processus de développement. Voici d'ailleurs ce que suggère l'étude en question:

développement ne s'étaient concentrés que sur la situation des femmes au sein des pays en développement. A ce propos voir Hilikka Pietiala et Jeanne Vickers, **Making Women Matter - The Role of the United Nations**, «updated and expanded edition», Londres et Atlantic Highlands: Zed Books, édition 1994, p. 9.

The most important conclusion of the Survey is that development in general will become more humane, and reflect essential human needs better, if the feminine perspective is taken as the guiding principle. Bringing this perspective into development theories and economics, and into planning and policies, will bring development back to its only legitimate aim - the well-being of the human race, neither more nor less. The interests of women are the interests of human beings, of children and of the whole human family, including men.⁴⁸

Face à de tels constats, l'ONU décide d'élargir son mandat pour y intégrer les problématiques et les préoccupations des femmes. Les remèdes que l'ONU propose visent donc à rétablir l'objectivité et la neutralité de ses programmes en promouvant une intégration des femmes et de leurs préoccupations au sein de ces derniers.

Ainsi, plusieurs des initiatives onusiennes en matière de femmes et de développement sont mises de l'avant. Certaines sont le fruit d'une stratégie "welfare" se caractérisant par des programmes de planification des naissances, des programmes de nutrition à l'intention des jeunes mères et de leurs enfants; d'autres recommandent des mesures visant à lutter contre la **pauvreté** des femmes de par des politiques de promotion des besoins fondamentaux.

Plusieurs s'inscrivent aussi dans le cadre d'une stratégie encourageant l'**efficacité** par le biais de mesures visant à remédier à l'impact de la mondialisation de l'économie et reconnaissant la "sous-utilisation" des femmes en tant que main-d'oeuvre en ce qui a trait au fonctionnement du processus de développement. De tels programmes se donnent alors comme mandat d'éliminer les barrières que pose l'inégalité des sexes à la

⁴⁸

H. Pietiala et J. Vickers, «Making Women Matter - The Role of the United Nations», p. 31.

santé de l'activité économique, et ce, en donnant aux femmes l'accès aux mêmes droits économiques que les hommes. Or, ces différentes catégories d'initiatives⁴⁹ visent toutes à faire en sorte que les femmes ne soient plus marginalisées par le processus de développement sans pour autant remettre en question la nature sexuée des idées et des valeurs qui en découlent et celle du processus de développement auquel elles désirent mieux intégrer les femmes.

D'ailleurs, comme le suggèrent Naila Kabeer et Anne Marie Goetz, en promouvant l'intégration des femmes au processus de développement, ces programmes ne questionnent point l'essence même du modèle de développement, voire de "modernisation", mais plutôt le fait que les femmes n'aient pu en bénéficier. En ce sens, ils renforcent le discours économique libéral duquel découle ce modèle de développement économique. Ainsi, comme le suggère Naila Kabeer:

[...] WID advocacy in development retained the fundamental premises of the liberal world-view. It was not the market solution per se that had failed women, but planners and employers - and sometimes women themselves - whose irrational prejudices and misplaced assumptions led to discriminatory outcomes. The problem, therefore, was how to ensure that the benefits of modernization reached women; or, in the language of the UN Decade for Women, how to ensure the integration of women into development. Since these benefits were generated in the modern sector and the cash economy, via the agency of the market, the solution lay in improving women's access to the market and the public sphere.⁵⁰

⁴⁹ Plusieurs auteur-e-s analysent les différentes catégories de programmes visant l'intégration des femmes au processus de développement (Women in Development ou WID). D'un-e auteur-e à l'autre, les catégories peuvent prendre différents noms. On s'est ici inspiré des catégories étudiés par Geeta Chowdhry, dans un texte intitulé «Engendering Development ? WID in International Development Regimes», dans Marianne H. Marchand et Jane L. Parpart, **Feminism/Postmodernism/Development**, Routledge: London et New York, 1995. Naila Kabeer offre également un bon aperçu des différents types de programmes WID. Voir à ce propos: N. Kabeer, «Reversed Realities - Gender Hierarchies in Development Thought», chapitre 1.

⁵⁰ N. Kabeer, «Reversed Realities - Gender Hierarchies in Development Thought», pp. 19-20.

Comme nous l'avons démontré précédemment, l'approche féministe derrière ces initiatives de l'ONU se voulait donc ancrée dans les prémisses fondamentales du libéralisme. Et, par surcroît, elle se veut en quelque sorte le reflet de deux "projets politiques" se complétant. Le premier s'avère un culte des valeurs libérales. L'invisibilité des préoccupations des femmes au sein des programmes de développement est perçue comme un problème de sous-représentation des intérêts féminins, voire comme un biais sexuel des planificateurs de ces mêmes programmes. Ainsi, pour remédier à ce biais sexuel, il faut veiller à une application plus rigide des principes libéraux pour rétablir l'objectivité de ces programmes de développement.

Il ne s'agit donc pas de remettre en cause la nature même de ces programmes ou du modèle de développement économique que ces derniers promouvaient. Au nom des droits humains et du droit à l'égalité et à la justice, l'on vise alors à intégrer les femmes aux programmes de développement, de manière à faciliter leur accès à la sphère publique et au marché de façon à ce qu'elles puissent contribuer au processus de développement. La marginalisation des femmes n'est jamais attribuée ici à la nature du modèle économique sur lequel reposait ce même processus.

Cependant, ce premier projet, qui semble briller de par la noblesse de son dessein, vient en appuyer un second. Ce dernier a pour mandat d'éliminer les obstacles que posaient la sous-représentation politique et l'exclusion économique des femmes à la santé de l'activité économique. En donnant aux femmes les outils nécessaires pour qu'elles soient mieux

adaptées aux exigences du marché et qu'elles soient "productives", ce second projet politique veille à la santé de la croissance économique.

Ces programmes visant l'intégration des femmes au sein du processus de développement reflètent donc davantage une finalité économique que la nécessité du respect des droits des femmes. En ce sens, le premier projet sert à légitimer l'existence du second. Ainsi, comme le suggère Geeta Chowdhry:

Taking the early abstract critiques of capitalism and patriarchy to their logical conclusion, internationally-oriented socialist feminists argue that WID [**Women in Development**] projects are strategic tools of capitalist expansion [...]. The main purpose of these projects is to promote capitalism. The development and assistance of third world women is incidental.⁵¹

Ainsi, si de tels programmes doivent susciter une amélioration de la situation des femmes des pays en développement et permettre ainsi d'atteindre les buts en matière de développement soutenable, leur finalité s'avère autre. Elle se résume à promouvoir la santé de l'économie. Voilà qui nous servira comme point de départ pour notre analyse de la rhétorique de l'ONU au sein du programme d'action de la Conférence de Beijing.

En effet, dans la même mesure que ces premières initiatives onusiennes s'inspirent du féminisme libéral en visant à favoriser une meilleure intégration des femmes au processus de développement économique sans pourtant questionner la nature sexuée du concept de développement et de la structure de l'économie, l'ONU en fait autant dans le cadre de la

⁵¹ Geeta Chowdhry, «Engendering Development? Women in Development (WID) in International Development Regimes», dans J. L. Parpart et M. H. Marchand (sous la dir. de), «Feminism/Postmodernism/Development», p. 35.

Conférence de Beijing, plus précisément, dans le cadre de ses solutions ayant pour mandat de remédier à l'impact de la mondialisation de l'économie sur la situation des femmes. Ceci se voit de par sa tendance à identifier la cause de la marginalisation et de l'exploitation des femmes dans le contexte de la mondialisation de l'économie comme un problème de sous-représentation, et de par sa volonté de rétablir l'objectivité et la neutralité des structures économiques et politiques en y intégrant les femmes et en prétendant ainsi mettre un terme à cette sous-représentation. C'est que la cure proposée par l'ONU pour remédier à l'impact de la mondialisation de l'économie sur la situation des femmes consistera à intégrer davantage les femmes à l'économie (voire permettre leur adaptation au contexte de la mondialisation de l'économie), sans remettre en cause le fait que les fondations mêmes de l'économie supposent une exclusion, voire une marginalisation et une exploitation des femmes.

Tel qu'il en sera question dans le chapitre 3, l'ONU mettra de l'avant des solutions fournissant aux femmes les mêmes outils que les hommes pour qu'elles soient mieux adaptées aux réalités de la mondialisation de l'économie. De cette façon, elle visera à effacer la nature sexuée des processus découlant de la mondialisation de l'économie, soit à les rendre plus neutres, voire plus objectifs.

Notre approche s'inspirant du féminisme critique de Sandra Whitworth et de la théorie critique de Robert Cox nous aidera à démontrer comment, en fait, l'approche féministe libérale de l'ONU ne permet point une juste analyse du lien entre la marginalisation et

l'exploitation des femmes et la mondialisation de l'économie. En fait, notre cadre d'analyse critique nous aidera à observer comment les idées sous-tendues par les solutions de l'ONU ont pour finalité de faciliter et de perpétuer la mondialisation de l'économie. Voilà qui nous amènera à expliquer que ces recommandations tendent à maintenir le statu quo puisqu'en appuyant le discours de la mondialisation de l'économie, elles soutiennent aussi les idées quant aux rapports sociaux de sexe dont profite cette dernière et qui contribuent à la marginalisation et à l'exploitation des femmes.

Conclusion

Ce chapitre a permis de contextualiser les éléments qui guideront l'analyse qui se retrouvera dans les chapitres 2 et 3 et qui nous permettra de confirmer notre hypothèse. Il a été question, *a priori*, d'identifier les paramètres théoriques autour desquels s'oriente notre hypothèse. Ainsi, afin de démontrer, que la portée des solutions proposées par l'ONU pour remédier à l'impact de la mondialisation de l'économie sur la situation des femmes est limitée en raison de l'approche féministe libérale sous-tendant ces mêmes solutions, nous nous sommes lancés dans une analyse du discours de cette approche afin d'en comprendre ses principes de base et ses lacunes. Un tel examen guidera la discussion du chapitre 3 de manière à démontrer en quoi l'approche de l'ONU, dans le cadre de la Conférence de Beijing, s'inspire réellement du féminisme libéral. Nous avons donc expliqué, lors de cet examen, comment le féminisme libéral perçoit l'inégalité sexuelle comme une question de sous-représentation des intérêts et des droits des femmes et comment il est incapable de remédier véritablement à cette inégalité sexuelle

car aveugle à la nature structurelle de cette dernière. De cette manière, nous avons démontré que le féminisme libéral tend à maintenir le statu quo et ainsi confirmé le premier postulat théorique relié à notre hypothèse et énoncé dans l'introduction de la thèse.

L'analyse fournie dans ce chapitre nous a permis de prévoir que si les solutions de l'ONU s'inspirent d'une telle approche, elles contribueront elles aussi au maintien du statu quo. Voilà qui laisse présager que notre hypothèse sera confirmée.

Notre examen de l'approche féministe néo-gramscienne a d'ailleurs laissé sous-entendre que les solutions de l'ONU découlant du féminisme libéral auraient comme résultat le maintien du statu quo. En effet, notre discussion portant sur le féminisme néo-gramscien nous a aidés à voir que celle-ci s'avérait la mieux placée, et ce, en raison de son matérialisme historique, pour expliquer comment la marginalisation et l'exploitation des femmes constituent des conditions inhérentes au fonctionnement de la mondialisation de l'économie. Du même coup, cet examen nous a permis de constater que le féminisme néo-gramscien était en mesure de comprendre les lacunes de l'approche féministe libérale de l'ONU et des solutions qui en découlent. En effet, nous avons pu voir que l'approche féministe néo-gramscienne a la capacité de démontrer que le féminisme libéral dont fait foi l'ONU ne peut faire autrement que de favoriser le statu quo car les idées que l'ONU véhicule visent à favoriser l'adaptation des femmes à une mondialisation de l'économie qui contribue à leur marginalisation et à leur exploitation.

Dans le second chapitre de cette thèse, nous effectuerons, par le biais de notre féminisme néo-gramscien, une analyse des causes structurelles de la marginalisation et de l'exploitation des femmes sur lesquelles repose la mondialisation de l'économie. Une telle analyse nous permettra justement de comprendre que cette marginalisation et cette exploitation des femmes sont attribuables au fait que la mondialisation de l'économie s'assoit sur des rapports de force, voire sur des idées quant aux rapports sociaux de sexe qui sont opprimantes envers les femmes.

Les constats de ce second chapitre nous permettront de démontrer la portée limitée des solutions de l'ONU découlant de la Conférence de Beijing et qui visent à remédier à l'impact de la mondialisation de l'économie sur la situation des femmes. En effet, le troisième et dernier chapitre de cette thèse, en s'appuyant du féminisme néo-gramscien et suite à un examen des recommandations de l'ONU émanant du programme d'action de la Conférence de Beijing, mettra de l'avant l'idée selon laquelle, de par leurs racines féministes libérales, les solutions de l'ONU tendent à renforcer la mondialisation de l'économie ainsi que les idées à l'égard des rapports sociaux de sexe sur lesquelles celle-ci repose. Sera ainsi confirmée notre hypothèse, dans la mesure où nous pourrions établir que les recommandations de l'ONU dans le cadre de la Conférence de Beijing constituent un exemple témoignant de l'incapacité du féminisme libéral d'admettre la nature profondément sexuée de l'économie, voire de l'économie mondialisée. Par conséquent, nous pourrions conclure que le féminisme libéral duquel s'inspirent les solutions de

l'ONU ne peut faire autrement que d'encourager l'ONU à maintenir le statu quo en ce qui a trait à la marginalisation et à l'exploitation des femmes reliées au contexte de la mondialisation de l'économie.

II - De la nature sexuée de la mondialisation de l'économie ou de la construction des femmes comme épouses et mères

«According to patriarchal principles, globalization is a natural evolutionary next stage in human civilization, that it is inevitable, that it is happening on its own, we've moved from local groups to national state settings and now the next step is globalization and to present it as inevitable and natural. But that has been the tendency of patriarchy: present everything patriarchy would like to establish as the order, as a natural happening. It is not natural. It has been shaped. It has been shaped by very clearly identifiable interests and globalization suits those interests.»⁵²

Introduction

Le discours qui soutient la mondialisation de l'économie nous dresse un portrait tout à fait heureux de l'impact de cette dernière. Pourtant, les restructurations économiques des vingt-cinq dernières années ne sont pas sans avoir occasionné de sérieux problèmes pour tout un chacun. Dans cette première section du deuxième chapitre de cette thèse, nous démontrerons que ce discours préconise une vision neutre, positive et incontournable de la mondialisation. L'objectif principal de ce chapitre consistera à reprendre les éléments abordés dans cette section pour démontrer que malgré ce qu'en prétend le discours de la mondialisation, les transformations amenées par la mondialisation de l'économie ont des répercussions sévères sur certaines parties de la population, particulièrement sur les femmes. Ce chapitre permettra donc d'expliquer que les changements associés à la mondialisation de l'économie ne nous affectent pas tous et toutes de la même façon. En

⁵² Vandana Shiva, Entrevue préparée par Vera Britto avec Vandana Shiva, pour la Research Foundation for Science, Technology and Natural Resource Policy, Indes, Septembre 1996, pp. 1-2.

fait, l'analyse présentée nous aidera à questionner la nature supposément neutre de ces changements, et ce, en exposant leur nature sexuée. En effet, il s'agira de voir comment ces transformations s'appuient de la division sexuelle du travail et des idées qui s'en dégagent quant aux rôles sexuels appropriés dans le monde du travail, et comment elles suscitent, par là, la marginalisation et l'exploitation des femmes.

Il sera donc question d'expliquer comment les restructurations imposées dans le contexte de la mondialisation de l'économie profitent de la différence sexuelle, soit d'idées quant au rôle social des femmes et à la valeur de ce rôle, et de constater qu'elles sont, pour cette raison, à l'origine de la marginalisation et de l'exploitation dont souffrent les femmes.⁵³

La démarche de ce chapitre s'inscrira dans le cadre d'une approche féministe critique, voire néo-gramscienne, dans la mesure où nous explorerons les liens qui existent entre les idées, les rapports sociaux de sexe, les institutions et les conditions matérielles. En effet, cette approche nous permettra de dresser des liens entre la marginalisation et l'exploitation des femmes et la façon dont le fonctionnement des processus reliés à la mondialisation de l'économie en dépend. Voilà qui contribuera à confirmer notre seconde prémisse théorique postulant la nature sexuée de l'économie dans le contexte de sa mondialisation.

⁵³

Bien qu'il serait tout à fait de mise d'étudier comment sont liées les différences de sexe, d'ethnie et de classe et déterminent la subordination des femmes, ce chapitre se restreindra surtout à l'étude de la différence sexuelle.

Dans le chapitre 3, cette démarche nous aidera à voir que les solutions de l'ONU contribuent à cette marginalisation et à cette exploitation puisqu'elles prennent pour acquis la neutralité des changements imposés par la mondialisation de l'économie.

1. Un sens à la mondialisation de l'économie: le discours

Contrairement à ce que le laisse sous-entendre l'idéologie libérale, l'économie ne se veut point neutre. En fait, elle se révèle indissociable des rapports sociaux, voire des rapports de pouvoir entre les gens, particulièrement entre les hommes et les femmes. En ce sens, la mondialisation de l'économie n'est pas au-dessus de nous, c'est-à-dire au-dessus de ces rapports sociaux, qu'elle juge pourtant de l'ordre du privé. En fait, pour fonctionner, elle doit s'alimenter de ces mêmes rapports. Cependant, en étudiant la rhétorique associée à la mondialisation, nous pouvons comprendre que celle-ci est perçue, avant tout, comme un phénomène neutre, incontournable et qui est jugé comme ayant des retombées positives sur tout un chacun.

Le discours de la mondialisation de l'économie, prenant ses racines dans le libéralisme économique, prône la suprématie des forces du marché, de la "démocratie" et de l'individualisme à laquelle doivent être subordonnés l'économique, le politique et le social. En effet, le discours derrière la mondialisation promouvoit la libéralisation de l'économie mondiale. Pour ce faire, ce discours prône l'ouverture du marché intérieur des pays au monde entier, de même qu'une rationalisation des interventions de l'État.

«L'objectif est de laisser le contrôle des leviers économiques au secteur privé, laissant à

l'État les activités qui ne sont pas profitables économiquement, mais tout de même nécessaires au fonctionnement d'une société libérale.»⁵⁴

Mais, si l'on peut parler d'un discours de la mondialisation, l'on doit se questionner quant à sa provenance, voire chercher à savoir qui le diffuse. Cox nous dit que le discours de la mondialisation a pour origine un processus consensuel qui prend ses racines dans des forums non-officiels qui gèrent l'économie, le commerce et les finances, tels le GATT, la Commission trilatérale, l'OCDE, le FMI et le G-7. Comme le mentionne Cox: «These [organizations] shape the discourse within which policies are defined, the terms and concepts that circumscribe what can be thought and done.»⁵⁵ Ces forums dictent donc les règles du fonctionnement de l'économie, du commerce et des finances, règles qui sont ensuite transmises au sein des instances décisionnelles telles les gouvernements nationaux et les firmes transnationales. En dictant à ces instances ce qui peut être pensé et fait dans le contexte de la mondialisation, ces forums présentent celle-ci comme inévitable, comme si les seuls choix possibles étant ceux s'inscrivant dans le cadre de la mondialisation.

À un niveau pratique, les transformations qui ont eu lieu et qui se produisent toujours dans le cadre de la mondialisation de l'économie sont, par conséquent, présentées comme

⁵⁴ Daniel Leblanc, Le post-fordisme et la marginalisation des pays les moins avancés - la réaction des acteurs économiques et institutionnels dominants à la crise du fordisme, thèse de maîtrise déposée au département de science politique de l'Université d'Ottawa, Ottawa, Ontario, 5 mai 1995, p. 35.

⁵⁵ Robert W. Cox, «Global Restructuring: Making Sense of the Changing International Political Economy», dans R. Stubbs et G. Underhill (sous la dir. de) Political Economy and the Changing Global Order, Toronto: McClelland & Stewart Ltd, 1994, p. 49.

étant inévitables. Elles se sont manifestées, comme l'explique H  l  ne Pellerin, de par la multinationalisation de la production qui prend ses origines dans l'intensification de trois processus inter-relie  s: l'expansion des march  s, la mobilit   accrue du capital et la restructuration de la production sur une base g  ographique, sectorielle et organisationnelle⁵⁶.

Or, ces changements se sont op  r  s et continuent de s'op  rer en fonction de cette suppos  e n  cessit   de s'int  grer    l'  conomie mondiale en sachant s'adapter    la comp  tition *internationale/mondiale*. Ils ont des r  percussions, entre autres choses, sur le r  le de l'  tat, comme le sugg  re Isabelle Bakker:

The new global economy, we have been told, requires increased international competition between countries for investment and production, a greater emphasis on trade, and less government spending and regulation of the economy. In other words, governments have no choice but to adapt their domestic economies, particularly the fiscal side, to the new demands of an increasingly global economy.⁵⁷

Par cons  quent, conform  ment au discours de la mondialisation, l'  tat se dira soumis aux exigences de l'  conomie mondiale. Il se d  vouera donc    assainir les d  penses publiques pour r  duire le d  ficit, et ce, en effectuant des coupures au sein des ses programmes et de ses effectifs. L'  tat se donnera   galement comme mandat de permettre aux forces du march   de r  organiser l'  conomie nationale pour qu'elle puisse s'ins  rer au sein de blocs commerciaux transnationaux ou r  gionaux.    cette fin, il s'engage    privatiser les

⁵⁶ H  l  ne Pellerin, «Global Restructuring in the World Economy and Migration: the Globalization of Migration Dynamics», *International Journal*, XLVIII, printemps 1993, p. 241.

⁵⁷ Isabella Bakker, «Introduction: The Gendered Foundations of Restructuring in Canada», dans Isabella Bakker (sous la dir. de), *Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada*, Toronto: University of Toronto Press, 1996, p. 3.

entreprises, à assurer une libéralisation des régimes d'investissement, à éliminer le protectionnisme, à faire en sorte que la main-d'oeuvre soit compétitive au niveau international, et à soutenir la création d'infrastructures pour attirer les investissements étrangers.⁵⁸ Ainsi, l'État n'a maintenant plus le rôle de pourvoyeur qu'il occupait à l'ère du keynésianisme car, dans le contexte de la mondialisation, le contrôle de son économie lui échappe. Ce sont dorénavant les finances mondiales qui deviennent l'autorité gérant le comportement des États et des firmes.⁵⁹

Toujours conformément au discours de la mondialisation de l'économie, les firmes transnationales voient la nécessité de changer leurs méthodes de production et les emplacements de production, et ce, dans le but de s'adapter à la compétition internationale. Comme le signale Isabella Bakker:

Technological and managerial changes are taking place that allow firms to divide the different aspects of their operations, globally in order to take advantage of the lowest cost raw materials, the best research and development, the highest-quality assembly, and the most effective marketing.⁶⁰

À cette fin, les firmes transnationales procèdent à une réorientation considérable de leurs stratégies institutionnelles d'investissement impliquant en grande partie une délocalisation

⁵⁸ D. Leblanc, «Le post-fordisme et la marginalisation des pays les moins avancés», p. 35.

⁵⁹ Comme le prétend Cox, en raison de leur pouvoir en matière de création de crédit, elles déterminent le futur de la production. Ceci est attribuable à l'importance des gains financiers immédiats au détriment du développement industriel à long terme. De plus, comme le siège du processus de décisions des finances mondiales est situé dans des villes-monde telles que New York, Tokyo, Londres, Paris et Frankfurt et est lié au reste du monde via des réseaux informatisés, la souveraineté des États et leur capacité de gérer l'économie de façon s'en retrouvent amoindries.

⁶⁰ I. Bakker, «Introduction: The Gendered Foundations of Restructuring in Canada», p. 4.

de la production principalement manufacturière et une délocalisation des activités de recherche et développement de l'industrie du haut-savoir.⁶¹

Or, les différents processus de la mondialisation de l'économie sont perçus, selon la rhétorique qui les soutient, comme ayant leur propre logique menée par les changements technologiques et le fruit de décisions rationnelles. En faisant référence aux décisions facilitant la mondialisation de l'économie comme étant rationnelles, ces décisions et les changements qu'elles imposent sont en quelque sorte dépolitisés. Ces décisions et ces changements nous donnent donc l'impression d'être neutres. Isabella Bakker illustre bien ce constat:

The economic becomes self-regulating and depoliticized in the sense that the imperatives of efficiency and competition become inevitable, imposed by some external force over which people have no control over.⁶²

En plus du fait que les transformations associées à la mondialisation de l'économie nous apparaissent rationnelles, dépolitisées, neutres et incontournables, le discours de la mondialisation nous porte à croire qu'elles sont ou qu'elles seront bénéfiques pour tous et toutes: «The projection is that somehow globalization [la mondialisation] makes us all wonderful, equal inhabitants in a global village.»⁶³

⁶¹ Claire Turenne-Sjolander, «The Rhetoric of Globalization: What's in a Wor(l)d?», *International Journal*, LI, Automne 1996, p. 605.

⁶² I. Bakker, «Introduction: The Gendered Foundations of Restructuring in Canada», p. 4.; C. Turenne-Sjolander, «The Rhetoric of Globalization: What's in a Wor(l)d?», p. 604.

⁶³ V. Shiva, «Entrevue préparée par Vera Britto avec Vandana Shiva», p. 2.

Mais, plus encore, le discours de la mondialisation de l'économie ira jusqu'à proclamer cette ère et la transnationalisation de la production qui en découle comme l'ère du règne du consommateur. Ceux qui s'en feront les ardents défenseurs la percevront ainsi:

They see global production as increasing efficiency by allowing each country to specialize in its strengths. Less-developed countries are able to provide low-cost, unskilled labor, while developed countries provide management, technical and financial resources. The result is that more goods and services are produced more cheaply, to the benefit of all. Consumers, in particular, are seen as the great beneficiaries of globalized production, because of the abundance of low-cost higher-quality goods from which to choose.⁶⁴

De plus, cette logique de la mondialisation suppose que si les travailleurs des pays industrialisés écotent de la délocalisation des industries, ils en bénéficieront à long terme. En effet, comme le suggèrent Bonacich et al., alors que les emplois nécessitant "peu de compétences" ou plus intensifs en main-d'oeuvre se retrouveront dans les pays en développement, les pays industrialisés jouiront d'emplois dans le domaine de la haute technologie, et d'emplois au niveau de la gestion de l'économie mondiale. Par conséquent, le discours de la mondialisation prétend ce qui suit:

[...] workers in the advanced countries will be "pushed" up to more middle-class positions, servicing and directing the workers in the rest of the world. Moreover, as other countries develop, the purchasing power will increase, leading to larger markets for the products of the developed countries. Growth in exports means growth in domestic production and thus growth in domestic employment.⁶⁵

Ainsi, la meilleure chose à faire est de s'adapter aux changements amenés par la mondialisation de l'économie, et ce, le plus vite et le plus convenablement possible afin

⁶⁴ Edna Bonacich et al., **Global Production - The Apparel Industry in the Pacific Rim**, Philadelphie: Temple University Press, 1994, p. 8.

⁶⁵ E. Bonacich et al., «Global Production - The Apparel Industry in the Pacific Rim», p. 9.

de ne pas en être marginalisé.⁶⁶ En effet, comme le suggère Daniel Leblanc, le discours de la mondialisation de l'économie tente de nous convaincre de son inévitabilité et des bienfaits qui en résulteront et dont nous pourrions tous et toutes profiter. Comme il le suggère:

Par la voie des moyens de communications et de ce qui peut être appelé la culture mondiale, des individus d'à travers le monde entendent périodiquement les constats de cette idéologie, se faisant dire qu'il s'agit d'une dynamique mondiale sur laquelle ils ont peu d'emprise. Par contre, ils entendent en retour qu'ils ont une chance incroyable de participer à un système qui assurera la prospérité mondiale à courte échéance, s'ils sont prêts à s'y adapter.⁶⁷

Le discours de la mondialisation de l'économie nous porte donc à croire que tout un chacun peut profiter des réalités imposées par cette mondialisation pourvu que l'on accepte de s'y adapter. En faisant pareil postulat, la rhétorique qui soutient la mondialisation confère à cette dernière un caractère neutre, en stipulant que tous et toutes puissent en bénéficier. Le caractère supposément neutre de cette dernière est d'autant plus réitéré grâce à la réussite de certaines femmes, qui ont "su" s'adapter à la mondialisation et qui en profitent maintenant.

En fait, la réussite de ces femmes dans le contexte de la mondialisation de l'économie viendra appuyer le discours qui appuie celle-ci en démontrant que cette mondialisation n'est pas responsable d'approfondir les inégalités entre les sexes. L'argument qui sera proclamé, et qui sera repris par ce discours, consistera à nous convaincre du fait que si une bonne proportion des femmes a réussi professionnellement dans un tel contexte,

⁶⁶ E. Bonacich et al., «Global Production - The Apparel Industry in the Pacific Rim», p. 9.

⁶⁷ D. Leblanc, «Le post-fordisme et la marginalisation des pays les moins avancés», p. 32.

d'autres femmes pourront en faire autant.⁶⁸ D'ailleurs, comme le font remarquer McDowell et Court, la croissance du secteur financier, une des caractéristiques de la mondialisation, vient en fait appuyer cet argument:

[...] economic restructuring, the push for flexible employment practices and the growth of part-time work have been crucial aspects of the feminisation of the British labour market. Throughout the 1980s, female employment continued to expand whereas male employment, especially on a full-time basis, fell. Women accounted for 53% of the total labour force at the beginning of the 1990s and in certain parts of the country, their participation rates exceeded those of men.⁶⁹

Au Canada et au Mexique, l'on a également été témoins d'une entrée massive des femmes au sein du marché du travail, suite aux restructurations économiques des vingt et vingt-cinq dernières années. En effet, en se référant à l'ouvrage de Nancy Zukewich Ghalam, Gabriel et McDonald, nous dévoilent que la proportion de femmes oeuvrant au sein de la force ouvrière au Canada se chiffrait à 53% chez les femmes de quinze ans et plus, et ce, comparativement à 41% en 1975. Au Mexique, cette proportion a triplé depuis les quarante dernières années.⁷⁰ En effet, elles mentionnent à ce propos: «The changing economy has created new oportunities for [...] women in managerial and professional occupations [...]. For example, female economists, lawyers, accountants and auditors have all increased in numbers.»⁷¹

⁶⁸ Christina Gabriel et Laura Macdonald, «NAFTA and Economic Restructuring: Some Gender and Race Implications», dans I. Bakker, «Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada», University of Toronto Press: Toronto, Buffalo, Londres, 1996, p. 171.

⁶⁹ Linda McDowell et G. Court, «Gender Divisions of Labour in the Post-Fordist Economy: the Maintenance of Occupational Sex Segregation in the Financial Services Sector», *Environment and Planning A*, 26, 1994, p. 1399.

⁷⁰ Christina Gabriel et Laura Macdonald, «NAFTA, Women and Organising in Canada and Mexico: Forging a Feminist Internationality», *Millenium*, 23 (3), 1994, p. 537.

⁷¹ *Ibid.*, p. 541

Voilà qui viendra appuyer le discours de la mondialisation de l'économie, qui est soutenu et légitimé par les actions de l'ONU comme nous le démontrerons dans le troisième chapitre de cette thèse. En effet, un tel constat révèle que la mondialisation de l'économie a permis à plusieurs femmes de s'immiscer au sein de la force de travail et d'occuper de prestigieux postes de gestion. Ceci, selon la rhétorique de la mondialisation de l'économie, contribue à renforcer l'idée de la neutralité des changements résultant de cette mondialisation, et ce, dans la mesure où l'on sera porté à croire que toutes les femmes peuvent profiter des bienfaits de la mondialisation puisque certaines en tirent déjà avantage. Tel que nous en ferons mention dans le chapitre 3, l'ONU, par le biais de ses recommandations, viendra soutenir cet aspect du discours de la mondialisation en expliquant que de plus en plus de femmes peuvent être incluses au sein de la force de travail et dans des postes professionnels et de haute gestion, il suffit de mieux incorporer les femmes et leurs préoccupations au sein des instances politiques et économiques, voire de faire en sorte que ces instances leur donnent les mêmes outils pour qu'elles puissent y parvenir.

Or, le discours de la mondialisation ignore et nie les inégalités profondes que génère et sur lesquelles s'assoit cette mondialisation. Ce faisant, il ne permet pas de se demander pourquoi l'on a assisté à une arrivée massive des femmes au sein de l'économie, ni comment les femmes ont été réellement intégrées à cette économie ou si elles sont toutes intégrées de la même façon.

Cette rhétorique libérale, à laquelle souscrit l'ONU, suppose que peu importe que l'on soit homme ou femme, ou peu importe l'origine ethnique ou le statut social, tous les individus peuvent s'adapter aux réalités de la mondialisation de l'économie, pourvu qu'ils ou elles aient les mêmes droits et privilèges. De cette façon, la rhétorique de la mondialisation de l'économie supprime l'importance de la différence sexuelle, ethnique ou de classe et la possibilité d'intersection entre ces trois différences dans la manière dont est vécu l'impact de cette mondialisation.

Pourtant, en dépit de ce que prétend le discours sous-tendant la mondialisation de l'économie, la mondialisation ne s'avère aucunement neutre. En fait, elle institutionnalise les différences, c'est-à-dire, elle tire avantage des différences telles les différences de sexe, les différences de classe et les différences ethniques, dans sa quête de profits. Elle provoque, par le fait même, une polarisation basée sur ces différences.

Comme nous l'avons mentionné au début de cette section, l'économie n'est point neutre. Elle est en fait indissociable des rapports sociaux, voire des rapports de pouvoir entre les gens, particulièrement entre les hommes et les femmes. Par conséquent, la mondialisation de l'économie ne peut aucunement être au-dessus de nous, c'est-à-dire au-dessus de ces rapports sociaux, qu'elle estime pourtant de l'ordre du privé.

D'ailleurs, tel qu'il en sera question dans la section qui suivra, son fonctionnement repose sur des idées spécifiques quant à ces mêmes rapports.

En ce sens, la marginalisation et l'exploitation des femmes qui résultent de la mondialisation ne sont pas uniquement attribuables à une question de sous-représentation de leurs intérêts et de leurs droits au sein des sphères économiques et politiques, comme le prétend l'ONU. Elles ne sont pas, non plus, accidentels. Voilà donc ce que nous tenterons de démontrer dans la partie suivante.

Ainsi, nous dresserons un portrait de cette marginalisation et de cette exploitation comme une des conséquences de la mise en marche des processus associés à la mondialisation de l'économie. En fait, nous démontrerons, dans cette section, comment cette conséquence n'est pas tant un effet mais plutôt un pré-requis, voire une condition inhérente et non pas accidentelle à la mondialisation de l'économie.

Il s'agit ainsi de confronter le discours de la mondialisation, à une vision féministe critique, voire néo-gramscienne, de l'origine de l'impact de la mondialisation de l'économie sur la situation socio-économique des femmes. Cette vision cherchera à remettre en question la nature supposément neutre de la mondialisation pour démontrer comment son fonctionnement repose sur des idées quant aux rapports sociaux de sexe qui soient opprimantes à l'égard des femmes et qui sont donc à l'origine de la marginalisation et de l'exploitation des femmes. Nous verrons, dans l'introduction de la prochaine section, la façon dont l'analyse effectuée dans ce chapitre nous permettra éventuellement de faire preuve de la portée limitée des solutions de l'ONU en ce qui a trait à l'impact de la mondialisation de l'économie sur la situation des femmes.

2. La mondialisation de l'économie - la marginalisation et l'exploitation des femmes: l'effet ou le pré-requis?

Le but des deux prochaines sections consistera donc à confronter le discours libéral de la mondialisation et qui prétend que cette dernière est bénéfique pour tous et toutes et que les inégalités qu'elle engendre ne sont que temporaires; que la mondialisation est neutre et que, par conséquent, la différence sexuelle n'a rien à voir avec la façon dont est vécu l'impact de cette mondialisation ou avec la manière dont celle-ci fonctionne.

En fait, il s'agira d'expliquer dans les sections suivantes que la mondialisation de l'économie comporte réellement un caractère sexué puisque la marginalisation et l'exploitation des femmes qu'elle suscite constituent des conditions *sine qua non* à son fonctionnement.

Une telle analyse, qui s'inspire du féminisme néo-gramscien de Whitworth, nous portera à nous demander quelles idées sont véhiculées par la mondialisation pour encourager la marginalisation et l'exploitation des femmes. Il sera question d'expliquer comment les transformations qu'implique la mondialisation de l'économie profitent d'idées qui reposent sur la différence sexuelle, voire sur la définition des femmes comme épouses, mères et ménagères et comment ces idées sont à l'origine de la marginalisation et de l'exploitation des femmes.

De la sorte, les constats découlant du chapitre 2 nous aideront à démontrer que les recommandations de l'ONU, en proposant une meilleure adaptation des femmes aux réalités de cette mondialisation, nient cette nature sexuée et ne permettent pas de remédier efficacement à la marginalisation et à l'exploitation des femmes qui résultent de cette même nature sexuée.

2.1 Le règne de la différence: la construction des femmes comme épouses, mères et ménagères au sein de l'économie

Contrairement aux propos de l'ONU, la marginalisation et l'exploitation des femmes dans le contexte de la mondialisation de l'économie ne peuvent aucunement être attribuées à un problème de sous-représentation des intérêts féminins, ou même à une question de comportements sexistes. En fait, comme le suggère Elizabeth Grosz, si sexisme il y a, celui-ci est toujours soutenu par des règles et des normes quant aux comportements acceptables que l'on associe aux hommes et aux femmes.

Or, nous désirons expliquer ici que la marginalisation et l'exploitation des femmes propres à la mondialisation de l'économie prennent leurs racines dans la façon dont l'économie capitaliste s'appuie d'idées et de normes de conduite imbriquées au sein de la division sexuelle du travail et qui déterminent le rôle social des femmes et la valeur de ce rôle.

Nous analyserons donc, dans la section qui suivra, comment les changements associés à la mondialisation de l'économie s'appuient sur de telles idées et de telles normes, et ce, de façon à démontrer que celles-ci sont à l'origine de l'approfondissement de la marginalisation et de l'exploitation des femmes. Mais, auparavant, nous définirons la nature de ces idées et de ces normes.

Tel que le suggère Helen Safa, la subordination des femmes précède la venue du capitalisme et varie à travers l'histoire et les cultures:

System of male dominance range from the high levels found in the classic patriarchy of the Middle East, South Asia and East Asia to the relatively autonomy of mother-child units evidenced in sub-Saharan Africa. Classic patriarchy is sanctioned by kinship and religious systems that conferred total authority over women and youth to senior men in patrilocal kin groups in return for male protection.⁷²

Toutefois, comme en fait foi Safa, l'émergence du capitalisme et du colonialisme imposent des patterns d'hégémonie masculine qui limitent l'autonomie féminine en excluant les femmes de la sphère publique de production, patterns qui ne sont pas fondés sur des relations filiales traditionnelles ou sur des systèmes religieux.⁷³ Ces patterns d'hégémonie masculine sont ici plutôt fondés sur la façon dont l'économie capitaliste est structurée.

En effet, comme le soutient Susan Tiano, l'économie, voire l'économie capitaliste, suppose l'existence de la sphère publique de production (sphère d'accumulation) et la

⁷² Helen Safa, **The Myth of the Male Breadwinner - Women and Industrialization in the Caribbean**, Boulder, San Francisco, Oxford: Westview Press, 1995, p. 38.

⁷³ **Idem.**

sphère privée de reproduction (sphère de subsistance) entre lesquelles l'on peut observer une division des tâches qui s'effectue en fonction du sexe. Nous allons expliquer, un peu plus loin, comment une telle division fait en sorte que ces deux sphères soient porteuses de rapports de pouvoir, voire de rapports sociaux de sexe. Toutefois, expliquons, pour le moment, les caractéristiques propres à chacune de ces deux sphères.

Le travail associé à la sphère de production, tel qu'en fait mention Tiano, se caractérise par la création de biens et de services qui se fait au moyen d'un processus ouvrier auquel participent des travailleurs faisant usage de leur imagination et/ou de leurs compétences manuelles et physiques, de façon à transformer les ressources naturelles/matières premières afin d'accroître l'utilité de ces dernières.⁷⁴ Le travail effectué dans la sphère publique de production possède une valeur marchande car il implique la mise en pratique de compétences, la création de biens tangibles, et surtout car il génère la création de capitaux. Il apparaît ainsi comme l'exécution d'un travail véritablement humain, c'est-à-dire conscient, rationnel, planifié et productif.⁷⁵

La valeur du travail de la sphère privée de reproduction est toute autre. Et, le travail effectué au sein du domaine privé s'avère aussi différent. Il se caractérise par les tâches ménagères, les soins et le soutien émotif prodigués aux membres de la famille, incluant

⁷⁴ Susan Tiano, **Patriarchy on the Line - Labor, Gender, and Ideology in the Mexican Maquila Industry**, Philadelphie: Temple University Press, 1994, p. 31.

⁷⁵ **Ibid.**, p. 46.

ceux qui constitueront la force de travail pour la sphère de production, ainsi que les malades et les enfants, qui deviendront la prochaine génération de travailleurs ménagers et salariés.⁷⁶ Ce travail implique aussi la production de subsistance tel l'agriculture et le commerce au noir.

Comme nous l'avons suggéré précédemment, la séparation des tâches entre ces deux sphères s'est longtemps effectuée en fonction du sexe: traditionnellement, seuls les hommes se chargeaient du travail rémunéré de la sphère publique de production, alors que les femmes s'occupaient du travail de reproduction propre à la sphère privée. Aujourd'hui comme jadis, ce travail effectué au sein de la sphère privée n'a jamais été perçu comme possédant une valeur marchande, et n'a donc jamais été rémunéré. En effet, ce travail n'a jamais été rémunéré car il a toujours été compris comme le devoir naturel des femmes. Or, étant supposément naturel, ce travail n'a point été vu comme impliquant l'exercice de compétences, mais plutôt comme l'exercice de talents naturels, voire biologiques, et donc, non dignes d'être rémunérés. Cette non-rémunération de ce travail de reproduction est également attribuable au fait qu'il n'ait jamais impliqué d'activité générant des capitaux.

Le rapport de pouvoir qui existe entre la sphère publique de production et la sphère privée de reproduction au sein du capitalisme réside dans le fait que la valeur du travail effectué dans la seconde soit, en quelque sorte, subordonnée à la valeur du travail

⁷⁶

S. Tiano, «Patriarchy on the Line», p. 32.

effectué dans la première. Nous entendons par ce constat, que la valeur du travail propre à la sphère privée assumé par les femmes soit mesurée en fonction du travail propre à la sphère publique assumé par les hommes. Ainsi, mis à part le fait que le travail de reproduction de la sphère privée ne génère pas de capitaux comme le fait celui de la sphère publique de production, le travail associé à la sphère privée et effectué par les femmes est invisible.

En effet, le travail de la sphère privée est invisible car il est perçu comme relevant du devoir naturel des femmes. Ainsi, la subordination des femmes avec l'émergence du capitalisme s'explique par le fait qu'elles sont toujours perçues comme effectuant des activités qui leur sont naturelles. Ces activités, qui, tel que nous l'avons mentionné précédemment, se caractérisent par les soins des enfants, des vieillards et des malades et les tâches domestiques sont en effet perçues comme les tâches naturelles des femmes en tant qu'épouses et mères. Ces activités apparaissent invisibles en raison de cette "naturalité" de leur rôle, et ne sont pas, par conséquent, conçues comme du travail digne d'être rémunéré. Les tâches naturelles des femmes se situent ici en opposition avec le travail humain, voire rationnel, planifié, productif et rémunéré des hommes.

Ainsi, selon cette division sexuelle du travail, les femmes exécutent des tâches gratuites qui sont reliées à la sphère privée de reproduction, alors que les hommes, libérés de ces tâches, effectuent du travail rémunéré au sein de la sphère publique de

production. Mais, plus encore, les hommes, étant les seuls à se dédier au travail rémunéré, sont perçus comme les uniques pourvoyeurs de leur famille en subvenant aux besoins matériels de cette dernière. Ce mythe de l'homme pourvoyeur de la famille réaffirme le rôle des femmes à titre d'épouses, mères et ménagères et leur attribue un rôle de travailleuses de second ordre. En effet, comme le mentionne Safa:

Designating men as the primary breadwinner maintains male control over female labor, which is largely confined to the home and reproductive sphere. Domestic labor under capitalism serves to maintain and reproduce the labor force, but because labor within the home is unpaid, it is increasingly devalued as income-earning activities in the public sphere confer greater status and prestige. Even when they are employed, women are a distinct disadvantage in the labor market because of their dual productive-reproductive role. Women can thus be exploited as a source of cheap labor because their salaries are deemed supplementary to the primary male breadwinner.⁷⁷

En somme, la structure de l'économie capitaliste suppose un rapport entre la sphère privée et la sphère publique qui est à la base de la division sexuelle des tâches et qui tend à déterminer l'exercice et la valeur de ces tâches en fonction de l'identité sexuelle. Selon cette division, les femmes effectuent un travail naturel d'épouses, de mères et de ménagères qui se veut gratuit, et, les hommes effectuent un travail qui exige des compétences, qui génère des capitaux et qui a donc une valeur marchande.

Maria Mies illustre d'ailleurs bien ce propos:

Due to the biologicistic definition of women's interaction with nature, her work both in giving birth and raising children as well as the rest of domestic work does not appear as work or labour. The concept of labour is usually reserved for men's productive work under capitalist conditions, which means work for the production of surplus value. Though women also

⁷⁷

H. Safa, «The Myth of the Male Breadwinner», p. 37.

perform such surplus-value-generating labour, under capitalism the concept of labour is generally used with a male or patriarchal bias, because under capitalism, women are typically defined as housewives, that means as non-workers.⁷⁸

Ainsi, en plus de limiter les possibilités des activités économiques des femmes en raison de leur différence sexuelle, voire biologique, et de les confiner, par conséquent, au domaine et aux tâches du privé, cette division sexuelle des tâches n'attribue pas la même valeur au travail effectué dans la sphère publique et dans la sphère privée. La différence sexuelle, selon la division sexuelle du travail, devient le déterminant du type et de la valeur du travail.

Or, bien qu'à l'heure actuelle, les femmes fassent grandement partie de la sphère publique de production, il demeure que cette division sexuelle des tâches existe toujours. Les femmes demeurent encore définies en tant qu'épouses, mères et ménagères en dépit du travail qu'elles exécutent. En effet, comme nous l'avons mentionné précédemment, la sphère de production et de reproduction interagissent, créent et perpétuent des images et des idées quant au rôle approprié des êtres humains, soit des hommes et des femmes au sein de la société qui renforcent cette image du rôle social des femmes à titre d'épouses, mères et ménagères. Par conséquent, les images quant aux rôles sexuels diffusées et perpétuées par cette division sexuelle du travail subsistent encore.

78

Maria Mies, Maria, **Patriarchy and Accumulation on a World Scale: Women in the International Division of Labour**, London: Zed Books, 1994 (1986), pp. 45-46.

D'ailleurs, les idées et les images véhiculées par la division sexuelle du travail sont réitérées de nouveau en raison des restructurations qu'a imposées et que continue d'imposer la mondialisation de l'économie. La marginalisation et l'exploitation des femmes dont est responsable la mondialisation de l'économie, tel que nous le verrons dans la prochaine section, sont attribuables à une réitération de cette image des femmes comme épouses, mères et ménagères, de celle de la valeur "gratuite" de leur travail et de celle du mythe de l'homme en tant que pourvoyeur de famille. Ces idées seront reprises dans le contexte de la mondialisation et conféreront aux femmes un statut de travailleuses de second ordre. Voilà qui constituera l'objet d'étude de la section qui suit et qui nous aidera à expliquer la nature sexuée du phénomène de la mondialisation de l'économie.

2.2 La division sexuelle du travail et la mondialisation de l'économie

Comme nous l'observerons dans cette partie du chapitre 2, dans le cadre de la mondialisation de l'économie, les normes et les idées découlant de la division du travail et faisant référence aux rôles sexuels et à la valeur de ces rôles sont transposées au domaine public de l'économie. En ce sens, nous expliquerons ici que les transformations amenées par la mondialisation de l'économie et qui suscitent l'intégration des économies nationales en un tissu économique mondial perpétuent l'idée et l'existence matérielle des femmes en tant qu'épouses, mères et ménagères, et ce, même par rapport au type de travail qu'elles peuvent effectuer et à la valeur marchande de celui-ci. Mais, plus encore, et tel qu'il en sera question un peu plus loin,

nous analyserons comment ces transformations encouragent l'institutionnalisation de la construction sociale du rôle des femmes à titre d'épouses, mères et ménagères, et comment cette institutionnalisation leur confère un statut de travailleuses de second ordre qui est à la base de leur marginalisation et de leur exploitation.

2.2.1 Les éléments caractérisant les femmes comme épouses, mères et ménagères dans le contexte de la mondialisation de l'économie

Afin de nous aider à effectuer une analyse du lien entre les changements imposés par la mondialisation de l'économie et la construction sociale des femmes en tant qu'épouses, mères et ménagères, nous énumérerons ci-dessous quelques-unes des caractéristiques que nous attribuons à ce construit social, et ce, en nous inspirant de nos recherches et principalement des propos de Maria Mies.

Dans le contexte de la mondialisation de l'économie, la définition des femmes comme épouses, mères et ménagères s'illustre par le biais de plusieurs facteurs: elles constituent la main-d'oeuvre de choix dans le contexte de la mondialisation de l'économie car elles sont intégrées à l'économie mondiale de façon "universelle" en tant qu'épouses, mères et ménagères et non comme travailleuses et on leur attribue ainsi un statut de travailleuses de second ordre; l'on prend pour acquis que les femmes en tant que travailleuses sont toujours dépendantes d'un "pourvoyeur", qu'il soit leur père ou leur époux; le temps qu'elles consacrent à leur travail n'est point limité, en fait, leur fardeau en termes de travail s'accroît avec la mondialisation; l'organisation

du travail que leur impose la mondialisation de l'économie les contraint à effectuer du travail qui les isolent et qui rend difficile la possibilité pour ces dernières de se regrouper pour militer en vue de meilleures conditions de travail, leur domaine familial étant souvent leur lieu de travail⁷⁹. Ces idées sont d'ailleurs sous-tendues par une idée plus principale que nous avons analysée précédemment et selon laquelle la valeur du travail des femmes nous apparaît quasiment invisible, puisque le type de travail que celles-ci effectuent dans la sphère publique est perçu comme l'extension de leurs fonctions naturelles, voire biologiques.

Comme nous l'avons observé dans la section précédente, ce travail n'est point vu comme l'exercice de compétences acquises qui méritent d'être rémunérées, mais plutôt comme le fruit du talent ou du rôle naturel des femmes. Or, étant naturel, ce travail n'est même pas considéré comme du travail mais, en fait, comme une activité dont sont responsables les femmes.

Nous traiterons dans la section suivante du fait que, dans le cadre de la mondialisation de l'économie, les femmes se retrouvent marginalisées et exploitées puisque celle-ci les intègre à la sphère publique de production non pas comme travailleuses mais comme épouses, mères et ménagères. Ceci qui leur attribuera un statut de travailleuses de second ordre.

⁷⁹ Maria Mies, «Gender and Global Capitalism», dans Leslie Sklair, **Capitalism and Development**, London, New York: Routledge, 1994, p. 112.

Voyons précisément comment les caractéristiques que nous venons de décrire sont légitimées et soutenues par les transformations que provoque la mondialisation de l'économie et comment ce lien contribue à l'approfondissement de la marginalisation et de l'exploitation des femmes auxquelles veut remédier l'ONU dans le cadre de la Conférence de Beijing.

2.2.2 La mondialisation de l'économie et la perpétuation de l'image des femmes en tant qu'épouses, mères et ménagères

Les transformations associées à la mondialisation de l'économie sont nombreuses, pourtant, il ne s'agit pas ici d'effectuer une analyse exhaustive de ces dernières. Il est plutôt question d'en examiner quelques-unes pour démontrer comment elles réitèrent l'image des femmes à titre d'épouses, mères et ménagères et comment cette image confère aux femmes un statut de travailleuses de second ordre qui contribue à leur marginalisation et à leur exploitation. Les observations découlant de cette discussion nous permettront de cerner les racines de la marginalisation et de l'exploitation des femmes auxquelles l'ONU prétend pouvoir remédier par le biais des solutions découlant du programme d'action de la Conférence de Beijing.

Il va sans dire que les restructurations associées à la mondialisation de l'économie remontent à plusieurs décennies et s'inscrivent dans le cadre d'un contexte économique particulier. En effet, ces transformations, comme le suggère Cox, prennent leur origine dans la période de la crise économique mondiale des années

soixante-dix. Cette crise a d'ailleurs mis fin à une longue période de croissance économique nourrie par le mode de gestion keynésien et à l'industrialisme fordiste et a suscité la création d'une nouvelle conjoncture économique. Ce nouvel ordre se caractérise de par une remise en question du keynésianisme et du rôle de l'État-Providence. En effet, tel que nous l'avons abordé dans la première section de ce chapitre, cet ordre prend ses assises dans des valeurs néo-libérales qui donnent préséance aux lois du marché et du secteur privé, et ce, en fonction d'une intégration de plus en plus poussée de l'économie-monde, lois auxquelles est maintenant subordonné l'État.

a) L'internationalisation de la production

De façon plus concrète, la mondialisation de l'économie s'exprime en partie de par la transnationalisation des capitaux et de leur pouvoir politique et économique. Ceci s'est manifesté et se manifeste encore aujourd'hui, bien que de manière nuancée, de la sorte:

Capital mobility has reached new heights as transnational corporations (TNCs) plan world-wide production, investment and distribution strategies across continents and nation states.⁸⁰

L'internationalisation de la production se veut donc l'une des manifestations associées à la mondialisation de l'économie qui est intrinsèquement liée à la définition des femmes en tant qu'épouses, mères et ménagères et à la perpétuation de cette définition. C'est vers la fin des années soixante et vers le début des années soixante-dix et face aux derniers souffles du boom économique de l'après-guerre que les firmes

⁸⁰ M. Patricia Connelly et al., «Restructured Worlds/Restructured Debates», **Canadian Journal of Development Studies**, édition spéciale, 1995, p. 19.

multinationales des pays industrialisés prennent la décision de délocaliser leur production manufacturière et leurs investissements à l'étranger, soit vers des pays où les processus de production étaient intensifs en main-d'oeuvre. Comme Elizabeth McLean Petras le mentionne, l'abondance d'une main-d'oeuvre à bon marché constituait la mesure incitative à cet égard, particulièrement en ce qui concernait les entreprises, telles celles de l'industrie de l'électronique, de l'industrie des jouets, et particulièrement, celles de l'industrie du vêtement:

The overseas departure of U.S. garment manufacturing began during the 1960s, initially to Hong Kong and Taiwan, and then on to Korea, Singapore, Malaysia, Mexico, and, later, to Thailand and the Philippines. These countries were incorporated into the 'global factory'; young women workers became part of the 'global assembly line'. [...] based on unlimited supplies of labor, garment multinationals were able to expand output, yet curtail expenses by availing themselves of the massive numbers of inexpensive female workers in low wage zones.⁸¹

Une telle stratégie allait donc changer la division internationale du travail, puisqu'au lieu de se dévouer à la production de matières premières, les pays en développement, selon la nouvelle division internationale du travail, s'affairaient à la production de biens manufacturés pour les pays industrialisés.

Cette stratégie de délocalisation des firmes multinationales a su prendre avantage de la détermination des pays en développement qui, désireux de se sortir de leur endettement, se sont dédiés à se constituer des industries vouées à l'exportation en faisant bon usage de leur main-d'oeuvre abondante et peu dispendieuse à titre

⁸¹ Elizabeth McLean Petras, «The Shirt on Your Back: Immigrant Workers and the Reorganization of the Garment Industry», *Social Justice*, 19 (1), Printemps 1992, p. 83.

d'avantage comparatif. Or, faisant partie de cette réserve, se retrouvent les femmes.

Celles-ci sont précipitées au sein des manufactures de l'économie mondiale, et ce, par le biais de projets WID mis sur pied par l'ONU, la Banque mondiale et le Fonds monétaire international. Tel que le rappelle Maria Mies: «It is no mere coincidence that the strategy of the new globalization of capital was formulated at the same time when the strategy of 'integrating women into development' entered the public discourse. The New International Division of Labour went hand in hand with a sexual division of labour.»⁸²

En effet, c'est vers le même moment que la nouvelle division internationale du travail s'est imposée, que le monde devient conscient de la nécessité d'intégrer les femmes au processus de développement. Comme nous en ferons mention dans notre troisième chapitre, inspirée des écrits d'Ester Boserup, l'ONU prône l'intégration des femmes au processus de développement lors de sa première conférence sur les femmes, à Mexico, en 1975.⁸³ Suite à cette conférence, l'ONU, la banque mondiale et les organisations non-gouvernementales intègrent à leurs programmes un chapitre sur les femmes et le développement. Éventuellement, cette stratégie d'intégration des femmes au sein du processus de développement mène à leur intégration à la production de marché.

⁸² M. Mies, «Gender and Global Capitalism», p. 112.

⁸³ M. Mies, «Patriarchy and Accumulation on a World Scale», p. 118.

Or, comme le rappelle Maria Mies, cette intégration des femmes à la production de marché (production pour les marchés étrangers par opposition à la production de subsistance) s'insère dans le cadre des stratégies de développement par voie d'exportation auxquelles doivent se conformer les pays endettés soumis au régime d'ajustement structurel du FMI.⁸⁴

La délocalisation des opérations manufacturières au sein des zones de production vouée à l'exportation dans ces pays en développement et les stratégies d'intégration des femmes au dit processus de développement ont eu pour conséquence d'encourager l'entrée massive de femmes dans le monde du travail. En effet, comme en témoigne Susan Tiano, au Mexique, les femmes en sont venues à constituer près de 80% de la force ouvrière dans les zones de production d'assemblage. D'ailleurs, en 1993, approximativement 170 000 travailleuses mexicaines occupaient des emplois au sein de maquiladoras qui logent les opérations manufacturières de firmes étrangères.⁸⁵

Pourtant, si un nombre croissant de femmes dans les pays en développement, tels le Mexique et même les pays d'Asie du Sud-Est, se sont vues insérées au sein de l'économie en raison de la création d'emplois suscitée par la délocalisation des opérations de production des firmes multinationales, il faut s'empresse de voir comment elles y ont été intégrées. Le statut des femmes à titre de main-d'oeuvre à bon

⁸⁴ M. Mies, «Patriarchy and Accumulation on a World Scale», p. 118.

⁸⁵ S. Tiano, «Patriarchy on the Line», p. 44.

marché leur a ouvert des portes au sein des industries intensives en main-d'oeuvre. La demande d'une main-d'oeuvre féminine était liée à la maîtrise qu'avaient les femmes de la couture et des autres talents rattachés aux tâches domestiques. L'offre de la main-d'oeuvre féminine, pour sa part, résultait d'un manque de travail rémunéré comme alternative au travail faiblement rémunéré. Ainsi, les femmes ont été intégrées au sein de l'économie en fonction de leur statut et de leur talents naturels en tant qu'épouses, mères et ménagères que leur impose la division sexuelle des tâches. Diane Elson illustre très bien ce propos:

The reproduction in world market factories of the sexual division of labour typical in labour-intensive assembly operations in developing countries rests upon some differentiation of the labour force which makes it more profitable to employ female labour than male labour in these jobs [...] What produces this differentiation? The answers that companies give when asked why they employ women, as well as the statements made by governments trying to attract world market factories, show that there is a widespread belief that is a 'natural' differentiation, produced by innate capacities and personal traits of women and men, and by an objective differentiation of their income needs in that men need an income to support a family, while women do not.⁸⁶

Or, en admettant qu'elles privilégient l'embauche de femmes en raison de leur talents "naturels" de pouvoir effectuer du travail répétitif et de pouvoir faire preuve de dextérité ou de leur besoin restreint d'argent, les firmes multinationales justifient la faible rémunération des femmes et réitèrent l'identité sexuelle des femmes à titre d'épouses, mères et ménagères. D'ailleurs, Maria Mies reprend une annonce publicitaire diffusée par le gouvernement malaysien qui appuie très bien cet argument. Celui-ci, voulant attirer des investisseurs étrangers, vantait les talents naturels des

⁸⁶ Diane Elson et Ruth Pearson, «The Subordination of Women and the Internationalization of Factory Production», dans Kate Young et al. (sous la dir. de), **Of Marriage and the Market - Women's Subordination Internationally and its Lessons**, Londres et New York: Routledge, 1981, p. 22.

femmes asiatiques: «The manual dexterity of the oriental female is famous the world over. Her hands are small and she works fast with extreme care. Who, therefore, could be better qualified by nature and inheritance to contribute to the efficiency of a bench-assembly production line than the oriental girl?»⁸⁷

Ironiquement, les aptitudes supposément “naturelles” des femmes, voire des femmes asiatiques, à effectuer du travail répétitif et monotone exigeant de la dextérité et de la minutie, tel le travail de couture propre à l’industrie du vêtement, ne s’avèrent point un héritage génétique qu’elles auraient reçu de leur mère. Plutôt, elles sont le fruit de leur socialisation, soit de l’enseignement des tâches que l’on juge appropriées au rôle que doivent assumer les femmes en société et au sein de l’économie.

Fait intéressant, cet enseignement est socialement invisible. Tel que nous l’avons déjà expliqué dans la section précédente, cet enseignement est invisible car les compétences qu’il procure aux femmes sont vues comme de l’ordre de la nature. La mondialisation de l’économie profitera de cette non-reconnaissance des compétences acquises des femmes. Voilà qui déterminera la place des femmes dans le contexte de la mondialisation de l’économie.

En effet, les emplois qui leur seront disponibles au sein des opérations de production délocalisées des firmes multinationales exigent comme pré-requis de la dextérité

⁸⁷ Rachael Grossman, dans M. Mies, «Patriarchy and Accumulation», p. 117.

manuelle. Or, l'enseignement social derrière cette dextérité manuelle étant invisible, l'on prétend que comme le temps requis pour former les travailleuses en tant que couturières est relativement court, c'est que les emplois qu'elles occupent exigent peu de compétences. Par conséquent, ceci justifiera ici leur faible rémunération. Cynthia Enloe explique clairement ce propos:

Garment-company managers have drawn on various patriarchal assumptions to help keep wages and benefits low in their factories. First, they have defined sewing as something that girls and women do 'naturally or traditionally'. An operation that a person does 'naturally' is not a 'skill', for a skill is something one has to be trained to do, for which one should then be rewarded [...]. The myth of women as natural sewers persists and is used to deflate women garment workers' actual skills.⁸⁸

Cette propagation de l'idée que, dans le contexte de la mondialisation de l'économie, les femmes soient toujours perçues et se perçoivent toujours comme épouses, mères et ménagères est réitérée ici en raison de l'invisibilité de leurs compétences. Comme nous venons de l'expliquer, c'est que ces compétences sont définies par la division sexuelle du travail comme des talents naturels des femmes, voire comme leur fonction "naturelle" d'épouses, de mère et de ménagères. Ainsi, une telle perception des femmes de la part des firmes multinationales contribue à approfondir l'exploitation des femmes, leurs compétences n'étant point reconnues, il en sera de même pour la valeur de leur travail.

⁸⁸ Cynthia Enloe, ***Bananas, Beaches and Bases: Making Feminist Sense of International Politics***, London: Pluto Press, 1989, p. 162.

Par conséquent, comme l'intégration des femmes à l'économie mondiale se fait en définissant ces dernières en fonction de leur identité sexuelle, elles ne sont jamais vraiment perçues comme des travailleuses au même titre que les hommes. En fait, elles occupent un statut de travailleuses de second ordre au sein de l'économie mondiale. Nous allons avoir l'occasion de revenir à ce constat dans les sections qui suivent.

Cette image de travailleuses de second ordre est aussi réitérée par la façon dont est légitimée la faible rémunération des femmes. Comme le suggère Cynthia Enloe, les gestionnaires d'entreprises se servent de l'éventualité de leur mariage pour leur offrir des piètres salaires. Ils prennent pour acquis que les femmes constituent des "secondary wage earners" puisqu'elles sont soutenues par le revenu de leur père ou qu'elles ne se perçoivent pas comme membres permanents de la force de travail:

They can presume that the single woman is just earning "pin money" for herself because she has a wage-earning father who supports her and her mother. Or they can claim that the single woman is not a "serious" member of the laborforce because she intends to work until she finds a husband and "settles down", supported by him. Therefore, she does not need to be paid as if she were a career worker, when she is sewing sleeves for the Fang Brothers or a back pocket for Levis she is just going through a "phase".⁸⁹

Dans le même sens, et tel qu'en témoigne Susan Tiano, les pratiques d'embauche des gestionnaires des maquiladoras au Mexique s'appuient d'idées semblables quant aux rapports sociaux de sexe et au rôle social que doivent jouer les femmes. Durant les années quatre-vingt, ces gestionnaires privilégiaient l'embauche de jeunes femmes célibataires et sans enfant. C'est que celles-ci étaient, supposément, moins aptes à être

⁸⁹ C. Enloe, «Bananas, Beaches and Bases», pp. 163-164.

distraites de leur travail en raison de leurs responsabilités familiales. D'un autre côté, s'ils privilégiaient l'embauche de ces jeunes filles, ces gestionnaires supposaient que celles-ci percevaient leur carrière en tant qu'activité temporaire précédant le mariage. Ceci s'est avéré avantageux pour les propriétaires des opérations de production logées dans les maquiladoras:

The short lived nature of their careers [celles des jeunes femmes] is advantageous to maquila firms, which encourage high turnover in order to avoid the costs of accumulated benefits and seniority-related wage increments. Rapid job turnover also limits workers' ability to develop the organizational clout and political consciousness that can accompany long-term employment.⁹⁰

Pourtant, au Mexique, cette tendance a changé en raison de l'expansion rapide de l'industrie maquila après 1982. Cette expansion a suscité le besoin d'une force de travail plus abondante et ceci a contraint les firmes à assouplir leurs critères d'embauche à l'égard des femmes plus âgées, mariées et mères. Ceci s'est d'ailleurs manifesté de par un changement d'attitudes quant à l'embauche de cette catégorie de travailleuses. Effectivement, Tiano en est venue à un tel constat, suite aux entrevues qu'elles a organisées avec des gestionnaires de firmes multinationales au Mexique: «Employers frequently said that children are an asset to women's successful job performance because the responsibilities of care make women more reliable in all aspects, including their job performance.»⁹¹

⁹⁰ S. Tiano, «Patriarchy on the Line», p. 73.

⁹¹ **Ibid.**, p. 92.

Par opposition, les jeunes femmes sont maintenant perçues comme frivoles, plus aptes à s'absenter ou à quitter leur emploi lorsqu'une autre occasion se présente. Elles sont donc dorénavant vues comme ne prenant pas leur emploi au sérieux car davantage préoccupées à se trouver un époux ou comme non obligées à se dédier à leur emploi puisqu'elles bénéficient du soutien financier de leur père.⁹²

Mais, peu importent les tendances observées, il demeure que les maquiladoras, qui ont pris naissance avec l'internationalisation de la production et des capitaux, ont contribué et contribuent encore à perpétuer l'image des femmes à titre d'épouses, de mères et de ménagères en raison de des préjugés patriarcaux sous-tendant leurs pratiques d'embauche. Comme le suggère Tiano:

The patriarchal undertones of these ideas are clear-cut: not only do they define single women in terms of their future roles as wives and mothers, but they indicate a paternalistic tendency to infantilize single women by viewing those who have not subjected themselves to the guidance of a male partner as childlike and silly.⁹³

Le danger de la perpétuation de cette perception des femmes en fonction de leur identité sexuelle d'épouses, mères et ménagères est que ceci camoufle leurs compétences, leur expérience, leur formation académique. Ceci a d'ailleurs contribué aux pratiques de faible rémunération à l'égard des femmes de la part des gestionnaires des maquiladoras.⁹⁴

⁹² S. Tiano, «Patriarchy on the Line», p. 93.

⁹³ **Ibid.**, p. 94.

⁹⁴ **Ibid.**, p. 96.

Mais, en plus d'exploiter les femmes en raison de la non-reconnaissance de leurs compétences et de la valeur de leur travail car perpétuant leur image en tant qu'épouses, mères et ménagères, les conditions de travail qu'imposent les firmes transnationales dans ces zones de production vouées à l'exportation sont des plus déplorables. Elles contribuent aussi à renforcer l'exploitation des femmes. Maria Mies illustre comment de telles conditions sont tout particulièrement flagrantes au sein de l'industrie de l'électronique:

A woman from a semi-conductor plant in Penang, Malaysia, said that every woman worker had to complete 700 chips per day, that they were not allowed to speak during work, that they were not allowed to move away from the workplace, that there were no breaks. The supervisors constantly criticized the workers. Eight hours of work at the microscopes would lead to eye-pains and nervousness. Every woman had a table by her side where she had to mark her daily quota of work. The women in the individual plants are constantly set against each other in productivity competitions to increase their quota. A woman who cannot meet the daily target is fired or has to work overtime.⁹⁵

Mais plus encore, outre le fait de promouvoir le rôle traditionnel des femmes à titre d'épouses et mères, l'importance de la "féminité" des femmes constitue une autre tactique pour dévaluer le travail que les femmes effectuent au sein du processus de production. En effet, comme le mentionne Cynthia Enloe:

Factory managers alone cannot keep women's labor cheap: it takes a combination of allies and ideas - about skills, marriage, feminine respectability, fashion. The politics of the international garment industry are sustained by relationships inside the home in the community, in and between governments, as well as on the factory floor.⁹⁶

⁹⁵ M. Mies, «Patriarchy and Accumulation on a World Scale», p. 136; Voir aussi à ce sujet le texte suivant: Angela Hale, «The Deregulated Global Economy: Women Workers and Strategies of Resistance», **Focus on Gender**, 4 (3), Octobre 1996.

⁹⁶ C. Enloe, «Bananas, Beaches and Bases», p. 165.

Ainsi la construction des femmes comme épouses, mères et ménagères est réitérée par le biais du “*flirt*” et des fréquentations avec les superviseurs, du harcèlement sexuel de la part de ces derniers, et par l'entremise de la promotion de “comportements féminins”. Ces mesures, aux yeux des gestionnaires, visent à compenser la supposée non-féminité du travail qu'effectuent les femmes, mais contribuent, d'un autre côté à dévaluer le travail de ces dernières:

[...] the firms manipulate women in a very obnoxious way as sex-symbols. At the weekends they not only organize cosmetics bazaars where the women are encouraged to spend their hard-earned money on lip-sticks, make-up, creams, etc, [...] but they also organize beauty contests in their firms where the women compete with each other for the title of beauty queen of their company.⁹⁷

Mais cette stratégie de reféminisation soulève un problème épineux. C'est qu'elle constitue une autre mesure qui sert à dévaluer la valeur productive des femmes et l'importance de leur travail, et donc à les exploiter davantage.⁹⁸ En fait, cette stratégie sert à légitimer le fait que peu importe ce que font les femmes, elles ne sont que des femmes, et dans le contexte de mondialisation de l'économie, toute dévaluation du travail féminin est justifiable et naturelle. D'ailleurs, il est facile pour une grande majorité de femmes de se complaire dans un climat de travail de la sorte, ayant déjà internalisé dans leur imaginaire la logique selon laquelle leur travail est moins important, moins digne d'un bon salaire que celui des hommes.

⁹⁷ M. Mies, «Patriarchy and Accumulation on a World Scale», p. 136.

⁹⁸ Karen J. Hossfield, «'Their Logic Against Them': Contradictions in Sex, Race, and Class in Silicon Valley», dans Kathryn Ward (sous la dir. de), **Women Workers and Global Restructuring**, Ithaca, NY: School of Industrial and Labour Relations, Cornell University, ILR Press, 1990, p. 159.

Et, leur capacité de pouvoir remettre en question leur situation est étouffée de par cette stratégie de "reféminisation". Comme nous venons de le constater, cette stratégie empêche les femmes de se percevoir véritablement comme travailleuses, limitant ainsi leur capacité de se mobiliser à titre de travailleuses.

b) La stratégie de flexibilisation: la croissance du secteur des services et des emplois à temps partiel

Mais, si la délocalisation de la production manufacturière ne va pas de soi sans relégitimer la construction sociale des femmes comme épouses, mères et ménagères, et par là, approfondit la marginalisation et l'exploitation des femmes dans les pays en développement, elle fait également des siennes dans les pays industrialisés. Tel qu'en font foi Gabriel et MacDonald:

In Canada, the structural shifts in the economy and the restructuring of production resulted in a decline in manufacturing and a growth in services. Large numbers of men lost full-time jobs in the unionised manufacturing sector because of de-industrialisation. Many women were forced to compensate for the loss of household income, often by gaining employment in the expanding service sector.⁹⁹

Comme le mentionne Linda McDowell et G. Court, en Angleterre comme dans les autres pays industrialisés, l'on note également une croissance du secteur des services. De paire avec cette croissance, l'on observe la prolifération d'emplois qui sont traditionnellement associés aux attributs socialement construits de la féminité, particulièrement avec l'expansion des services commerciaux orientés vers la consommation. En effet, comme en témoignent McDowell et Court:

⁹⁹ C. Gabriel et L. Macdonald, «NAFTA, Women and Organising in Canada and Mexico», p. 543.

[...] the caring, servicing labour that is a crucial part of the product of consumer services is embodied in women's labour and women are regarded by employers as 'natural' candidates for that wide range of low-paid jobs that [...] are expanding in global cities. [...] In the 1980s, among the fastest growing occupations were secretaries, cleaners, shop assistants, nurses, fast-food workers, clerks, waiters and waitresses [...] ¹⁰⁰.

Le tableau 1.1 présenté ci-bas illustre très bien cette idée. Il démontre nettement une tendance témoignant de la prédominance des femmes dans le secteur des services, et ce, tant dans les pays en développement que dans les pays industrialisés. Cette tendance se fait remarquer particulièrement au sein des pays d'Europe de l'Est où 73% de la main-d'oeuvre occupe des emplois au sein du secteur des services contre 50% de la main-d'oeuvre masculine, et chez les pays d'Amérique du Sud et des Caraïbes où la population active féminine s'y retrouve à 76% et 77% respectivement contre 45% et 49% de la population active masculine.

Tableau 1.1 Pourcentage de la répartition de la main-d'oeuvre féminine et masculine par secteur industriel, 1994

	Main-d'oeuvre féminine			Main-d'oeuvre masculine		
	Agriculture	Industrie	Services	Agriculture	Industrie	Services
<i>Régions développées</i>						
Europe de l'Est	17	35	48	20	45	35
Europe de l'Ouest et autres pays développés	7	20	73	7	43	50
<i>Afrique</i>						
Afrique du Nord	25	29	46	27	33	40
Afrique Sub-Saharienne	75	5	20	61	15	23
Suite à la page suivante						

Suite: Tableau 1.1 Pourcentage de la répartition de la main-d'oeuvre féminine et masculine par secteur industriel, 1994

	Main-d'oeuvre féminine			Main-d'oeuvre masculine		
	Agriculture	Industrie	Services	Agriculture	Industrie	Services
<i>Amérique latine et Caraïbes</i>						
Amérique centrale	7	19	74	41	23	36
Amérique du Sud	10	14	76	27	28	45
Caraïbes	11	12	77	23	28	49
<i>Asie-Pacifique</i>						
Asie de l'Est	35	29	36	29	34	37
Asie du Sud-Est	42	16	42	47	19	34
Asie du Sud	55	25	20	59	14	27
Asie centrale	33	20	47	34	31	35
Asie de l'Ouest	23	15	61	19	33	48
Océanie	21	13	66	27	29	44

Source: Préparé par la division des statistiques du Secrétariat des Nations Unies à partir de l'information fournie par l'Organisation internationale du travail, bureau des statistiques, tiré du document suivant - **The World's Women 1995 - Trends and Statistics**, *Social Statistics and Indicators, Série K No. 12, Nations Unies, New York, 1995, figure 5.7, p. 113.*

Mais, plus encore, la plupart des emplois créés avec la croissance de ce secteur des services et occupés par les femmes, dans les pays industrialisés comme dans les pays en développement, constituent des emplois à temps partiel. Tel que l'indique le tableau 1.2 ci-bas, on remarque une tendance, depuis la fin des années soixante-dix, qui démontre une présence importante des femmes dans ce genre d'emplois. Parmi les données les plus révélatrices, on peut noter le cas des Pays-Bas où la proportion de la population féminine occupant des emplois à temps partiel atteignait 62,2% en 1991 alors que la proportion de la population masculine se retrouvant dans de tels emplois se chiffrait à 16,7%.

**Tableau 1.2 Répartition par sexe de l'occupation
des emplois à temps partiel, 1973-1992**

Pays	Hommes					Femmes				
	1979	1983	1990	1991	1992	1979	1983	1990	1991	1992
Allemagne	1,5	1,7	2,6	2,7	...	27,6	30,0	33,8	34,3	...
Australie	5,2	6,2	8,0	9,2	10,5	35,2	36,4	40,1	40,9	43,3
Autriche	1,5	1,5	1,6	1,5	...	18,0	20,0	20,2	20,1	...
Belgique	1,0	2,0	2,0	2,1	...	16,5	19,7	25,8	27,4	...
Canada	5,7	7,6	8,1	8,8	9,3	23,3	26,1	24,4	25,5	25,9
Danemark	5,2	6,6	10,4	10,5	...	46,3	44,7	38,4	37,8	...
Espagne	1,6	1,5	2,0	11,8	11,2	13,7
États-Unis	9,0	10,8	10,0	10,5	10,8	26,7	28,1	25,2	25,6	25,4
Finlande	3,2	4,5	4,4	5,1	5,5	10,6	12,5	10,2	10,2	10,4
France	2,4	2,6	3,4	3,4	3,6	16,9	20	23,6	23,5	24,5
Grèce	...	3,7	2,2	2,2	12,1	7,6	7,2	...
Irlande	2,1	2,7	3,4	3,6	...	13,1	15,5	17,6	17,8	...
Italie	3	2,4	2,4	2,9	2,7	10,6	9,4	9,6	10,4	10,5
Japon	7,5	7,3	9,5	10,1	10,6	27,8	29,8	3,4*	34,3	34,8
Luxembourg	1	1	1,9	1,9	...	17,1	17	16,7	17,9	...
Norvège*	7,3	7,7*	8,8	9,1	9,8	50,9	63,3*	48,2	47,6	47,1
Nouvelle-Zélande	4,9	5	8,4	9,7	10,3	29,1	31,4	35,0	35,7	35,9
Pays-Bas*	5,5	7,2*	15,8	16,7	...	44	50,1*	61,7	62,2	...
Portugal	2,5	...	3,6	4,0	4,2	16,5	...	10,1	10,5	11
Royaume-Uni	1,9	3,3	5,3	5,5	6,1	39,0	42,4	43,2	43,7	44,6
Suède*	5,4	6,3*	7,3	7,6	8,4	46,0	45,9*	40,9	41,0	41,3

Notes: Un astérisque indique que la donnée a été arrondie; les "..." indiquent que les données n'étaient pas disponibles.

Source: Department for Policy Coordination and Sustainable Development, **Women in a Changing Global Economy - 1994 World Survey on the Role of Women in Development**, Nations Unies, New York, 1995, p. 70.

Ironiquement, comme le rappelle McDowell, il y a un discours qui prétend que cette expansion du travail à temps partiel chez les femmes se veut une préférence de la part des femmes en raison de leurs responsabilités familiales. C'est d'ailleurs ce qu'elle démontre en reprenant les propos du Ministère du travail en Grande-Bretagne:

[...] while there are clearly disadvantages which part-timers suffer in relation to full-timers, it is possible to see this price as a price which part-timers are prepared to pay for the opportunity to fit work into commitments.¹⁰¹

Pourtant, la prolifération d'emplois à temps partiel constitue plutôt une stratégie du secteur privé et de l'État qu'une demande de la part des femmes. D'ailleurs, c'est à défaut d'autres opportunités que les femmes acceptent des emplois à temps partiel. Tel que le suggère Kerr, ce type de travail voit sa force de travail s'accroître. En 1989, 33% des Canadiens étaient des travailleurs flexibles.¹⁰² Et, au Canada, depuis les quinze dernières années, 70% de cette main-d'oeuvre flexible à temps partiel était composée de femmes, et en 1991, 26% des femmes occupaient des emplois à temps partiel contre une proportion de 9% chez les hommes.¹⁰³

Or, en Angleterre comme au Canada, cette croissance des emplois à temps partiel s'inscrit dans le cadre d'une stratégie de flexibilisation qu'adoptent les entreprises pour

¹⁰¹ L. McDowell et G. Court, «Gender Divisions of Labour in the Post-Fordist Economy», p. 1399.

¹⁰² Joanna Kerr, «Transnational Resistance: Strategies to Alleviate the Impacts of Restructuring on Women», dans I. Bakker, «Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada», Toronto: University of Toronto Press, 1996, p. 248.

¹⁰³ C. Gabriel et L. Macdonald, «NAFTA, Women and Organising in Canada and Mexico», p. 540.

s'adapter à la compétition mondiale. Comme le soutient Joanna Kerr, cette stratégie de flexibilisation permet aux entreprises, voire aux firmes multinationales, de faire face à la compétition à l'échelle mondiale car elle leur permet de répondre immédiatement aux changements du marché.¹⁰⁴ Gabriel et MacDonald définissent cette stratégie par le biais de trois tactiques:

a) the redeployment of workers in new ways within a firm, often intensifying work through multi-skilling; b) altering the size of the workforce with part-time work, subcontracting and homework; and c) pushing for wage concessions and introduction of piece rates.¹⁰⁵

Cette stratégie, tel que le suggère Joanna Kerr, a eu un impact considérable sur la quantité et la qualité des emplois disponibles à travers le monde, et ce, autant dans les pays en développement qu'au sein des pays industrialisés. En effet, cette stratégie a suscité la prolifération du travail flexible, soit temporaire, à temps partiel, ou à contrat qui s'avère avantageuse pour les employeurs. En effet, comme le suggère Jane Jenson:

[...] the wages and other forms of income of part-time employees are often at a lower hourly rate than are those of their full-time colleagues performing the same work. [...] [Moreover,] part-time employees are less likely to be unionized workers, which not only often provides savings on wage bills but also makes it easier to implement strategies for 'flexible' management.¹⁰⁶

Le travail de sous-traitance et le travail à domicile qui font partie du secteur non-structuré et qui se caractérisent bien souvent par du travail d'artisanat, de la vente au détail et de l'agriculture à petite échelle, de la production de vêtements à domicile,

¹⁰⁴ Joanna Kerr, «Transnational Resistance», p. 248.

¹⁰⁵ C. Gabriel et L. Macdonald, «NAFTA, Women and Organising in Canada and Mexico», p. 543.

¹⁰⁶ Jane Jenson, «Part-Time Employment and Women: A Range of Strategies», dans I. Bakker, **Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada**, Toronto, Buffalo, Londres: University of Toronto Press, 1996, p. 95.

s'inscrivent également dans le cadre de la stratégie de flexibilisation. Ce type de travail, dans la même mesure que le travail à temps partiel ou temporaire dans le secteur structuré, répond aux besoins saisonniers et temporaires des employeurs en matière de main-d'oeuvre et à leurs préférences à l'égard d'une main-d'oeuvre peu rémunérée et peu mobilisée. Toutefois, cette situation s'avère plus sérieuse au sein du secteur non-structuré:

In contrast to the formal sector, the pay and working conditions in the informal sector are unregulated by labor legislation. Capitalists and TNCs thus use informal-sector workers, particularly women, instead of formal wage workers to avoid labor legislation and to keep labor costs low. Most important, by subcontracting industrial production to informal factories or home-based workers, employers can minimize competitive risks, wages, and the threat of unionization, while maximizing their flexibility in hiring, their overhead costs, and their production processes.¹⁰⁷

Une telle stratégie favorisant le travail à temps partiel, la sous-traitance et le travail à la maison a des implications très particulières pour les femmes car ce sont elles, comme nous l'avons mentionné en page précédente, qui composent la plus grande partie de la main-d'oeuvre reliée à ce type de travail.

Plus précisément, la stratégie de flexibilisation profite et réitère, par sa pratique, la construction sociale des femmes comme épouses, mères et ménagères et contribue ainsi à leur marginalisation et à leur exploitation. Cette stratégie, en plus de favoriser la création d'emplois peu rémunérés et peu protégés, atteint particulièrement les femmes,

¹⁰⁷ Kathryn Ward, «Introduction», dans Kathryn Ward (sous la dir. de), **Women Workers and Global Restructuring**, Ithaca, NY: School of Industrial and Labour Relations, Cornell University, ILR Press, 1990. p. 2.

puisqu'elle justifie la volonté des employeurs de s'abstenir d'assumer les coûts des avantages sociaux tels les congés de maternité, ceux-ci n'étant attribuables qu'au travail à temps plein.

Voilà qui pénalise les femmes, qui les marginalise de la possibilité d'être rémunérées lors d'un congé de maternité et de récupérer leur emploi suite à ce congé. Par surcroît, le type de travail mis de l'avant par la stratégie de flexibilisation marginalise les femmes à un autre niveau, soit par rapport aux possibilités d'avancement:

[...] temporary and part-time employees are sometimes excluded from the routes upon which career and salary advancement depend - for example, seniority. Therefore, if new kinds of hiring practices mean that women do not accumulate seniority, the effects will continue to haunt them throughout their working lives.¹⁰⁸

Il va donc sans dire que les conditions de travail imposées par l'émergence du travail flexible touchent particulièrement les femmes en suscitant leur marginalisation. C'est que ce travail profite de et réitère la construction sociale des femmes en tant qu'épouses, mères et ménagères. En effet, comme nous l'avons déjà suggéré, le discours qui soutient cette pratique prétend que ce type de travail se veut le choix des femmes désireuses d'allier travail à responsabilité familiale et qui se complaisent dans un travail peu rémunéré et sans avantages sociaux car elles peuvent dépendre financièrement de leur époux qui représente le pourvoyeur principal de leur famille.

¹⁰⁸ K. Ward, «Introduction», p. 97.

Pourtant, tel n'est pas toujours le cas. Beaucoup de femmes s'avèrent les seules pourvoyeuses de leur famille. En raison des piètres conditions de travail imposées par la stratégie de flexibilisation, les femmes sont bien souvent contraintes d'accepter plusieurs emplois à temps partiel, plusieurs contrats de sous-traitance de façon à subvenir aux besoins de leur famille ou même à accepter de tels contrats même si elles occupent un emploi à temps plein. Kathryn Ward illustre bien cet exemple en expliquant que: «[...] employers rationalize paying both female and male workers low wages because they assume that women can make up the difference between wages and subsistence costs by performing informal work and housework.»¹⁰⁹ Ceci n'est pas sans accroître le fardeau des femmes qui héritent aussi des responsabilités familiales.

L'industrie du vêtement profite grandement de cette stratégie de flexibilisation. Et, ceci se produit tant dans les pays industrialisés qu'au sein des pays en développement. En effet, tel que le suggère Rosalinda Pineda Ofreneo dans son étude de l'industrie du vêtement aux Philippines, cette industrie est celle qui embauche le plus de travailleurs à domicile, qui sont en très grande majorité des femmes. Parmi les tâches qui leur sont confiées se retrouvent l'ajout de poches, la broderie, la confection de ceintures.¹¹⁰

Indirectement, ces tâches sont considérées comme du travail exigeant peu de qualifications et qui ne reconnaît pas la valeur des compétences qu'ont acquises les femmes de par leur socialisation. Ce type de travail perpétue et prend avantage de

¹⁰⁹ K. Ward, «Introduction», pp. 9-10.

¹¹⁰ E. McLean Petras, «The Shirt on Your Back», p. 99.

l'image des femmes comme épouses, mères et ménagères car, dans l'exercice de leurs fonctions en tant que travailleuses à domicile pour l'industrie du vêtement ou de l'artisanat, les compétences qui leur permettent d'exécuter leur travail sont perçues comme des talents naturels de leur part. Par conséquent, elles sont très peu rémunérées, souvent rémunérées à la pièce comme le prescrit la stratégie de flexibilisation. Tel qu'en fait foi Petras: «Wages in the shops are usually paid by the piece. A woman may receive \$1.20 to \$3.00 for a garment that takes up to one hour to sew. Eventually the contractor will be paid \$10 to \$20 for the item, which may have a price tag of \$50 to \$75 when it leaves the retailer.»¹¹¹

Et, comme nous l'avons mentionné précédemment à propos du travail à temps partiel, la faible rémunération des femmes contribue à exploiter davantage ces dernières, qui seront alors contraintes d'accepter d'autres contrats de ce genre. De plus, ce type de travail dans le secteur non-structuré contribue à renforcer l'image des femmes à titre d'épouses, mères et ménagères car il les marginalise, voire il isole les femmes dans leur foyer et informalise leur travail. De fait, les contrats que les femmes ont avec leurs employeurs sont plutôt informels car rarement écrits. Conséquemment, les femmes ne possèdent aucun recours légal et, comme elles se retrouvent isolées à travailler au sein de leur domaine familial, elles peuvent difficilement se constituer en syndicats pour remettre en question les injustices dont elles sont victimes.¹¹²

¹¹¹ E. McLean Petras, «The Shirt on Your Back», p. 99.

¹¹² M. Mies, «Patriarchy and Accumulation on a World Scale», p. 116.

En somme, ce type de travail, qui a pris de l'expansion dans le cadre de la stratégie de flexibilisation mise de l'avant par les entreprises (et même l'État, comme le verrons sous peu) pour faire face à la compétitivité des marchés mondiaux, contribue à exploiter et à marginaliser les femmes. C'est que, d'une part, le langage derrière cette stratégie soutient que la présence massive des femmes dans ces types d'emplois est attribuable au désir des femmes d'allier travail et responsabilités familiales. Un tel langage camoufle le fait que ces emplois soient le résultat d'une stratégie de flexibilisation s'inscrivant dans le contexte de la mondialisation de l'économie et visant à réduire les coûts en matière de main-d'oeuvre. Mais plus de façon plus importante, ce langage dissimule le fait que la stratégie de flexibilisation profite de et perpétue l'image des femmes comme travailleuses de second ordre en réitérant la construction sociale des femmes en tant qu'épouses, mères et ménagères. La perpétuation de cette image est d'autant plus claire lorsque l'on réalise le statut de travailleuses de second ordre que leur imposent les emplois découlant de cette stratégie de flexibilisation. Les femmes s'en retrouvent marginalisées car en les cantonnant dans des emplois "flexibles", cette stratégie ne leur offre pas les droits, les avantages sociaux et les recours légaux desquels peuvent bénéficier les travailleurs à temps plein. Comme nous en avons déjà discuté, ces emplois approfondissent l'exploitation des femmes car, basés sur la construction sociale des femmes en tant qu'épouses, mères et ménagères, et de là, sur la définition supposément naturelle et gratuite de leur travail. Par conséquent, ils sont très peu rémunérés puisqu'ils supposent que le revenu des femmes sera complété par le revenu plus copieux de leur conjoint.

c) La stratégie de flexibilisation et le retrait de l'État

Si la mondialisation de l'économie a imposé des changements au niveau de la structure de la production et des stratégies à l'égard de la main-d'oeuvre qui ont profité de la construction sociale des femmes comme épouses, mères et ménagères et qui l'ont perpétuée, la mondialisation a réussi à en faire tout autant en contrôlant le comportement de l'État. Comme nous l'avons démontré lors de la première section de ce chapitre, le discours de la mondialisation de l'économie implique un retrait de l'État pour céder la place aux forces du marché. Ceci a suscité ce qui suit: «[...] governments have pursued a strategy of adjustment that facilitates capital mobility through, on the one hand, a reduction in fiscal and regulatory burdens on industry and, on the other, a lowering of expectations about social-welfare, labour and environmental standards.»¹¹³

Au Canada, ce retrait de l'État animé par des principes néo-libéraux et enclenché en 1984¹¹⁴, a donc mis un terme à l'ère de l'État-Providence, du moins dans les pays industrialisés, et a occasionné de nombreuses coupures dans les services sociaux. Ces coupures ne sont pas sans avoir des répercussions sur la situation des femmes, voire même à perpétuer l'image des femmes en tant qu'épouses, mères et ménagères. Les congés prématurés des hôpitaux, les fermetures des institutions dévouées aux soins des personnes âgées ou handicapées, les coupures dans les programmes éducatifs sont autant

¹¹³ I. Bakker, «Introduction: The Gendered Foundations of Restructuring in Canada», p. 5.

¹¹⁴ C. Gabriel et L. Macdonald, «NAFTA, Women and Organising in Canada and Mexico», p. 542.

de phénomènes qui ont un impact sur la vie des femmes, particulièrement quant à l'accès au travail rémunéré.

L'absence des subventions gouvernementales accordées à ces services, voire la privatisation de ces mêmes services ont une incidence particulière sur les femmes, surtout les femmes ayant un faible revenu. Or, comme traditionnellement les femmes s'occupaient gratuitement d'offrir de tels soins, l'on prend pour acquis qu'il en sera de même dans un contexte de coupures budgétaires. L'on reprivatise ainsi ce rôle.

Voilà qui accroît la charge de travail des femmes et qui limite leur capacité de pouvoir effectuer du travail rémunéré à temps plein. En effet, comme le prétend Belinda Leach: «Much of the responsibility for coping with decreased social-services spending devolves to women. As well as being forced to budget and spend more carefully, they are more likely to be required to care in the home for the young, the sick, the disabled, and the elderly.»¹¹⁵

Au Canada, les coupures dans les services sociaux, particulièrement dans les services de garderie contribuent grandement à perpétuer le rôle des femmes en tant qu'épouses, mères et ménagères. En effet, tel que le suggère Leach:

¹¹⁵ Belinda Leach, «Behind Closed Doors: Homework Policy and Lost Possibilities for Change», dans I. Bakker, «Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada», pp. 207-208.

Cuts in government spending have led to a decline in the level of social-services assistance available, services that impinge directly on the household. Not only has there been a failure to provide an accessible day-care program, but government assistance with child care, in the form of tax deduction, is far behind the actual cost of having a child cared for during the working day. This discrepancy has a direct effect on women's access to paid work outside the home, since it makes child care prohibitively costly or at least not cost effective for women with lower incomes or with several children.¹¹⁶

Par conséquent, les femmes sont souvent contraintes d'effectuer leur travail à la maison.

Ceci cadre très bien avec une stratégie de travail à domicile que la fonction publique fédérale canadienne a mis sur pied en 1991 dans le contexte des coupures budgétaires, contexte associé au besoin de compétitivité imposé par la mondialisation. Les coupures budgétaires affectent certes les services sociaux tels les services de garderie, mais voilà que l'État canadien offre la possibilité du travail à domicile, histoire de concilier travail et soins des enfants. Toutefois, ceci est rarement efficace étant donné l'ampleur des soins qui sont requis par les enfants ou les personnes âgées qui sont à leur charge. Voilà qui contribue à accroître le fardeau des femmes puisque le travail à domicile tend à encourager la travailleuse à surtravailler, voire à prolonger sa journée de travail indéfiniment. À cet égard, Leach illustre très bien ce propos:

A Vietnamese homemaker in London described her day fairly typically as follows: 'I get up around 6 am, sometimes earlier, work until 7:30 when [*sic*] get children up, get breakfast, etc., and see everyone out of the house. Work from 9 until 11:30, get lunch for children, work from 1 to 4 when children come home from school, and start supper. Start work again around 7 and work until 9, or 10 or 11'.¹¹⁷

De telles mesures de la part du gouvernement canadien contribuent à approfondir l'exploitation des femmes puisqu'elles renforcent leur image en tant qu'épouses, mères

¹¹⁶ B. Leach, «Behind Closed Doors», p. 207.

¹¹⁷ *Ibid.*, p. 211.

et ménagères et la nature prétendument gratuite du travail relié à cette image. Mais, plus encore, l'exploitation des femmes se retrouve d'autant plus approfondie puisqu'elles sont ainsi contraintes d'assumer le fardeau d'un emploi et le fardeau des soins prodigués à l'endroit de la famille.

Les coupures dans les services sociaux, dans les pays industrialisés, ont aussi des répercussions importantes sur les femmes à un autre niveau. Occupant massivement des postes dans le domaine des soins hospitaliers, de l'éducation et des autres services sociaux, les femmes écotent énormément des gels des salaires et des nombreux congédiements. Par conséquent, les femmes se retrouvent soit sans emploi ou elles sont contraintes à se dénicher des emplois moins rémunérés dans le secteur privé, ou des emplois à temps partiel au sein du secteur public. Elles peuvent aussi être contraintes à s'intégrer au secteur non-structuré qui est encore moins généreux et où les conditions de travail sont des plus déplorables.¹¹⁸

Au Canada, le retrait du rôle de l'État a eu un impact considérable sur une province comme la Nouvelle-Écosse, particulièrement en ce qui a trait au secteur de la santé: «Hospitals are being closed, full-time hospital staff are being laid off and then rehired as part-time or casual workers; patient hospital stays are shortened [...]»¹¹⁹ L'État a donc

¹¹⁸ M. Patricia Connelly et al., «Restructured Worlds/Restructured Debates», p. 22.

¹¹⁹ M. Patricia Connelly et Martha MacDonald., «The Labour Market, the State, and the Reorganizing of Workers», dans I. Bakker, «Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada», p. 86.

su faire usage, au même titre que les employeurs du secteur privé, d'une stratégie de flexibilisation.

Les coupures au niveau des services offerts par le gouvernement sont aussi chose commune au niveau provincial. D'ailleurs, les tendances au sein du gouvernement de la Nouvelle-Écosse en sont aussi à la privatisation de ces services, et ce, de façon à ce qu'ils soient offerts aux gens dans leurs communautés et à économiser par rapport aux frais reliés à l'hospitalisation. À cet effet, en 1988, la province a lancé un service de soins à domicile, le "Coordinated Home Care Program". Une telle initiative a certes eu des répercussions sur les femmes en charge d'offrir ces services puisque ceci leur a conféré un statut de travailleuses de second ordre. En effet, les conditions de travail dans lesquelles travaillent les femmes offrant les soins à domicile s'inscrivent dans le cadre de la stratégie de flexibilisation de la force ouvrière de la part de l'État qui positionne les femmes dans un statut de quasi-bénévoles:

With regard to the structure of homework, several years ago the majority of homemakers were salaried employees. Now they are almost all part-time workers. This saves money for the province, since the government now pays only for the hours that worker is in someone's home. Travel time is unpaid, and if a client cancels an appointment, is hospitalized, or dies, the home-worker loses wages until the client is replaced.¹²⁰

De telles conditions de travail supposent également du travail faiblement rémunéré, sans avantages sociaux. Les changements dans le rôle de l'État en matière de santé reprivatisent le rôle des "homemakers". Ceci n'est toutefois pas à leur avantage car

¹²⁰ M. Patricia Connelly et M. MacDonald., «The Labour Market, the State, and the Reorganizing of Workers», p. 89.

celles-ci ne bénéficient maintenant plus d'une sécurité d'emploi ou d'une sécurité financière. Les femmes qui effectuent ce travail ne possèdent plus véritablement un statut de travailleuses, car elles ne peuvent plus bénéficier des droits et avantages associés au travail permanent.

Ainsi, tout comme nous l'avons expliqué au sujet de l'impact de l'émergence des emplois "flexibles" dans le secteur privé sur la situation des femmes, la prolifération de ce type de travail dans le secteur public au détriment d'emplois stables et permanents contribue à renforcer leur statut en tant que travailleuses de second ordre. Ceci est, répétons-le, justifié par la perpétuation de l'image des femmes en tant qu'épouses, mères et ménagères, et, de là, de leur supposée volonté d'accepter des emplois de la sorte, peu rémunérés et précaires puisqu'elles peuvent compter sur le revenu principal de leur époux.

d) La mondialisation de l'économie, le retrait de l'État et la polarisation entre les femmes

Si l'on reconnaît qu'au Canada, ces politiques de flexibilisation mises de l'avant par l'État ont contribué à renforcer l'image des femmes à titre d'épouses, de mères et de ménagères au détriment d'un statut de travailleuses, et à susciter ainsi un approfondissement de leur marginalisation et de leur exploitation, l'on doit supposer que ceci est d'autant plus grave pour certaines femmes dans les pays en développement. Alors qu'au Canada, plusieurs décennies de mesures gouvernementales visant à favoriser l'équité salariale, l'accès aux emplois non-traditionnels, aux congés de maternité ont

réussi à atténuer en quelque sorte les effets des changements structurels de l'économie sur les femmes, tel n'est pas le cas pour les femmes des pays en développement.

En effet, comme le rappellent Gabriel et MacDonald, les standards économiques, les systèmes de protection sociale et les mouvements de femmes n'étaient pas aussi institutionnalisés dans les pays en développement que dans les pays industrialisés. Ceci a fait en sorte que les femmes ont vécu plus durement l'impact de la crise économique des années quatre-vingt et des restructurations de l'économie mondiale. Ainsi, dans les pays en développement, tel le Mexique, des mesures d'austérité ont été mises sur pied pour remédier à cette crise et à ces restructurations. Ces mesures ont imposé des réductions dans les dépenses sociales telles des réductions au niveau des subventions alimentaires, des dépenses en matière d'éducation et en matière de santé, un gel des salaires, une dévaluation de la monnaie. Tel que le suggèrent Gabriel et MacDonald au sujet du déploiement de ces mesures au Mexique: «Education spending dropped from 16.4 per cent of government expenditures in 1972 to 11.4 per cent by 1986. In the same period health spending dropped from 5.1 per cent of government expenditures to 1.4 per cent. Through the 1980s, real wages lost some 50 per cent of their purchasing power.»¹²¹

Il va sans dire que ces mesures ont grandement affecté les femmes du Mexique et celles des autres pays en développement, compte tenu du fait qu'elles n'ont pas eu la chance de jouir de certains acquis sociaux comme ont pu le faire les femmes des pays

¹²¹ C. Gabriel et L. Macdonald, «NAFTA, Women and Organising in Canada and Mexico», p. 539.

industrialisés. Par conséquent, le retrait du rôle de l'État dans les pays en développement a contribué à renforcer l'image des femmes à titre d'épouses, mères et ménagères, de façon plus approfondie que dans les pays industrialisés comme le Canada:

Cuts in state service provision notably in health and education, have not only affected women as workers in these areas. As individuals, they are unable to use health services if user-fees are introduced. Women are also obliged to provide substitute health-care for their families, in their capacity as primary caregivers. Cuts in educational services fall most heavily on girls, and adult literacy classes for women. The removal or drastic reduction of food subsidies increase women's work to provide time is needed for the production of cash crop for exports.¹²²

Comme nous l'avons dit précédemment, n'ayant pas les mêmes acquis que les femmes dans les pays industrialisés, les femmes des pays en développement écopot plus sérieusement du rôle restreint de l'État prescrit par le discours libéral de la mondialisation de l'économie. Leur fardeau s'accroît sérieusement puisque leur "rôle" d'épouses, mères et ménagères est réitéré. Elles doivent travailler, mais aussi s'occuper des tâches ménagères qui ont accru avec les coupures gouvernementales. En plus d'être contraintes à prendre soin de la famille, c'est aux femmes aussi qu'incombe la responsabilité de la production agricole, de l'approvisionnement en eau et ce sont elles qui subissent l'impact des coupures en matière d'éducation.¹²³

Leur rôle d'épouses, de mères et de ménagères est ici renforcé puisque ce sont elles qui héritent des responsabilités dont se chargeait auparavant l'État, et ce, en plus de devoir

¹²² Wendy Harcourt, «The Globalisation of the Economy - an International Gender Perspective», **Focus on Gender**, 2 (3), Octobre 1994, p. 11.

¹²³ Connelly et al., «Restructured Worlds/Restructured Debates», p. 21.

travailler. Ceci contribue à approfondir l'exploitation de ces femmes des pays en développement.

Voilà qui témoigne du fait que la mondialisation de l'économie, en plus de reposer sur des rapports sociaux de sexe, repose aussi sur le contexte géographique, voire sur l'intersection entre le sexe, la classe et l'ethnie. Maria Mies illustre bien ce propos lorsqu'elle nous explique que la mondialisation de l'économie réitère certes l'image des femmes comme épouses, mères et ménagères, mais elle effectue ceci en suscitant une polarisation entre les femmes des pays en développement et les femmes des pays industrialisés, polarisation selon laquelle les premières deviennent les productrices des biens que consomment les secondes.

Par surcroît, la définition, voire la construction, des femmes à titre de mères et d'épouses perpétuée par le fonctionnement de l'économie mondiale est aussi visible de par un lien entre la division sexuelle du travail et la division internationale du travail. En effet, comme le suggère Maria Mies, si les femmes de la périphérie et celles des minorités ethniques (autant dans les pays en développement que dans les pays industrialisés) sont perçues et se perçoivent comme des épouses et des mères productrices de biens, les femmes du centre (particulièrement dans les pays industrialisés), pour leur part, doivent être perçues et se percevoir comme épouses et mères consommatrices de ces mêmes biens:

Capital needs women in the colonies as cheapest producers, therefore, they cannot be defined as "free worker". But, in order to market the commodities thus produced, it needs women in the metropolises as specialists in consumption because without consumption or

purchase of commodities, no realization of capital! To mobilize women to fulfil their duty as consumers has become one of the main strategies of capital in industrialized countries.¹²⁴

Maria Mies nous donne un exemple intéressant qui dresse un portrait juste du lien entre la division sexuelle du travail et la division internationale du travail. Cet exemple est celui de la production d'artisanat, telle la production de dentelle dans le secteur non-structuré à Narsapur, en Inde. Tel que le soutient Mies, cette production est souvent effectuée par des femmes des pays en développement au sein même de leur foyer. Elles sont rémunérées à la pièce, à un salaire peu alléchant, et n'effectuent qu'une partie du travail. Soutenant cette industrie est la demande provenant des femmes mères et épouses des pays industrialisés, provenant de la classe moyenne. Autrefois, ces pièces d'artisanat auraient été considérées comme un luxe, mais maintenant:

[...] the working-class women in our countries can afford a lifestyle formerly only possible for bourgeois women because poor rural women in India make these things for a wage below their own subsistence level. This relationship thrives on the definition of women as housewives at both ends of the globe.¹²⁵

On peut dresser le même constat en étudiant les femmes au sein de l'industrie de l'électronique. Les femmes qui y travaillent, effectuent des tâches monotones, stressantes et peu saines. Elles y sont perçues comme épouses et mères, ou comme femmes et non comme travailleuses. Les concours de beauté qui y sont organisés et desquels nous avons discuté précédemment renforcent cette image. Dans les pays industrialisés, ou chez les femmes de classe moyenne, cette construction des femmes comme épouses et mères se

¹²⁴ M. Mies, «Patriarchy and Accumulation on World Scale», p. 125

¹²⁵ M. Mies, «Patriarchy and Accumulation on World Scale», pp. 134-135.

fera visible de par la stratégie de vente de cette industrie. Les femmes seront appelées à devenir des consommatrices de cuisinières automatisées, d'ordinateurs, à faire leur magasinage via Internet.

Pourtant, comme nous venons tout juste de le mentionner, si les femmes, épouses et mères et consommatrices peuvent jouir, dans le cadre de cette nouvelle division internationale du travail, des biens de luxe à un faible coût, ce n'est pas en raison de la productivité des travailleuses ayant produit ces biens. C'est plutôt, comme le suggère Mies, attribuable à une exploitation des femmes, épouses et mères et productrices de ces biens, exploitation attribuable à leur sous-rémunération, mais aussi à la sur-utilisation de leur force de travail.

Or, si, comme le suggère Maria Mies, la mondialisation de l'économie implique que les femmes des pays en développement se perçoivent comme épouses, mères et ménagères et productrices et que les femmes des pays industrialisés se perçoivent en tant qu'épouses, mères et ménagères et consommatrices, ce rapport productrices/consommatrices est également présent au sein des sociétés industrialisées.

En effet, dans les pays industrialisés, cette division entre les femmes se caractérise, comme nous l'avons déjà mentionné, entre les femmes "blanches" et les femmes immigrantes. Ce concept d'épouses, mères et ménagères productrices ou consommatrices s'illustre bien de par la présence accrue au Canada de nourrices provenant des pays en développement, présence très commune en raison de l'impact de la mondialisation de l'économie sur ces

pays. D'ailleurs, tel que le révèle Pura Velasco, lors d'une entrevue, dans le but de repayer leurs dettes, les pays en développement ont été contraints de réorganiser leur économie en la liant à l'économie mondiale, et ce, afin d'accroître la quantité de biens vendus dans les marchés étrangers et d'accumuler les devises étrangères nécessaires pour le repaiement de leurs dettes. Mais, cette ouverture aux marchés étrangers ne se limite pas uniquement à l'échange de biens, mais implique aussi l'échange de la main-d'oeuvre. Velasco illustre très bien ce propos:

[...] the International Monetary Fund (IMF) is specifically encouraging the government to allow Filipino women to seek work abroad so that the money they send hom can be used to help pay the state's debts. [...] And in Canada, more than 15,000 women from the Philippines have become maids and nannies since 1991 under immigration programs specifically designed to generate a supply of low-wage domestic labour.¹²⁶

Comme le suggèrent Gabriel et MacDonald, les changements imposés par la mondialisation de l'économie, tel que le retrait du rôle de l'État et les coupures dans les services sociaux ont eu de sérieuses conséquences sur les femmes, particulièrement sur leur possibilité d'effectuer du travail rémunéré. Tel que nous l'avons expliqué dans une section antérieure, ces coupures ont grandement affecté et continuent d'affecter les femmes gagnant un maigre salaire. Celles-ci n'ont pas les moyens d'assumer les frais de garderie (qui sont de moins en moins subventionnés par l'État) et acceptent, bien souvent,

¹²⁶ Cindy Duffy et Craig Benjamin, «I Am a Global Commodity: Women Domestic Workers, Structural Adjustment and Global Solidarity», entrevue avec Pura Velasco, dans Cindy Duffy et Craig Benjamin, **The World Transformed: Gender, Labour and International Solidarity in the Era of Free Trade, Structural Adjustment and GATT**, document provenant de l'Internet, <http://tdg.uoguelph.ca/~kwakely/rhizone/pamphlets.html>, p. 1

du travail à la maison, histoire de bénéficier d'un revenu sans devoir défrayer des coûts de gardiennage. Toutefois, certaines femmes ont la capacité de s'offrir de tels services:

Where most women cope with domestic responsibilities by working part time, doing shift work, and relying on family networks, more affluent women can purchase domestic labour [...]. The commodification of domestic labour itself has created a source of employment for Third World women workers. However, this employment is characterized by lack of status, low pay, few benefits, and little legislative protection. These factors render domestic workers, as well as industrial homeworkers, the archetypal flexible worker.¹²⁷

Le rapport "productrices/consommatrices" ici tend à renforcer l'image des femmes en tant qu'épouses, mères et ménagères, et ce, en attribuant une valeur "gratuite" au travail qu'effectuent les femmes de minorités ethniques en tant que domestiques ou nourrices. Si les femmes mieux nanties peuvent travailler et assumer les coûts d'une nourrice ou d'une domestique pour se charger du travail ménager, il faut rappeler que celui-ci est vu comme étant gratuit.

Comme nous l'avons mentionné au tout début de cette section, selon la division sexuelle du travail, les tâches ménagères sont perçues plus comme des activités que comme du travail, voire même des activités qui constituent l'extension du devoir naturel des femmes de procréer, de prendre soin de la famille et du foyer. Par conséquent, comme l'on juge ces tâches naturellement féminines, et non comme l'exercice de compétences, on les prétend gratuites.

¹²⁷

C. Gabriel et L. MacDonald, «NAFTA and Economic Restructuring», p. 171.

Ainsi, le travail qu'effectuent les domestiques et les nourrices est faiblement rémunéré en raison de la faible valeur que lui attribue la division sexuelle des tâches. De plus, comme elles n'ont aucun recours légal, ni avantages sociaux, elles constituent en quelque sorte des travailleuses de second ordre dont le travail n'est pas valorisé et donc faiblement récompensé.

À cet approfondissement de l'image d'épouses, mères et ménagères, se superpose le facteur "ethnique" qui fait en sorte que les femmes appartenant à des minorités ethniques soient intégrées à l'économie comme des biens à bon marché que consomment les épouses, mères et ménagères des hautes classes. L'interaction ici du facteur ethnique avec le facteur sexe est d'autant plus visible lorsque l'on prend conscience que les programmes qui recrutent des femmes provenant des pays en développement à titre de domestiques et de nourrices imposent à celles-ci des conditions de travail plutôt déplorables:

[...] the 1981 policy [la politique du programme de recrutement de domestiques étrangers] included several regulations that [...] [perpetuated] a pattern of exceptional, and discriminatory treatment for foreign domestic workers. It institutionalized the potential for employer abuse, including the threat of deportation, while the worker remained effectively imprisoned by temporary national-residential, and compulsory live-in status. If after three assessments the domestic worker had not been accepted for permanent-resident status, she would legally have to return to her country of origin.¹²⁸

Cet exemple démontre encore une fois jusqu'à quel point la mondialisation de l'économie repose sur la nature gratuite du travail domestique des femmes en raison de leur statut supposé naturel d'épouses, mères et ménagères, mais aussi sur d'autres facteurs

¹²⁸ Abigail B. Bakan et Daiva K. Stasiulis, «Structural Adjustment, Citizenship, and Foreign Domestic Labour: The Canadian Case», dans I. Bakker, «Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada», p. 227.

comme le facteur ethnique qui contribue à renforcer cette situation, et à ainsi renforcer l'exploitation des femmes qui travaillent comme domestiques ou nourrices.

Conclusion

Comme nous l'avons démontré dans cette section du chapitre 2, la délocalisation des opérations de production manufacturière, la stratégie de flexibilisation du secteur privé et de l'État, les programmes d'ajustement structurel dans les pays en développement et suscitant la libéralisation de leurs marchés constituent des changements reliés à la mondialisation qui s'appuient sur des rapports sociaux de sexe opprimants à l'égard des femmes et contribuent à leur exploitation et à leur marginalisation.

C'est que ces changements profitent de la définition des femmes comme épouses, mères et ménagères, découlant de la division sexuelle du travail imbriquée au sein de l'économie capitaliste et approfondissent cette même image en ne leur attribuant qu'un statut de travailleuses de second ordre en raison de leur supposée fonction primaire d'épouses, mères et ménagères. La perpétuation d'une telle image que suscitent les changements associés à la mondialisation de l'économie contribue à dévaloriser le travail rémunéré et non-rémunéré des femmes; à justifier la faible rémunération, la précarité et la faible protection des emplois qu'occupent les femmes dans le contexte de la mondialisation; et à l'accroissement de leur fardeau en termes de travail et de responsabilités familiales en raison du retrait de l'État qui s'impose supposément avec la mondialisation.

Voilà qui témoigne du fait que les changements imposés par la mondialisation de l'économie sont sexués et qui vient contredire ce que prétend le discours de la mondialisation. Comme nous l'avons mentionné au début de ce deuxième chapitre, la rhétorique de la mondialisation véhicule l'idée selon laquelle la mondialisation est neutre, qu'elle est présentement ou qu'elle sera prochainement bénéfique pour tous et toutes. Vient appuyer cette idée la réussite d'une certaine proportion de femmes dans le contexte de la mondialisation de l'économie, telles les avocates, les conseillères financières, les entrepreneures qui deviennent le standard auquel doivent aspirer les autres femmes et qui justifient ce principe de prétendue neutralité de la mondialisation. Pourtant, l'argumentation de la présente section nous a permis de témoigner de la nature indéniablement sexuée des restructurations encourues dans le cadre de la mondialisation de l'économie comme cause explicative de l'approfondissement de la marginalisation et de l'exploitation des femmes. L'on a aussi brièvement noté une interaction entre le facteur sexe et le facteur ethnique intrinsèque à la mondialisation et qui explique la marginalisation et l'exploitation de certaines femmes en dépit de la réussite de certaines autres.

Voilà qui nous a fourni les éléments nécessaires pour pouvoir effectuer une analyse critique des recommandations de l'ONU. En nous aidant à démontrer que la marginalisation et l'exploitation des femmes associées au contexte de la mondialisation de l'économie constituent des conditions inhérentes au fonctionnement de cette dernière, nous aurons la capacité de questionner les solutions que met de l'avant l'ONU dans le cadre de la Conférence de Beijing pour remédier à l'impact de cette mondialisation sur la

situation des femmes. C'est qu'un tel constat nous permettra de douter, dans le chapitre suivant, de l'efficacité des recommandations onusiennes qui prétendent pouvoir régler les problèmes découlant des restructurations économiques des vingt-cinq dernières années et dont souffrent les femmes en encourageant leur meilleure adaptation à ces mêmes restructurations.

De cette façon, l'analyse offerte dans ce chapitre a contribué à confirmer notre seconde prémisse de base. Elle nous aidera aussi, dans le prochain chapitre, à confirmer notre hypothèse à l'effet que les recommandations de l'ONU, se dégageant du programme d'action de la Conférence de Beijing, soient un exemple de l'incapacité du féminisme libéral d'élaborer des solutions pouvant remédier véritablement à l'impact de la mondialisation de l'économie sur la situation des femmes. Et, l'approche féministe néogramscienne employée dans ce chapitre nous aidera à comprendre la portée limitée des recommandations de l'ONU en raison de leur mariage avec le féminisme libéral et avec les idées qui en découlent. En effet, c'est qu'une telle approche illustrera comment le féminisme libéral dont fait usage l'ONU contraint cette dernière à véhiculer des idées et à proposer des solutions qui ne questionnent point la nature intrinsèquement marginalisante et exploitante de la mondialisation de l'économie en ce qui concerne les femmes.

Le prochain et dernier chapitre constitue donc un examen de certaines des solutions suggérées par l'ONU lors de la Conférence de Beijing et qui ont pour mandat de régler les problèmes occasionnés par les restructurations économiques des vingt-cinq dernières

années dont sont affligées les femmes. Il s'agira de démontrer comment ces recommandations prennent leurs assises dans un féminisme libéral qui est incapable d'admettre la nature profondément sexuée des transformations associées à la mondialisation de l'économie et qui, pour cette raison, est dans l'impossibilité d'offrir des solutions qui ne maintiennent pas en place le statu quo.

III - De la sous-représentation à l'uniformisation ou de la neutralisation du sujet féminin dans le discours de la Conférence de Beijing

«When feminism defines itself as a movement to gain social equality with men, it judges the crucial questions: relying on the abstractions of equal opportunities, it obscures the real problems that beset women's lives.»¹²⁹

Introduction

Nous avons postulé dans le premier chapitre que l'approche féministe critique se voulait la plus appropriée pour exposer les limites théoriques de l'approche féministe libérale de l'ONU puisqu'elle s'avère la mieux placée pour démontrer comment l'oppression et la domination des femmes par les hommes est maintenue de façon structurelle. En effet, comme cette approche critique nous permet d'étudier les liens qui existent entre les rapports sociaux de sexe, les idées, les conditions matérielles et les institutions sociales, politiques et économiques, elle peut nous aider à identifier et analyser la nature et l'origine philosophique des idées quant aux rapports sociaux de sexe qui se retrouvent au sein de la rhétorique de l'ONU et qui sont reproduites par cette dernière.

Voilà qui nous aidera à mieux comprendre le rôle que peut jouer cette institution au sein de l'ordre mondial grâce à ces mêmes idées. À la lumière de ces constats, nous sommes maintenant en mesure d'offrir une analyse critique de la rhétorique officielle de l'ONU dans le cadre de la Conférence de Beijing. Il sera question, dans ce troisième chapitre, d'emprunter l'analyse matérialiste-historiciste de Whitworth, qui s'inspire grandement de

¹²⁹ Anne Phillips, *Feminism and Equality*, New York: New York University Press, 1987, p. 10.

Cox, pour pouvoir confirmer notre hypothèse à l'effet que **la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, organisée par l'ONU, se veule une illustration de l'incapacité de l'approche féministe libérale de mettre de l'avant des solutions qui permettent vraiment d'admettre la nature profondément sexuée de la mondialisation de l'économie et de résoudre les problèmes de marginalisation et d'exploitation des femmes qui en découlent.** Nous attarderons ici à analyser notre troisième et dernier postulat qui met de l'avant l'idée que les solutions onusiennes découlant de la Conférence de Beijing, en s'inspirant de l'approche féministe libérale, ne peuvent véritablement remédier à la marginalisation et à l'exploitation des femmes découlant de la mondialisation de l'économie car elles négligent le fait que celles-ci sont des conditions intrinsèques à la structure de l'économie et à son fonctionnement dans le cadre de la mondialisation.

Pour y arriver, nous analyserons ici la stratégie d'action de l'ONU dans le contexte de la Conférence de Beijing. Rappelons ici que cette conférence s'est donnée comme mandat d'étudier la situation des femmes depuis la dernière conférence mondiale sur les femmes qui eut lieu à Nairobi en 1985. Constatant que la plupart des objectifs découlant de cette conférence n'avaient pas été atteints, la Conférence de Beijing a identifié plusieurs problèmes dont souffrent les femmes et nécessitant l'intervention de l'ONU. Parmi ceux-ci, se trouve la pauvreté des femmes; l'accès difficile des femmes aux ressources économiques, à l'éducation, à la formation et aux soins de santé et services sociaux;

la violence contre les femmes; l'impact des conflits armés sur la situation des femmes; l'inégalité au sein des structures économiques et politiques.

Dans le cadre de ce chapitre, il s'agira plus particulièrement d'étudier les solutions élaborées dans le cadre de cette conférence et qui s'adressent aux problèmes de pauvreté et d'inégalité économique des femmes, et ce, dans le contexte de la mondialisation de l'économie. L'approche de Whitworth nous permettra de démontrer que le langage théorique de l'ONU, ancré dans de telles solutions, est imbu d'une approche féministe libérale qui vise à imposer une norme masculine aux femmes pour encourager leur adaptation aux réalités de la mondialisation de l'économie. Voilà qui nous amènera à douter de l'efficacité de ces solutions.

L'analyse effectuée dans le cadre du second chapitre nous sera aussi utile à cet égard. En effet, elle nous aidera à comprendre la portée limitée des solutions de l'ONU¹³⁰. C'est que cette analyse nous permettra de questionner l'efficacité de solutions onusiennes qui prétendent pouvoir remédier aux problèmes de marginalisation et d'exploitation dont sont affligées les femmes et qui découlent de la mondialisation de l'économie, en suscitant une meilleure adaptation des femmes aux réalités de cette mondialisation. L'efficacité de ces

¹³⁰ Malgré que ceci ne soit pas le sujet de notre thèse, il importe de souligner que les solutions onusiennes découlant de la Conférence de Beijing ne sont pas toujours uniformes mais qu'elles s'avèrent plutôt le fruit de débats et de luttes entre les groupes qui en sont à l'origine. Voir à ce propos les articles suivants: *Halifax Chronicle Herald*, "Women try to unite: radical western feminists to face off with Catholics, Islamic governments at UN women's conference in Beijing", 26 août 1995, P. D22; *US News & World Report*, "Drawing battle lines in Beijing: sharp disagreements over women's rights mark a United Nations Conference", 119 (1), 11 septembre 1995, pp. 43-44; *The Globe & Mail*, "Conference runs on compromise: UN delegates wage the battle for women's equality through vagueness", 12 septembre 1995, p. A14.

recommandations sera ici remise en doute au moyen des constats mis de l'avant dans le second chapitre et qui ont dévoilé que cette marginalisation et cette exploitation des femmes constituaient des conditions inhérentes à la mondialisation de l'économie. Ainsi, l'on jugera que toute solution onusienne tentant d'encourager l'adaptation des femmes face aux changements imposés par cette mondialisation ne peut faire autrement que de contribuer au maintien du statu quo, voire perpétuer leur marginalisation et leur exploitation.

1. La Conférence de Beijing - la célébration des valeurs libérales pour la gloire de la mondialisation de l'économie

1.1. Les éléments qui guideront notre analyse

Au même titre que les initiatives passées de l'ONU visant à intégrer les femmes au processus de développement, les solutions recommandées par la Conférence de Beijing puisent leurs racines dans les principes de base du libéralisme. En ce sens, ces solutions s'inscrivent en continuité avec celles qu'a formulées l'ONU dans le passé puisqu'elles sont, elles aussi, intrinsèquement liées aux valeurs de l'individualisme libéral. Voilà qui explique leur lien indéniable avec l'approche féministe libérale.

Ce mariage avec le féminisme libéral fait en sorte que si le programme d'action de la Conférence de Beijing constate l'impact négatif de la mondialisation de l'économie sur la situation socio-économique des femmes, il en identifie la cause dans la sous-représentation des femmes et de leurs préoccupations au sein des instances politiques et économiques de

prise de décisions. Les remèdes qu'il propose visent à rétablir l'objectivité et la neutralité des structures politiques et économiques en promouvant une intégration des femmes et de leurs préoccupations au sein de ces dernières. Par conséquent, l'ONU préconisera la nécessité de donner aux femmes les mêmes droits, privilèges et ressources desquels bénéficient les hommes.

Or, l'ONU ne cherche aucunement à retracer les véritables causes de l'impact qu'a engendré la mondialisation de l'économie sur la situation des femmes. Elle ne remet pas en question le fait que les changements rattachés à ce phénomène semblent la seule voie possible. En permettant aux femmes de jouir des mêmes droits et privilèges que les hommes, l'ONU vise plutôt à encourager les femmes à mieux s'adapter aux réalités imposées par la mondialisation. Par le fait même, le langage de l'ONU perpétue l'idée que la mondialisation est hégémonique, voire incontournable. En fait, les recommandations onusiennes nous font croire en l'incontournabilité de la mondialisation puisqu'elles prétendent que le seul moyen d'éviter que les femmes n'écopent trop de cette mondialisation est de faire en sorte que celles-ci soient adaptées aux réalités imposées par cette dernière. En ce sens, l'ONU appuie le discours de la mondialisation que nous avons analysé dans la première partie du second chapitre. Elle professe, tout comme le fait la rhétorique soutenant la mondialisation de l'économie, l'incontournabilité de ce phénomène, la nécessité de s'y adapter et les bienfaits qu'il apportera si l'on s'y adapte.

Mais, plus encore, l'ONU soutient le discours de la mondialisation à un autre niveau. C'est que ses mesures, de par leur lien avec la pensée libérale, prennent pour acquis que la mondialisation de l'économie¹³¹ est un phénomène qui précède et qui est au-dessus des rapports hommes-femmes. En effet, tel que nous l'avons expliqué dans la première partie du chapitre 2, le langage derrière la mondialisation de l'économie prétend que cette dernière soit neutre, voire asexuée. D'ailleurs, la réussite de certaines femmes au niveau professionnel dans le contexte de la mondialisation semble très bien appuyer de tels propos. La démarche de l'ONU s'inscrit dans le cadre de la même logique. Conséquemment, en percevant que la mondialisation est un phénomène qui soit neutre et bénéfique pour tous et toutes, l'ONU est incapable de voir que celle-ci sous-tend des rapports sociaux sexe qui la renforcent et qui sont eux-mêmes renforcés par son fonctionnement. Elle perçoit plutôt le lien entre l'impact de la mondialisation de l'économie et la marginalisation et l'exploitation des femmes comme un phénomène qui se veut linéaire.

De la sorte, l'ONU soutiendra le fait que la mondialisation a engendré des problèmes socio-économiques desquels ont hérité les femmes, mais elle n'avouera point que cette relation causale n'est que symptomatique d'un problème plus profond, et qui est en fait attribuable à la nature patriarcale et opprimante des rapports sociaux de sexe¹³² sur

¹³¹ Au sein de la pensée libérale, l'économie est perçue en quelque sorte à l'image de l'individu (voire l'homme) libre, neutre car détaché de son bagage culturel, de son histoire, de tout contexte. Par conséquent, de par son mariage avec le féminisme libéral, l'ONU ne peut admettre la pertinence et l'influence des rapports sociaux de sexe dans la construction de la sphère économique capitaliste.

¹³² À ce sujet, Maria Mies nous offre une explication très utile. Comme celle-ci le suggère, le capitalisme, à toutes ses étapes, prend pour acquis, sans l'avouer, que les femmes ne font pas partie de l'économie, de la sphère publique. Leur rôle social se définit de par leur capacité de reproduction et leur "rôle" de mère et on les relègue ainsi à la sphère privée sans tenir compte de la valeur de leur travail comme contribution à l'économie.

laquelle s'asseyait la mondialisation de l'économie et qui est approfondie par cette dernière. Cette perception linéaire de l'ONU sera reflétée au sein des solutions qu'elle propose et en limitera, par le fait même, la portée. Ces constats nous guideront lors de notre analyse de l'approche employée par l'ONU dans le cadre de la Conférence de Beijing et qui façonne son programme d'action.

1.2. L'égalité et la justice comme panacée aux inégalités dont souffrent les femmes

L'on s'attardera ici à étudier la déclaration de la Conférence de Beijing et son énoncé de mission qui, tous deux, précèdent le programme d'action. Ces deux parties constituent en quelque sorte la bible du document et des mesures qui y sont suggérées. Elles imbriquent les principes fondamentaux sur lesquels reposent les propos de la Conférence de Beijing.

Malgré les efforts déployés par l'ONU et les autres organisations internationales pour réduire les disparités entre les hommes et les femmes, le programme d'action de la Conférence de Beijing reconnaît qu'il existe toujours des inégalités entre ces derniers¹³³. D'ailleurs, ce dernier soutient que l'ONU et les pays qui en sont membres constatent:

que la condition de la femme s'est améliorée dans certains domaines importants au cours de la dernière décennie mais que les progrès ont été inégaux, que les inégalités entre hommes et

Voir à ce propos: M. Mies, «Patriarchy and Accumulation on a World Scale».

¹³³ En effet et tel que nous l'avons mentionné précédemment, l'ONU avouait déjà en 1989, dans le cadre de la **World Survey on the Role of Women in Development**, que la féminisation de la pauvreté était en train de devenir un phénomène commun à l'échelle de la planète. Le programme d'action de la Conférence de Beijing réitère cette remarque en spécifiant que la pauvreté chez les femmes s'est même exacerbée.

femmes persistent et que d'importants obstacles subsistent, ce qui a de graves conséquences pour le bien-être de l'humanité tout entière [...] ¹³⁴

Si le programme d'action démontre que les femmes sont désavantagées et/ou marginalisées, il attribue cette situation à leur sous-représentation au sein des instances politiques et économiques et des programmes et politiques de ces dernières. En fait, comme il prend ses racines dans une approche féministe libérale, ce programme d'action ne peut faire autrement que d'attribuer la piètre situation des femmes à une question de sous-représentation en termes de droits politiques, sociaux ou économiques. Il définira d'ailleurs ici cette sous-représentation comme un manque d'accès aux ressources économiques et aux services sociaux. Or, l'on doit comprendre que pour l'ONU, cette notion de sous-représentation fait en quelque sorte appel au manque de neutralité et d'objectivité des structures politiques et économiques, et ce, tant au niveau national qu'international. Qui plus est, ce manque de neutralité et d'objectivité signalera, dans le cas présent, un manque de respect de la part de ces structures à l'égard de l'application des valeurs libérales telles que l'égalité et la justice, et ce, à l'endroit des femmes. Ainsi, pour remédier à la marginalisation et sous-représentation des femmes, et, fidèle à son approche féministe libérale, l'ONU veillera à une meilleure application de ces valeurs, espérant de cette façon restaurer l'objectivité de ses programmes en matière de femmes et développement.

¹³⁴ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «Déclaration de Beijing», annexe I, articles 5 et 6.

À ce sujet, les gouvernements ayant participé à la Conférence de Beijing ont réaffirmé leur solide engagement à l'égard de telles valeurs en mentionnant qu'ils comptent tout faire en leur possible pour s'assurer que les femmes puissent, dorénavant, jouir des droits humains tout autant que les hommes. Ils ont, à cet effet, convenu qu'il fallait:

[...] Réaliser l'égalité des droits et la liberté intrinsèque des hommes et des femmes et atteindre les autres objectifs et adhérer aux principes consacrés dans la Charte des Nations Unies, la Déclaration universelle des droits de l'homme et les autres instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, en particulier la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et la Convention relative aux droits de l'enfant ainsi que la Déclaration sur l'élimination de la violence à l'égard des femmes et la Déclaration sur le droit au développement; [...] [g]arantir la pleine réalisation des droits fondamentaux des femmes et des petites filles, en tant que partie inaliénable, intégrante et indivisible de tous les droits de la personne humaine et de toutes les libertés fondamentales [...]¹³⁵

En prononçant son engagement à l'égard de l'égalité, de la liberté et de la justice en faveur des femmes, l'ONU prétend ainsi remettre en question l'application patriarcale de ces droits "humains". Elle croit, de la sorte, garantir aux femmes la possibilité de réaliser leur plein potentiel au sein de la société, soit faciliter l'avancement et l'accroissement de leur pouvoir d'action à travers le monde. À cet effet, l'ONU proclamera la nécessité d'éliminer toute barrière, tout obstacle empêchant les femmes d'atteindre un statut d'égal à égal avec les hommes. La primauté des droits individuels est ici très explicite.

C'est que les mesures qui découleront de ces postulats de base de la Déclaration de Beijing et de son énoncé de mission auront pour mandat de faire en sorte que les

¹³⁵ Organisation des Nations Unies, Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes, «Déclaration de Beijing», annexe I, articles 8 et 9.

femmes ne soient plus limitées et marginalisées en raison de leur identité sexuelle, mais soient considérées comme égales en dépit de leur différence sexuelle. Pourtant, il faut comprendre que cette louange envers les principes libéraux et cette idée d'éliminer les barrières à la participation des femmes servent plutôt une finalité économique. L'on peut ainsi voir que ce sera davantage en raison du potentiel des femmes en termes de ressources humaines et tant que consommatrices que l'ONU désirera promouvoir une application plus rigide des valeurs libérales.

Mais plus encore, l'ONU juge que l'élimination de la discrimination faite à l'égard des femmes ainsi que leur pleine participation au développement économique et social s'avèrent des conditions sine qua non à l'éradication de la pauvreté fondée sur la croissance économique soutenable, au développement social, à la protection de l'environnement et à la justice sociale.¹³⁶ Ainsi, aux yeux de l'ONU, l'appel à un respect rigoureux des valeurs libérales, voire à une l'application des valeurs libérales aux femmes, devrait permettre d'abolir toute forme de discrimination contre les femmes, et d'assurer de la sorte le bien-être de l'humanité.

Pour faire en sorte que les droits individuels/humains des femmes soient respectés, l'organisation internationale suggère toute une gamme de mesures visant à donner à celles-ci les mêmes droits et privilèges dont bénéficient les hommes. L'ONU propose

¹³⁶ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «Déclaration de Beijing», annexe I, article 16.

alors, dans son énoncé de mission, de s'attaquer aux obstacles empêchant les femmes de participer activement aux domaines de la vie publique et privée sur un pied d'égalité par rapport aux hommes, de même qu'à la prise de décisions au niveau économique, politique, social et culturel.¹³⁷ De par son lien avec le féminisme libéral, l'ONU suppose qu'une meilleure intégration et représentation des femmes au sein des instances politiques et économiques institueront des changements structurels, contribueront à démarginaliser les femmes et constitueront un pas vers l'atteinte des objectifs de la Conférence de Beijing:

Le renforcement du pouvoir d'action des femmes et leur pleine participation sur un pied d'égalité à tous les domaines de la vie sociale, y compris aux prises de décisions et leur accès au pouvoir, sont des conditions essentielles à l'égalité, au développement et à la paix [...]¹³⁸

Lors de son analyse de l'impact de la mondialisation de l'économie, l'ONU offrira des solutions qui reflètent l'importance accordée aux valeurs libérales au sein de la Déclaration de Beijing et de son énoncé de mission. L'ONU jugera ainsi s'attaquer aux causes des conséquences de la mondialisation de l'économie à l'égard des femmes, qu'elle perçoit comme originant de la sous-représentation des femmes et de leurs préoccupations au sein des sphères politiques et économiques. Ainsi, elle estimera nécessaire de donner aux femmes l'égalité d'accès aux ressources productives, aux possibilités de promotion et à l'arène politique et économique.¹³⁹

¹³⁷ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «Énoncé de mission», annexe II, chapitre I, article 1.

¹³⁸ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «Déclaration de Beijing», annexe I, article 13.

¹³⁹ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «Déclaration de Beijing», annexe I, article 26.

2. L'intégration des femmes: une panacée aux maux qu'inflige la mondialisation de l'économie

2.1. La mondialisation et ses dessous

Examinons de plus près comment de tels principes libéraux s'immiscent dans l'origine des causes attribuées à l'impact de la mondialisation de l'économie sur la situation socio-économique des femmes et à la pauvreté qui en est résultée.

D'après l'ONU, les restructurations économiques des vingt dernières années ont suscité autant de défis que de nouveaux avènements en matière de croissance économique. Dans les pays en développement, les effets des transformations occasionnées par la mondialisation de l'économie se sont joints à ceux de l'endettement et des programmes d'ajustement structurel. Tant dans ces pays que dans les pays industrialisés, les femmes ont écopé davantage que les hommes de ces transformations. À ce niveau, l'ONU n'a pas tort. Elle admet certes l'impact désastreux de la mondialisation de l'économie sur la situation des femmes. En effet, l'ONU expliquera que les restructurations économiques ont changé la nature du travail et ont, de fait, provoqué des pertes d'emplois chez les femmes, affectant même celles étant très qualifiées et/ou détenant des postes de cadre. Celles-ci se retrouvent bien souvent à pénétrer dans un secteur informel où les conditions d'emploi sont peu réglementées. À ce propos, l'ONU reconnaît que:

Tout cela se traduit par des salaires bas, des normes insuffisantes ou inexistantes, de mauvaises conditions de travail, en particulier en ce qui concerne la protection de la santé et

la sécurité des travailleuses, de faibles qualifications, la précarité de l'emploi et l'absence de sécurité sociale, dans le secteur structuré comme dans le secteur informel.¹⁴⁰

S'ajoute à ces conséquences, le fardeau imposé aux femmes résultant des coupures au niveau des dépenses sociales. En l'absence de programmes sociaux, les femmes doivent bien souvent assumer, sans rémunération, le rôle supplémentaire de "caregiver" à l'égard des enfants, des malades et des personnes âgées. Les réductions d'effectifs au sein de la fonction publique ont aussi grandement affecté les femmes, comme en fait part l'ONU.¹⁴¹

Par surcroît, et comme le suggère le programme d'action de l'ONU, la mondialisation de l'économie a exacerbé le phénomène de la pauvreté chez les femmes. Comme le mentionne le document en question:

Les transformations de l'économie mondiale modifient radicalement les données du développement social dans tous les pays. Un phénomène notable à cet égard est la paupérisation des femmes, que l'on observe à des degrés divers selon les régions, et qui est dû en grande partie au partage inégal du pouvoir économique entre les deux sexes. Les migrations et les changements des structures familiales qu'elles ont entraînés ont encore alourdi le fardeau qui pèse sur les femmes [...].¹⁴²

Cette féminisation de la pauvreté se manifeste, entre autres, par une hausse du chômage et du sous-emploi chez les femmes et, conséquemment, des revenus insuffisants. S'en suivent de piètres conditions de logement, la malnutrition, la mauvaise santé et des taux

¹⁴⁰ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «Les femmes et l'économie», annexe II, chap. V, article 158.

¹⁴¹ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «Les femmes et l'économie», annexe II, chap. V, article 160.

¹⁴² Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «La persistance de la pauvreté qui pèse de plus en plus sur les femmes», annexe II, chap. V, article 47.

élevés de mortalité attribuables à la difficulté d'accès aux services sociaux et de santé, la discrimination sociale et la marginalisation¹⁴³.

Si, aux yeux de l'ONU, la mondialisation de l'économie semble avoir marginalisé les femmes au sein du monde du travail et semble avoir approfondi la pauvreté chez elles, l'organisation internationale n'offre pas une explication suffisante du lien entre la mondialisation de l'économie et la marginalisation et l'appauvrissement des femmes. C'est d'ailleurs ici que l'ONU fera erreur. Elle attribuera plutôt ce lien à un simpliste rapport cause à effet en percevant l'impact des restructurations économiques comme conséquence du fait que les femmes et leurs préoccupations aient été exclues des décisions économiques et politiques, ou qu'elles aient été les victimes de comportements et d'attitudes discriminatoires au sein de la société et de l'arène politique et économique. En fait, tel que le suggèrent la déclaration de Beijing et l'énoncé de mission qui la suit, l'ONU, en s'appuyant de son approche féministe-libérale, percevra le problème de la féminisation de la pauvreté résultant des transformations économiques comme une question de sous-représentation:

La pauvreté est directement liée au manque de perspectives et d'autonomie économiques, au fait qu'elles n'ont accès ni aux ressources économiques - crédit, propriété foncière, succession, etc. - ni à l'éducation et aux services d'appui, et au fait qu'elles participent très peu aux prises de décisions. [...]¹⁴⁴

¹⁴³ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «La persistance de la pauvreté qui pèse de plus en plus sur les femmes», annexe II, chap. V, article 17.

¹⁴⁴ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «La persistance de la pauvreté qui pèse de plus en plus sur les femmes», annexe II, chap. V, article 51.

Ainsi, pour l'ONU, c'est parce que les instances de formulation des politiques sociales, économiques, monétaires et commerciales omettent d'offrir aux femmes les mêmes droits et privilèges que les hommes, que ces dernières se retrouvent davantage marginalisées par la mondialisation de l'économie. Pour remédier à une telle situation, l'ONU proposera alors des mesures favorisant l'intégration des femmes et de leurs soucis/préoccupations aux sein de ces structures politiques et économiques, et ce, de façon à éliminer le biais sexuel dont elles sont coupables. Voilà qui permettra de rétablir, selon l'organisation internationale, la supposée objectivité, voire la neutralité, de ces structures et des politiques qui y sont formulées.

Pourtant, ces structures et ces politiques n'ont jamais été neutres puisqu'elles ont été conçues à l'image des hommes. Tel que nous l'avons mentionné dans le chapitre 1, la sphère publique s'est longtemps définie comme une arène d'hommes de par l'exclusion des femmes. Or, l'approche féministe libérale, de laquelle s'inspire l'ONU, prône l'égalité politique dans la sphère publique de tous les individus en raison de leur capacité essentiellement humaine de raisonner. Pourtant, les femmes sont exclues de la définition de l'individu politique associé à la sphère publique. En effet, les femmes sont reléguées à la sphère privée de la famille en raison de leurs fonctions biologiques de procréation. De la sorte, les structures politiques et économiques qui sont reliées à la sphère publique ont toujours reflété une norme masculine car leurs fondements de base reposent sur une exclusion des femmes et sur l'institutionnalisation des principes masculins et de l'expérience masculine comme la norme à suivre.

En prétendant offrir un remède aux difficultés causées par la mondialisation de l'économie en instituant un meilleur respect de l'égalité entre hommes et femmes au sein de ses programmes et de ceux des gouvernements, l'ONU désire donner aux femmes l'accès aux structures politiques et économiques au même titre que les hommes, et ce, en leur donnant accès aux mêmes droits et opportunités que les hommes. De la sorte, l'organisation internationale effectue une comparaison entre la situation de ces premières à celle de ces derniers, entre celle des désavantagées face à celle des privilégiés, entre l'exception et la norme.

En ce sens, l'ONU perçoit ici les droits, opportunités et privilèges des femmes en fonction de ceux des hommes, c'est-à-dire en fonction d'une norme qui est masculine. L'organisation rend donc légitime, de cette façon, l'idée que les femmes ne peuvent venir à bout des obstacles et des défis imposés par la mondialisation de l'économie qu'en aspirant à agir et à devenir davantage comme, voire identiques aux hommes. L'ONU en arrive en quelque sorte à imposer une égalité qui en appelle à l'androgynie. Nous expliquerons un peu plus loin comment cette tendance à promouvoir l'androgynie pousse l'ONU à maintenir le statu quo.

2.2. L'incontournabilité de la mondialisation, ou comment conjuguer les femmes au masculin

Tel que nous venons de le mentionner, l'ONU, dans l'espoir de remédier à la marginalisation des femmes résultant de l'impact engendré par la mondialisation de

l'économie, voit la nécessité d'instaurer des politiques qui renforcent l'égalité entre les femmes et les hommes. Pourtant, ces politiques, qui sous-tendent une approche féministe libérale, imposent aux femmes une norme androcentriste, soit un standard de succès et de vie qui soit masculin, voire une manière de faire qui soit androcentriste de façon à ce qu'elles puissent être intégrées à des structures politiques et économiques qui se sont définies en fonction de l'exclusion des femmes.

Comme nous l'avons expliqué précédemment, cette norme est androcentriste puisque c'est en rapport à l'expérience des hommes à l'égard de la mondialisation de l'économie, que l'ONU modèlera ses solutions à l'intention des femmes.

Effectivement, l'ONU expliquera que si les femmes ont écopé davantage que les hommes, c'est qu'elles n'ont pas eu accès aux mêmes droits et privilèges leur permettant d'être aussi bien intégrées aux structures politiques et économiques qu'eux.

Pourtant, la vocation féministe de l'ONU ne constitue point une fin en soi. En effet, les solutions que met de l'avant l'ONU pour remédier à l'impact de la mondialisation de l'économie sur la situation des femmes ont pour but ultime de favoriser leur adaptation aux réalités de la mondialisation de l'économie. Et, si l'ONU promouvoit des mesures visant à instaurer une certaine forme d'égalité entre les hommes et les femmes, c'est pour faire en sorte que leurs compétences en tant que main-d'oeuvre puissent être utilisées à bon escient et qu'elles puissent ainsi profiter à la croissance de

l'économie de leur pays, voire à celle de l'économie mondiale. Le programme d'action de la Conférence de Beijing se veut très explicite à ce propos:

Dans les pays qui connaissent de profondes transformations politiques, économiques et sociales, les femmes, si leurs compétences étaient mieux utilisées, pourraient apporter une contribution majeure à l'économie de leur pays. Il faudrait développer et renforcer cette contribution et donner aux femmes les moyens de mieux réaliser leur potentiel.¹⁴⁵

Pour ce faire, l'ONU, en s'appuyant de son féminisme libéral, suggère une révision considérable des politiques macro-économiques existantes, voire même l'adoption et la mise en application de nouvelles politiques prenant en considération la spécificité de la problématique hommes-femmes et du problème de la féminisation de la pauvreté. Cette approche rappelle les deux stratégies d'action du féminisme libéral que nous avons analysées dans le chapitre 1. C'est que, d'un côté, l'approche féministe libérale dont fait usage l'ONU vise à rétablir l'objectivité des politiques des gouvernements, des institutions multilatérales et des ONG, et ce, en les incitant à mieux intégrer les problématiques des femmes à leurs décisions. D'un autre côté, l'ONU estime, par le biais d'une telle approche, pouvoir permettre aux femmes d'avoir accès aux ressources et aux droits politiques et économiques sur un pied d'égalité avec les hommes, et ce, de façon à être aussi productives que ces derniers.

Afin de restreindre notre analyse, nous nous attarderons ici surtout à regarder non l'entier mais certaines des solutions que l'ONU impose aux gouvernements, aux

¹⁴⁵ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «Les femmes et l'économie», annexe II, chap. V, article 159.

institutions multilatérales et aux institutions financières internationales et nationales pour remédier à l'impact de la mondialisation de l'économie sur la situation des femmes.

Rappelons, avant tout, que l'ONU prend pour acquis que la mondialisation de l'économie est un phénomène qui s'avère incontournable, neutre et bénéfique pour tous et toutes. Ainsi, fidèle à une approche féministe qui appuie le discours libéral de l'économie et qui soutient ainsi la mondialisation de l'économie, l'ONU véhicule d'ailleurs cette idée auprès des gouvernements, des institutions financières internationales et nationales, des ONG et des associations communautaires en leur faisant part que la seule manière de remédier aux défis que ce phénomène inflige aux femmes est de permettre à celles-ci d'être mieux équipées pour s'y adapter. Ce faisant, elle encourage ces gouvernements, ces institutions et ces associations à mettre sur pied des programmes qui eux-mêmes légitimeront l'hégémonisme de la mondialisation de l'économie.

L'organisation internationale incite les gouvernements ainsi que les institutions multilatérales et les banques à évaluer l'impact des programmes et des politiques reliés à la «[...] stabilité macro-économique, à l'ajustement structurel, à la dette extérieure, à la fiscalité, à l'investissement, à l'emploi, aux marchés, et à tous les secteurs de

l'économie [...]»¹⁴⁶, de même que celui des politiques sociales en vue d'éviter qu'ils n'encouragent l'approfondissement de la pauvreté féminine, des disparités et des inégalités entre les hommes et les femmes.

Voilà qui implique qu'avec la participation des femmes et des hommes au sein des organes tels que les ministères des finances et du commerce, les commissions économiques nationales et les instituts de recherche économique, les gouvernements, les institutions multilatérales et bancaires doivent adapter ces mêmes politiques pour qu'elles suscitent «une répartition plus équitable des moyens de production, des richesses, des chances, des revenus et des services»¹⁴⁷. Et, l'ONU prône de telles mesures afin de remédier à la supposée sous-représentation des femmes et de leurs préoccupations qui, selon l'approche féministe libérale de cette organisation, serait à l'origine de la marginalisation et de l'exploitation des femmes découlant du contexte de la mondialisation de l'économie.

De plus, de par son désir de s'assurer que les femmes ne soient plus marginalisées au sein de l'économie et puissent y participer sur un pied d'égalité avec les hommes, tel que le prescrit son féminisme libéral, l'ONU juge également que les gouvernements

¹⁴⁶ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «La persistance de la pauvreté qui pèse de plus en plus sur les femmes», annexe II, chap. V, article 58, section b).

¹⁴⁷ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «La persistance de la pauvreté qui pèse de plus en plus sur les femmes», annexe II, chap. V, article 58, section b).

devraient adopter des mesures législatives et réviser les pratiques administratives pour permettre aux femmes d'avoir accès égal, au même titre que les hommes, à la propriété des terres, au crédit, à la succession.¹⁴⁸ En fait, l'ONU précise qu'il faut:

[...] aider [...] [les femmes] à obtenir plus facilement des crédits et des capitaux dans des conditions équitables au même titre que les hommes, en renforçant les institutions d'appui à la création d'entreprises par les femmes, y compris, le cas échéant, les mécanismes de crédit mutuel et les formules non traditionnelles de crédit, ainsi que l'instauration de nouveaux rapports avec les institutions financières.¹⁴⁹

À cet effet, les institutions financières multilatérales, les banques régionales de développement, de même que les institutions bilatérales et privées, aux niveaux international, national et sous-régional, auront donc aussi leur rôle à jouer pour corriger l'impact de la mondialisation de l'économie à cet égard. Mais, répétons-le, ceci se fera toujours en fonction d'une approche féministe libérale qui dictera à l'ONU l'élaboration de mesures favorisant l'adaptation des femmes à la mondialisation de l'économie par le biais d'une norme masculine. L'ONU effectuera ceci, par exemple, en donnant aux femmes accès aux mêmes dispositifs financiers que les hommes, ou à des moyens susceptibles de les aider à être aussi productives qu'eux.

À cette fin, l'ONU estimera que les instances financières ont, en effet, la responsabilité de réviser et de reformuler au besoin les politiques, les programmes, les projets et les procédures qui empêchent d'allouer de l'aide financière aux femmes productrices

¹⁴⁸ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «Les femmes et l'économie», annexe II, chap. V, article 165, section e).

¹⁴⁹ **Ibid.**, article 166, section a).

agricoles et à celles qui sont des dirigeantes d'entreprises, et ce, de façon à adopter une perspective plus égalitaire lors de leur mise en application et de leur reformulation. Ces institutions multilatérales devraient, de même, être en mesure d'offrir un appui, au moyen de capitaux ou d'autres ressources, aux institutions financières intermédiaires qui desservent les femmes à la tête de petites entreprises ainsi que les productrices à faible revenu au niveau du secteur structuré et du secteur informel.¹⁵⁰

De même, de paire avec les banques commerciales, le secteur privé et les autres institutions financières, les institutions multilatérales devraient mettre au point des mécanismes d'aide, de services et d'octroi de crédit qui soient adaptés aux besoins des femmes, voire des femmes pauvres en particulier, et ce, pour accroître leur potentiel en matière de productivité. Pour ce faire, ces institutions pourraient «ouvrir des guichets de crédit spéciaux pour les femmes, notamment pour les jeunes femmes qui ne peuvent pas donner de garanties au sens classique du terme.»¹⁵¹ Elles pourraient, dans le même cadre d'idées, assouplir les conditions d'ouverture des comptes, en l'occurrence en effectuant une réduction du montant minimum des dépôts.¹⁵² Si ces changements semblent permettre d'adapter les services de ces institutions en fonction

¹⁵⁰ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «Les femmes et l'économie», annexe II, chap. V, articles 169, 170 et 171.

¹⁵¹ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «La persistance de la pauvreté qui pèse de plus en plus sur les femmes», annexe II, chap. V, article 63, section b).

¹⁵² **Ibid.**, article 63, section c).

des besoins particuliers des femmes, il demeure que la norme à suivre est ici masculine. Il faut que l'on offre aux femmes ces outils pour qu'elles deviennent aussi efficaces/productives que les hommes.

Tel qu'en fait foi le programme d'action de la Conférence de Beijing, en plus d'offrir aux femmes toute une gamme de dispositifs financiers pour accroître leur efficacité et leur permettre ainsi d'être mieux adaptées aux réalités de la mondialisation de l'économie, ces institutions ont aussi le devoir de trouver des solutions au problème de la dette «pour faciliter le financement de programmes et projets axés sur le développement, et notamment sur la promotion de la femme [...] et mettre au point des techniques de conversion de la dette en faveur des programmes et projets de développement social [...]».¹⁵³ De plus, aux yeux de l'ONU, les institutions multilatérales devraient convaincre les institutions financières internationales d'alléger le fardeau de la dette multilatérale des pays à faible revenu.

De même, l'ONU en appelle à une révision et une reformulation des programmes d'ajustement structurel afin d'éviter que les groupes les plus vulnérables, telles les femmes, se retrouvent marginalisées au point de vue économique et social et de manière à faire en sorte que les femmes et leurs préoccupations soient intégrées au sein des programmes des institutions financières multilatérales. Il s'agit donc d'évaluer

¹⁵³ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «La persistance de la pauvreté qui pèse de plus en plus sur les femmes», annexe II, chap. V, article 59, section c).

le coût social de ces programmes sur les hommes et les femmes et, par la suite, d'élaborer des mesures permettant de contrer leurs effets négatifs en assurant, par exemple, aux femmes un accès facile et égal aux ressources économiques et aux activités économiques et sociales.¹⁵⁴

Par ailleurs, au même titre que l'approche féministe libérale prône l'inclusion des femmes au sein de la sphère publique, voire des instances publiques de décisions, l'ONU en fera autant en prétendant pouvoir contribuer à l'élimination de la marginalisation et de l'exploitation des femmes en encourageant l'intégration de ces dernières au processus décisionnel des structures économiques et des institutions bancaires. Ainsi, selon l'ONU, de paire avec les gouvernements, les établissements bancaires et les banques nationales de développement devraient encourager la participation des femmes, particulièrement celle des femmes à la tête d'entreprises aux organismes consultatifs afin qu'elles puissent contribuer à l'élaboration et à l'évaluation des politiques et des programmes formulés par les ministères de l'économie et les établissements bancaires.¹⁵⁵

¹⁵⁴ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «La persistance de la pauvreté qui pèse de plus en plus sur les femmes», annexe II, chap. V, article 59, sections e) et f).

¹⁵⁵ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «Les femmes et l'économie», annexe II, chap. V, article 167, section a).

Par surcroît, bien que le programme d'action de la Conférence de Beijing reconnaisse que la mondialisation de l'économie ait occasionné des pertes d'emplois chez les femmes, celui-ci estime qu'il est possible de remédier à une telle situation en faisant en sorte que les femmes soient intégrées au sein de politiques permettant la création d'emplois. À cette fin, il incite les gouvernements à élaborer des politiques de nature économique ayant des retombées positives sur la situation de l'emploi des femmes et sur leurs revenus, et ce, tant au sein du secteur structuré qu'au sein du secteur non-structuré. Des précautions devront également être prévues pour éviter et lutter contre le chômage féminin.¹⁵⁶ Par exemple, l'ONU encouragera les instances gouvernementales de chaque pays à «[...] favoriser l'insertion ou la réinsertion des femmes pauvres, migrantes et/ou marginalisées dans des emplois productifs et dans le secteur structuré [...]»¹⁵⁷ Ceci s'avère nécessaire, du moins en ce qui a trait aux femmes migrantes puisqu'elles demeurent moins protégées que le reste de la population par le code du travail et les lois de l'immigration.¹⁵⁸

Ironiquement, et comme nous le verrons dans la prochaine section de ce chapitre, puisque l'approche féministe libérale sous-tendant les mesures de l'ONU est incapable d'admettre la nature profondément sexuée de l'économie, elle empêche l'ONU de voir

¹⁵⁶ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «La persistance de la pauvreté qui pèse de plus en plus sur les femmes», annexe II, chap. V, article 58, section h).

¹⁵⁷ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «La persistance de la pauvreté qui pèse de plus en plus sur les femmes», annexe II, chap. V, article 58, section l).

¹⁵⁸ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «Les femmes et l'économie», annexe II, chap. V, article 158.

que la marginalisation des femmes en termes d'emploi est intrinsèque au fonctionnement de la mondialisation de l'économie. Incapable de percevoir ceci, l'ONU ne peut faire autrement que de proposer des solutions pour "dévulnérabiliser" les femmes à l'égard de cette mondialisation.

Dans le même cadre d'idées, animée par son désir de donner aux femmes les mêmes opportunités que les hommes de façon à ce qu'il n'y ait aucun obstacle à l'exercice de leur productivité, tel que le dicte son approche féministe libérale, l'ONU nous donne en quelque sorte l'impression que les femmes nécessitent qu'on leur montre le "bon chemin" à suivre pour pouvoir s'adapter à la rationalité des marchés, voire à une incontournable mondialisation de l'économie. Ainsi, l'ONU désire faciliter l'adaptation des femmes aux réalités de la mondialisation de l'économie par le biais d'une série de mesures destinées à éliminer les obstacles au niveau de l'organisation du travail et de l'emploi¹⁵⁹. À cet égard, l'ONU encourage les gouvernements à offrir aux femmes défavorisées¹⁶⁰ des services professionnels et des moyens de formation continue, à faciliter leur accès aux marchés, à l'information et à la technologie.¹⁶¹ Pour y parvenir, le programme d'action de la Conférence de Beijing propose aux gouvernements de

¹⁵⁹ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «Les femmes et l'économie», annexe II, chap. V, article 163.

¹⁶⁰ L'on fait allusion ici aux chômeuses, aux mères célibataires, aux femmes réintégrant le marché du travail ou à celles sans emploi en raison de la mise sur place des nouvelles structures de production résultant de la mondialisation de l'économie.

¹⁶¹ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «Les femmes et l'économie», annexe II, chap. V, objectif F 3.

créer des infrastructures publiques assurant l'accès égal des femmes aux marchés et de mettre au point les mécanismes nécessaires pour informer les femmes pauvres des zones éloignées des possibilités d'accès aux marchés et à la technologie. Les instances gouvernementales pourraient également montrer à ces dernières comment tirer profit de telles possibilités.¹⁶²

Mais plus encore, dans le cadre de cet objectif, l'ONU fait appel aux différents gouvernements, aux associations professionnelles, aux ONG, aux coopératives, aux organisations communautaires et aux groupes féministes pour qu'ils s'occupent du design de programmes régionaux, nationaux et internationaux ayant pour mandat d'offrir aux femmes des sessions de formation et de recyclage, principalement dans le domaine des nouvelles technologies mais aussi au niveau «des services abordables de gestion, de développement des produits, de financement, de contrôle de la production et de la qualité, de commercialisation et de conseil juridique.»¹⁶³ Les gouvernements et les associations mentionnées précédemment pourront ainsi «renforcer la capacité économique et les réseaux commerciaux des femmes»¹⁶⁴. Cependant, pour ce faire, l'ONU indique que les gouvernements devront également procéder à la création de services d'appui non discriminatoire, en l'occurrence des fonds de placement, destinés

¹⁶² Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «Les femmes et l'économie», annexe II, chap. V, article 173, sections a) et c).

¹⁶³ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «Les femmes et l'économie», annexe II, chap. V, article 173, section b).

¹⁶⁴ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «Les femmes et l'économie», annexe II, chap. V, objectif F 4.

aux entreprises dirigées par des femmes et à l'élaboration de programmes de promotion du commerce ayant pour clientèle cible les femmes à faible revenu.¹⁶⁵

Quant aux intermédiaires financiers, aux institutions nationales de formation, aux coopératives d'épargne et de crédit, aux ONG, aux associations de femmes, aux organismes professionnels et au secteur privé, l'ONU stipule qu'ils auront comme devoir d'assurer la promotion des PME et des coopératives dirigées par les femmes, «l'élargissement des marchés, et la création d'emploi et, le cas échéant, favoriser la transition du secteur informel au secteur structuré, tant dans les villes que dans les campagnes.»¹⁶⁶

Ceci pourra se faire, entre autres, par le biais de services de commercialisation, de conception de produits et d'innovation, de transfert de technologie et de contrôle de la qualité; par l'appui donné à la création de partenariats et de réseaux entre les femmes d'affaires au niveau régional, national et international; et par le biais de capitaux investis dans les PME dirigées par les femmes.¹⁶⁷

En dépit de l'incapacité des gouvernements de pouvoir présentement combler les besoins fondamentaux des populations en raison des coupures budgétaires qu'ils

¹⁶⁵ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «Les femmes et l'économie», annexe II, chap. V, article 173, section d).

¹⁶⁶ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «Les femmes et l'économie», annexe II, chap. V, article 176, section e).

¹⁶⁷ **Ibid.**, article 176, sections a) à j).

subissent, tel que le reconnaît l'ONU, l'organisation internationale juge que les gouvernements, en plus de s'assurer que les femmes aient accès aux ressources économiques, devraient prévoir l'établissement de systèmes de sécurité sociale là où il n'y en a pas et modifier ceux qui existent déjà dans le cadre d'une perspective égalitaire. Les gouvernements devraient aussi intégrer à ces programmes sociaux des filets de sécurité.

Ces filets de sécurité auraient comme mandat de donner aux femmes les outils et les services requis pour les aider à survivre et à demeurer productives dans des contextes économiques difficiles et à préserver leurs revenus en moment de crise.¹⁶⁸ L'ONU encourage de même les instances gouvernementales à mettre sur pied des services juridiques gratuits ou peu coûteux et visant en particulier les femmes pauvres. Dans le même sens, l'ONU prévoit aussi des mécanismes de protection pour les travailleurs à temps partiel, temporaires, saisonniers et à domicile, faisant en sorte que ceux-ci soient protégés par le Code du travail et par un régime de sécurité sociale.¹⁶⁹

De par son grand dévouement à l'égard des principes libéraux de justice et d'égalité qui sont imbriqués dans son approche féministe libérale, l'ONU prévoit de même des mesures protégeant les femmes contre la discrimination dans l'emploi et la ségrégation

¹⁶⁸ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «La persistance de la pauvreté qui pèse de plus en plus sur les femmes», annexe II, chap. V, article 58, section g).

¹⁶⁹ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «Les femmes et l'économie», annexe II, chap. V, article 179, section a).

professionnelle. L'approche féministe libérale de l'ONU visera ici à éliminer les obstacles limitant la présence des femmes dans le marché du travail et dans des emplois non-traditionnels.

Cette dernière veut ainsi y accroître la représentativité des femmes. À cet effet, l'ONU juge qu'il en incombe aux gouvernements de se charger de mettre en application des mesures législatives prévoyant des mécanismes de recours à la justice de même que des programmes afin de banir toute forme de discrimination, qu'elle soit fondée sur le sexe, l'âge, l'état physique et sur la situation matrimoniale/familiale dans l'accès à l'emploi, les conditions d'emploi, y compris la formation, la rémunération, la promotion, la santé et la sécurité, ainsi que le licenciement, la protection sociale et la protection juridique contre le harcèlement sexuel.¹⁷⁰

À cette fin, le programme d'action encourage la mise en oeuvre de programmes de discrimination positive pour promouvoir l'égalité des chances au sein du secteur public et privé et au niveau de l'accès à des postes de haute de gestion et des carrières non-traditionnelles, à des services éducatifs adaptés à des besoins particuliers, tels

¹⁷⁰ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «Les femmes et l'économie», annexe II, chap. V, article 178, sections b) et c).

ceux des femmes handicapées¹⁷¹ ainsi que des mesures pour mettre en application le principe de rémunération égale pour un travail équivalent de valeur égale.¹⁷²

Enfin, si l'approche féministe libérale de l'ONU dicte à cette dernière d'assurer une meilleure représentation des femmes et de leurs intérêts au sein des structures politiques et économiques, et de leur donner les mêmes outils que les hommes pour qu'elles puissent développer leur potentiel productif au même titre que ces derniers, l'ONU invite les gouvernements à veiller à ce que les accords commerciaux au niveau international et régional dans lesquels ils s'engagent ne posent pas d'entraves aux activités économiques des femmes.¹⁷³

En somme, l'ONU, en raison de son approche féministe libérale, prétend que le seul moyen de remédier à l'impact des transformations imposées par la mondialisation de l'économie sur la situation des femmes consiste à dévulnérabiliser les femmes à l'égard des réalités de la mondialisation, et ce, en s'assurant que ces dernières soient mieux représentées au sein des instances politiques et économiques décisionnelles. Ainsi, l'organisation internationale en appelle aux gouvernements, aux organismes financiers et multilatéraux afin que ces derniers facilitent l'accès des femmes aux droits économiques, dispositions financières, recours légaux et aux protections sociales leur

¹⁷¹ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «Les femmes et l'économie», annexe II, chap. V, article 178, sections i) et j).

¹⁷² **Ibid.**, article 178, section k).

¹⁷³ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «Les femmes et l'économie», annexe II, chap. V, article 165, section k).

permettant de participer activement à la sphère de l'économie. L'ONU vise, par le fait même, à armer les femmes de manière à ce qu'elles puissent facilement s'adapter aux réalités de la mondialisation de l'économie.

Comme nous le verrons dans la section qui suit, et en s'appuyant des constats mis de l'avant dans le chapitre 2, étant fidèle à son féminisme libéral, l'ONU est incapable d'admettre que c'est la mondialisation même qui est à l'origine de l'approfondissement de la marginalisation, de l'exploitation, voire de la paupérisation des femmes. Par conséquent, force sera d'admettre la portée limitée de solutions qui visent à mieux intégrer les femmes à cette mondialisation de l'économie.

3. Le maintien du statu quo ou les dangers de la négation de la structure patriarcale de l'économie

3.1 Le danger de l'androgynie des propos de l'ONU

Les recommandations de l'ONU analysées précédemment peuvent sembler dignes d'éloges. Pourtant, elles ne sont pas sans faire l'objet de critiques qui réussissent à remettre en question leur efficacité. Ainsi, l'un des reproches que l'on puisse faire à l'endroit de l'ONU s'adresse à la nature androgyne découlant de l'approche féministe libérale imbriquée dans son discours. Ceci l'empêche de comprendre, voire d'admettre la nature structurelle de la marginalisation et de l'exploitation des femmes découlant du contexte de la mondialisation de l'économie.

En fait, nous démontrerons dans cette section que la nature androgyne/masculiniste du discours de l'ONU ne lui permet pas de voir que cette marginalisation et cette exploitation constituent des conditions inhérentes au fonctionnement de la mondialisation de l'économie.

Aux yeux de l'ONU, si les femmes ont écopé davantage que les hommes des changements économiques des vingt dernières années, c'est qu'elles ont été victimes de discrimination, de sous-représentation, voire de sexisme au niveau des pratiques des instances décisionnelles politiques et économiques. Pour corriger ces problèmes, l'ONU, en s'inspirant du féminisme libéral, promouvoit, au nom des droits humains et des libertés fondamentales, des mesures pour permettre aux femmes de participer de façon active à la vie sociale, politique, économique et culturelle.

Elle prend ici pour acquis que les droits "humains" sont des droits universaux desquels tous et toutes peuvent et doivent bénéficier, et ce, en dépit de la différence sexuelle, de la différence ethnique et culturelle, et de la différence de classe. Imbue d'une stratégie féministe libérale individualiste, l'ONU juge qu'aucun individu ne devrait être brimé dans ses droits et privilèges en raison de sa différence. En effet, en raison de son approche féministe libérale, le programme d'action de l'ONU découlant de la Conférence de Beijing encourage en quelque sorte l'idée qui prétend qu'en dépit de l'identité sexuelle, tous les êtres humains sont égaux et que tous doivent pouvoir jouir des mêmes droits et considérations au sein de la société.

D'ailleurs, Anne Phillips illustre très bien ce propos en traitant de la façon dont le féminisme libéral marginalise l'importance de la différence sexuelle:

[...] the individualism that lies behind liberal thinking on equality has powerful appeal. Much of the personal impetus towards a feminist politics is to do with claiming the space to choose who and what you are - not to be defined, contained and dictated by the notions of 'woman'. Or, the idea that it should not matter who or what you are [...] has the associated notion that we should be regarded as individuals, as 'persons', as independent from the contingencies of sex.¹⁷⁴

Par conséquent, l'ONU met de l'avant des mesures visant à remédier à l'impact de la mondialisation de l'économie qui minimisent l'importance de la différence sexuelle et qui visent à instaurer une meilleure application des principes libéraux d'égalité et de justice à l'égard des femmes. À cet effet, ces mesures ont pour mandat de donner aux femmes les mêmes droits politiques et économiques que les hommes, et ce, de façon à ce qu'elles ne soient plus limitées ou marginalisées en raison de la "nature" de leur identité sexuelle et qu'elles puissent jouir au même titre que les hommes des bénéfices associés à la mondialisation de l'économie.

En suggérant d'inclure les préoccupations des femmes au sein des programmes et des politiques des gouvernements, des organisations internationales, des ONG et en incitant ceux-ci à donner aux femmes l'accès aux ressources économiques et aux services sociaux, l'ONU propose une "égalisation" des conditions de vie, de travail pour remédier ainsi à l'impact de la mondialisation de l'économie et ainsi

¹⁷⁴ Anne Phillips, ***Democracy and Difference***, University Park: The Pennsylvania State University Press, 1993, p. 43.

dé vulnérabiliser les femmes à l'égard des réalités imposées par cette dernière.

L'organisation internationale prétend qu'en restaurant l'objectivité de ses programmes, i.e., en rendant les femmes "égales" aux hommes, tout sera réglé.

Cependant, le danger est qu'une telle approche reproduit une représentation phallogénique de ce à quoi doivent aspirer les femmes pour ne plus être marginalisées et opprimées: se mesurer et se comparer aux hommes pour devenir de plus en plus comme eux. Tel que le suggère Grosz:

Phallogénism is a specifically discursive series of procedures, a strategy for collapsing representations of the two sexes into a single model, called 'human' but which is in fact congruent only with the masculine. It is the universalization of particular features of masculinity, as if these were genuinely representative of both sexes. The masculinity of the "human" goes unrecognized. In other words, phallogénism effaces the autonomous representation of femininity (cf. Irigaray, 1977a, 1978, 1984). Within phallogénic paradigms femininity can only be represented in some necessary relation to masculinity.¹⁷⁵

Or, nous estimons que les solutions proposées par l'ONU témoignent de phallogénisme. L'approche féministe libérale de l'ONU empêche celle-ci de voir que les droits qu'elle privilégie reflètent une configuration patriarcale des rapports sociaux de sexe puisque ceux-ci institutionnalisent un standard masculin auquel les femmes doivent se mesurer et auquel elles doivent aspirer. Anne Phillips, témoigne très bien de cette faille du féminisme libéral, dans son livre intitulé **Democracy and Difference**:

For Liberals, [...] if sexual equality is to be equated with equal treatment regardless of sex, it means we should be 'individuals' and not 'women' or 'men'. [...] Discussions of sexual equality have so far silently privileged the male body: whenever men and women are treated

¹⁷⁵ Elizabeth Grosz, «Philosophy» dans Sneja Gunew (sous la dir. de), **Feminist Knowledge: Critique and Construct**, New York: Routledge, 1990, p. 150.

the same, it means women being treated as if they were men; when men and women are treated differently, the man remains the norm, against which the woman is peculiar, lacking, different.¹⁷⁶

De façon à mettre un terme à la marginalisation et à l'exploitation qui affligent les femmes dans le contexte de la mondialisation, l'ONU juge que les femmes doivent pouvoir bénéficier des mêmes droits que les hommes et sont, par ce fait, tenues de devoir réussir à s'adapter à ce contexte autant que ces derniers. Ironiquement, le féminisme libéral qui habite les solutions de l'ONU nie l'importance de la différence sexuelle dans la façon dont est vécu l'impact de la mondialisation de l'économie, mais pourtant estime que pour éviter d'être marginalisées, les femmes doivent avoir accès à des droits qui sont profondément masculins ayant été conçus en fonction de l'exclusion de ces dernières.

Les principes libéraux d'égalité et de justice ainsi que les droits politiques et économiques qui en découlent et dont fait usage l'ONU sont profondément masculinistes. En effet, ils s'appliquent à une sphère publique qui s'est toujours définie comme l'arène d'individus masculins et donc comme l'antipode de l'identité féminine. Ils se réfèrent, comme nous l'avons mentionné dans notre premier chapitre, à l'image d'un individu, d'un citoyen masculin. Pourtant, le féminisme libéral n'admet jamais la nature sexuée des principes et des droits qu'il prône. Bien que ceux-ci soient le reflet de l'identité masculine, le féminisme libéral dont fait usage l'ONU nous porte à croire que

¹⁷⁶ A. Phillips, «Democracy and Difference», p. 45.

ces principes et ces droits sont impartiels et neutres. En ce sens, l'ONU, en s'inspirant d'une telle approche libérale, impose aux femmes de se conformer à une norme qui est prétendument neutre, mais pourtant masculine, et qui les oblige à faire abstraction de leur différence sexuelle de façon à ce qu'elles puissent bénéficier d'une égalité qu'elle juge neutre, voire "androgynie".

Mais plus encore, cette norme les incite à penser que la marginalisation et l'exploitation desquelles celles-ci sont victimes, dans le contexte de la mondialisation, ne s'avèrent qu'accidentelles. Elles sont donc amenées à croire qu'une meilleure application des principes de justice et d'égalité au moyen de l'octroi de droits politiques et économiques éliminera toute trace de marginalisation ou d'exploitation. En effet, l'ONU prétend que c'est en donnant aux femmes les mêmes droits, privilèges et ressources que les hommes qu'elle sera en mesure de remédier à leur pauvreté et aux piètres conditions de vie que leur a imposées la mondialisation de l'économie.

Or, ceci pose des problèmes à plusieurs niveaux. L'on se doit de douter de l'efficacité de mesures qui tentent de remédier à l'impact de la mondialisation de l'économie sur la situation des femmes en offrant à ces dernières l'accès à des droits et à une sphère publique et économique qui se définissent de par leur exclusion. La portée de ces solutions s'avère limitée puisque celles-ci sont incapables de percevoir la nature intrinsèquement sexuée et marginalisante de la sphère publique et économique auxquelles les femmes sont intégrées par le biais de l'octroi de ces droits. Ainsi, elles

perpétuent l'idée que dans le contexte de la mondialisation, l'économie préserve sa neutralité, qu'elle est au-dessus et aucunement animée par des relations de pouvoir opprimantes à l'égard des femmes. Leur manque de considération à l'égard de la nature structurelle des inégalités découlant ou renforcées par la mondialisation porte l'ONU à croire que les changements qu'elle impose aux gouvernements, aux institutions multilatérales, aux banques et aux ONG auront nécessairement les résultats voulus et que rien d'autre n'interférera avec une meilleure application des principes et des droits libéraux en faveur des femmes. Ainsi, l'on peut facilement voir que de telles recommandations ne peuvent faire autrement que de maintenir le statu quo puisqu'elles ne s'attaquent pas à la source de la marginalisation et de l'exploitation des femmes associées à la mondialisation de l'économie. Elles ne peuvent donc pas véritablement remédier à cette marginalisation et exploitation.

C'est qu'en percevant toute inégalité sexuelle reliée à la mondialisation comme résultant d'une question de non-respect des principes d'égalité et de justice et des droits qui en découlent, les mesures de l'ONU sont incapables de voir la nature profondément marginalisante et exploitante de l'économie mondialisée et mondialisante.

Et, comme nous l'avons démontré dans le chapitre 2, les inégalités résultant de la mondialisation de l'économie proviennent en partie du fait que ce processus économique institutionnalise la "nature gratuite" du travail des femmes. En effet, comme le note le second chapitre de cette thèse, la mondialisation de l'économie repose

sur et profite de la façon dont la division sexuelle des tâches définit le rôle et la valeur du travail des femmes. En fait, cette division sexuelle des tâches définit le rôle naturel des femmes en tant que épouses, mères et ménagères. Par conséquent, la réification du rôle des femmes en tant que pourvoyeuses de soins de santé et des services ménagers les situe dans des emplois peu rémunérants, peu valorisés et sans protection. C'est qu'au même titre que la dichotomie public/privé exclut les femmes d'une sphère privée où règne les lois et les droits individuels pour les repousser vers une sphère privée où les lois n'existent pas ou ne s'appliquent à elles, la mondialisation tend à exclure les femmes du secteur structuré plutôt réglementé pour les repousser vers un secteur non-structuré qui ne leur offre aucune protection légale.

3.2 Retour à l'hypothèse

Ces constats nous aident à confirmer nos trois postulats et notre hypothèse énoncés dans l'introduction de cette thèse. C'est que les propos tenus dans le chapitre 2 permettent de remettre en question la croyance de l'ONU qui professe la neutralité de la mondialisation de l'économie. Voilà qui nous incite à questionner l'efficacité des solutions que cette organisation propose. En ayant démontré que la marginalisation et l'exploitation des femmes dans le contexte de la mondialisation de l'économie reposent dans le fait que cette dernière profite et renforce l'image des femmes en tant qu'épouses, mères et ménagères, nous avons témoigné de la nature sexuée de la mondialisation. L'ONU, en raison de l'approche féministe libérale à laquelle elle adhère, prétend que la mondialisation est neutre et que tout le monde peut jouir de ses bienfaits.

Elle nie ainsi sa nature sexuée. Les solutions qu'elle proposera nieront également l'importance de la nature sexuée de la mondialisation puisqu'elles encourageront l'adaptation des femmes à cette mondialisation et reproduiront ainsi leur marginalisation et leur exploitation.

La marginalisation et l'exploitation des femmes associées au contexte de la mondialisation apparaissent, aux yeux de l'ONU, comme des conséquences accidentelles. Ceci rappelle le discours de la mondialisation qui affirme que si la mondialisation de l'économie occasionne des problèmes, voire des inégalités, ceux-ci ne sont que temporaires. En effet, pour l'ONU, la marginalisation et l'exploitation des femmes sont attribuables à un manque de représentation de intérêts féminins au sein des structures économiques et politiques, ou attribuables à la présence d'attitudes sexistes dont seraient coupables certains preneurs de décisions. L'ONU, s'inspirant de son approche féministe libérale, se propose donc de corriger cette situation en favorisant une meilleure intégration des femmes et de leurs préoccupations aux structures économiques et politiques décisionnelles en leur fournissant les outils nécessaires pour s'y intégrer.

Mais les solutions mises de l'avant par l'ONU, car animées par une approche féministe libérale, comme nous en avons discuté dans notre second chapitre, ne peuvent faire autrement que de perpétuer le statu quo, voire perpétuer la marginalisation et l'exploitation des femmes reliée à la mondialisation de l'économie. En effet, en tentant

d'accorder aux femmes les mêmes droits et privilèges que les hommes pour mieux susciter l'intégration des femmes au sein de l'économie, et des instances décisionnelles politiques et économiques, l'ONU ne voit pas que les femmes ont déjà été intégrées aux décisions ayant mené à la mondialisation de l'économie.

De cette façon, les solutions de l'ONU ignorent le fait que les femmes ont été intégrées à la mondialisation de l'économie en fonction du rôle d'épouses, de mères et de ménagères que leur confère la division sexuelle du travail imbriquée au sein de l'économie capitaliste, et qu'elles ont ainsi été intégrées à la mondialisation de l'économie en tant que travailleuses de second ordre.

Ainsi, de telles solutions ne reconnaissent pas la nature structurelle de la marginalisation et de l'exploitation des femmes dans le contexte de la mondialisation de l'économie. Ces solutions prennent pour acquis que cette marginalisation et cette exploitation sont accidentelles alors qu'elles sont intrinsèques à la mondialisation.

Conséquemment, le fait d'imposer aux gouvernements, aux institutions multilatérales et aux banques une révision de leurs programmes macro-économiques afin d'en évaluer l'impact sur la situation des femmes ne peut contribuer qu'à renforcer le statu quo, puisque l'on prétend toujours que cet impact en est un qui accidentel alors qu'il est structurel. Il en va de même pour tous les autres types de solutions que met de l'avant l'ONU pour tenter d'apaiser les répercussions de la mondialisation de l'économie sur la

situation socio-économique des femmes. Or, ni les mesures devant permettre aux femmes d'avoir accès égal à la propriété des terres, à la succession, au crédit, aux capitaux, ni celles prévoyant des mécanismes d'aide financière spécialement conçus pour les femmes pauvres, ni le fait d'alléger le fardeau de la dette, ou des mesures facilitant l'accès des femmes aux organismes en charge de l'évaluation et de l'élaboration des politiques et des programmes économiques et bancaires, ou le fait de tenter de réintégrer les femmes pauvres et migrantes dans des emplois productifs et dans le secteur structuré, ni les mesures incitant les gouvernements à offrir aux femmes défavorisées une formation continue ne peuvent assurer de parvenir à contrer véritablement la marginalisation et l'exploitation des femmes.

En fait, ces mesures renforcent la mondialisation de l'économie, et, par le fait même, renforcent ou provoquent un approfondissement de la marginalisation et de l'exploitation des femmes. En effet, les femmes, pour l'ONU et pour les agences nationales et internationales en charge du développement international, sont perçues comme étant une ressource "pour" le développement, voire une ressource "pour" l'économie. Ceci implique qu'il faut favoriser l'intégration des femmes à l'économie, aux instances politiques et économiques décisionnelles, non par souci ultime d'égalité, mais plutôt car l'on prévoit que cette intégration sera bénéfique à la prospérité de l'économie. Voilà une des raisons pour lesquelles le programme d'action de la Conférence de Beijing soutiendra que l'égalité entre les sexes se veut une condition *sine qua non* au grand dessein que constitue le développement. Et, par développement, ne

nous méprenons pas, le langage néo-libéral entend développement purement économique. La nature libérale de la vocation féministe de l'ONU ne s'avère point aussi noble qu'elle le semble. Tel qu'expliqué dans notre second chapitre, cette vocation a plutôt une finalité économique. Et, l'ONU ne s'en cache aucunement. Si elle n'admet pas explicitement que le but ultime de ses solutions est de mieux faire fonctionner la mondialisation de l'économie, elle prend pour acquis que le seul moyen d'éviter que les femmes écopent davantage de ce phénomène, est de faire en sorte qu'elles aient accès aux mêmes droits, outils et privilèges que les hommes de façon à pouvoir s'y adapter.

Comme nous l'avons expliqué précédemment, la marginalisation et l'exploitation des femmes ne sont pas accidentelles, elles sont structurelles. En permettant aux femmes de s'adapter à un processus comme la mondialisation de l'économie, sans remettre en question la nature structurelle de leur marginalisation et leur exploitation, l'ONU est incapable de faire autrement que de reproduire le statu quo.

Par surcroît, les solutions que suggère l'ONU véhiculent un langage qui est tout à fait conforme à celui de la mondialisation de l'économie. Elles prétendent la nécessité pour les femmes de s'adapter à ce processus, et prennent pour acquis qu'elles peuvent toutes s'y adapter si elles peuvent bénéficier des mêmes droits et privilèges que les hommes.

À ce titre, ces solutions sont de nature très homogénéisante et ceci cadre très bien avec la nature supposément homogénéisante de la mondialisation. Le modèle de solutions mis de l'avant dans le programme d'action de la Conférence de Beijing vise à

uniformiser au moyen de programmes spéciaux pour que les femmes deviennent les égales des hommes, pour qu'il n'y ait aucune excuse qu'elles soient incapables de jouir des "bénéfices" de la mondialisation de l'économie au même niveau que les hommes. À ce propos, ceci réitère le discours de mondialisation qui prétend que tous et toutes peuvent en bénéficier et doivent donc s'y adapter.

De cette façon, le programme de l'ONU minimise l'importance, voire la pertinence des différences. Outre que de suggérer quelques mesures spéciales à l'intention des femmes pauvres, l'ONU ne tient pas compte jusqu'à quel point la subordination des femmes face à la mondialisation de l'économie est déterminée par la différence sexuelle, et aussi les différences en termes de classe et d'ethnie. L'ONU perçoit donc la mondialisation de l'économie comme étant au-dessus des rapports sociaux de sexe et de leur interaction avec le facteur ethnique et le facteur de classe.

Il peut sans doute paraître contradictoire de soutenir le fait que l'ONU contribue à perpétuer le statu quo, voire la marginalisation et l'exploitation des femmes quand elle propose toute une gamme de mesures pour aider ces dernières. Pourtant, par le biais de ces mesures, l'ONU contribue à renforcer un consensus quant au fait que la mondialisation soit incontournable, dissociée et dissociable des rapports de pouvoir basés sur la différence sexuelle, et celles d'ethnie et de classe, que tous et toutes peuvent s'y adapter si ils et elles possèdent les mêmes outils.

Tel qu'il en fut question au début de cette section, la différence de sexe est d'une très grande importance pour comprendre l'origine de la subordination des femmes. L'ONU effectue une erreur magistrale en percevant la marginalisation et l'exploitation des femmes comme des conséquences propres uniquement à l'ère de la mondialisation de l'économie. L'origine de la marginalisation et de l'exploitation des femmes dans le contexte de la mondialisation de l'économie ne réside pas dans le fait qu'elles n'y ont pas été intégrées mais plutôt dans la façon dont elles sont intégrées à ce processus. Par conséquent, en admettant que les problèmes dont souffrent les femmes dans le contexte de la mondialisation de l'économie sont attribuables à la manière dont les femmes ont été intégrées à ce processus, l'on doit douter de l'efficacité des solutions que propose l'ONU et qui visent à encourager l'adaptation des femmes à ce même processus. Plus précisément, la marginalisation et la exploitation des femmes ont des précédents historiques qui remontent à très loin et prennent leurs racines dans des rapports de pouvoir basés sur la différence sexuelle.

Notre hypothèse se trouve ici confirmée puisque ce chapitre nous a permis de mettre en doute l'efficacité des solutions de l'ONU. En constatant la nature sexuée de la mondialisation de l'économie, nous avons la possibilité d'entrevoir la portée limitée de ces solutions. Les chapitres 1 et 2 ont révélé que les solutions de l'ONU, puisqu'inspirées d'un féminisme libéral, n'admettent aucunement la nature sexuée de la mondialisation de l'économie comme responsable de l'approfondissement de la marginalisation et de l'exploitation des femmes depuis les vingt-cinq dernières années.

En fait, ces solutions prétendent la mondialisation comme étant neutre et attribuent ainsi la marginalisation et l'exploitation des femmes à une sous-représentation de leurs intérêts et de leur présence au sein de l'économie et des instances décisionnelles politiques et économiques. La portée des solutions de l'ONU s'en retrouvera limitée puisqu'elles viseront à faciliter l'accès des femmes à l'économie et à ces structures afin que les femmes soient mieux équipées, voire adaptées à la mondialisation de l'économie et qu'elles ne tiendront aucunement compte du fait que les changements associés à la mondialisation profitent et renforcent des idées qui approfondissent la marginalisation et l'exploitation des femmes. Une telle négligence révélera la faible efficacité de solutions s'appuyant d'une approche féministe libérale, comme le font les solutions de l'ONU, puisqu'elles se trouvent alors incapables de cerner les véritables causes de la marginalisation et de l'exploitation des femmes reliées au contexte de la mondialisation de l'économie, et ne peuvent, par conséquent, point remédier efficacement et réellement à cette marginalisation et à cette exploitation.

Conclusion

Ce chapitre nous a permis de comprendre qu'au même titre que les premiers projets d'intégration des femmes mis de l'avant par l'ONU, ceux que l'organisation propose dans le cadre de la Conférence de Beijing n'ont pas comme ultime mandat l'émancipation des femmes. Sous le couvert de la noblesse d'un plus grand respect des principes libéraux, se trouve une finalité économique, celle d'accroître l'efficacité des femmes pour alimenter la mondialisation de l'économie.

En fait, le programme d'action de la Conférence de Beijing s'intéresse plutôt au fait que les femmes n'aient pu en profiter et vise à leur donner les outils pour qu'elles puissent dorénavant bénéficier de ce processus économique. Mais plus encore, c'est qu'aux yeux de l'ONU, l'appauvrissement et la marginalisation des femmes associés à la mondialisation de l'économie constitue une entrave au bon fonctionnement de ce même processus.

Il sera donc de mise de leur permettre de mieux s'adapter aux exigences de ce processus économique, pour, en quelque sorte, mieux le faire fonctionner. L'ONU ne camoufle d'ailleurs guère la primauté de la finalité économique des mesures qu'elle suggère dans le cadre de son programme d'action:

Un développement durable et une croissance économique à la fois soutenue et durable ne seront possibles que si l'on améliore la situation économique, sociale, politique, juridique et culturelle des femmes. Le développement durable doit s'appuyer sur un développement social équitable qui donne aux pauvres, et plus particulièrement aux femmes pauvres, les moyens d'exploiter rationnellement les ressources naturelles.¹⁷⁷

Ainsi, l'ultime but des solutions de la Conférence de Beijing vise indéniablement à convaincre les gouvernements, les institutions multilatérales et bancaires, les ONG ainsi que les populations de l'importance de s'adapter à l'incontournable phénomène qu'est la mondialisation de l'économie. Et, l'ONU véhicule l'idée selon laquelle même les femmes peuvent s'y adapter à la condition qu'elles puissent jouir, au même titre que les hommes, des droits et libertés qui découlent des valeurs libérales. Ce faisant, l'ONU assure le

¹⁷⁷ Organisation des Nations Unies, **Rapport de la quatrième conférence mondiale sur les femmes**, «La persistance de la pauvreté qui pèse de plus en plus sur les femmes», annexe II, chap. V, article 56.

maintien du statu quo puisqu'elle empêche en quelque sorte l'émergence de discours qui pourraient véritablement remettre en question la mondialisation de l'économie. Elle y arrive, en fait, en nous portant tous et toutes à croire que si ce processus engendre des problèmes pour les femmes, on peut facilement y remédier.

Pour ce faire, l'ONU favorise donc, en raison de son approche féministe libérale, une adaptation des femmes aux instances politiques et économiques au détriment d'un questionnement de la nature opprimante des rapports sociaux de sexe sur lesquels reposent ces mêmes instances. Cette adaptation se fait ainsi selon une norme masculine puisqu'elle implique de donner aux femmes l'accès à des droits et à des structures que l'ONU juge neutres mais qui représentent des intérêts masculins puisque conçus en fonction de l'expérience des hommes.

Et, en contraignant l'ONU à croire qu'elle peut régler les problèmes résultant de la mondialisation de par une meilleure application des valeurs libérales, l'approche féministe libérale empêche l'organisation internationale de voir que ces mêmes problèmes sont intrinsèques à la mondialisation de l'économie. En ne saisissant pas le fait que ces problèmes résultent de la nature patriarcale des rapports sociaux de sexe sur laquelle repose le fonctionnement de ce processus, l'ONU est incapable de remettre ceci en question. Par conséquent, le programme d'action de l'ONU ne remet

aucunement en question le fonctionnement de la mondialisation de l'économie¹⁷⁸, il tend ainsi à le légitimer et à maintenir le statu quo, voire maintenir en place les rapports sociaux de sexe opprimants à l'égard des femmes. Voilà qui nous a fourni les arguments nécessaires pour confirmer l'hypothèse que nous avons postulée dans l'introduction de cette thèse.

¹⁷⁸ D'ailleurs, les premières initiatives WID (Women in Development) mises sur pied par l'ONU en faisaient de même. Tel que nous l'avons mentionné dans la première partie de ce chapitre, ces programmes ne remettaient aucunement en question le concept du développement ou celui de la modernisation, mais plutôt le fait que les femmes n'aient pu en bénéficier.

Conclusion de la thèse

De plus en plus, les critiques féministes se créent un espace dans le domaine traditionnellement masculin des relations internationales. Il va sans dire que leur apport est devenu grandement indispensable. Elles nous permettent en effet de constater que certains phénomènes se produisant sur la scène internationale affectent profondément les femmes. Pourtant, chaque approche féministe peut nous offrir une analyse différente d'un même phénomène. Nous avons certes démontré cette idée au sein de cette thèse en confrontant les analyses du féminisme néo-gramscien et du féminisme libéral emprunté par l'ONU dans le cadre de la Conférence de Beijing. Les interprétations qu'elles ont données des causes de la marginalisation et de l'exploitation associées à la mondialisation de l'économie témoignent de la différence de leur perspective. Cette confrontation entre ces deux approches féministes nous a donné l'occasion de confirmer notre hypothèse à l'effet que **la Quatrième Conférence mondiale sur les femmes, organisée par l'ONU, constitue une illustration de l'incapacité de l'approche féministe libérale de mettre de l'avant des solutions qui permettent vraiment d'admettre la nature profondément sexuée de la mondialisation de l'économie et de résoudre les problèmes de marginalisation et d'exploitation des femmes qui en découlent.**

Notre premier chapitre s'est voulu une discussion au sujet des prémisses théoriques des deux approches ci-haut mentionnées. Ce chapitre a permis d'encadrer l'analyse des deux chapitres subséquents, permettant ainsi de confirmer notre hypothèse. Ainsi, afin de

démontrer, dans les chapitres 2 et 3, que la portée des solutions proposées par l'ONU pour remédier à l'impact de la mondialisation de l'économie sur la situation des femmes est limitée en raison de l'approche féministe libérale sous-tendant ces mêmes solutions, nous avons effectué une analyse du discours de cette approche que nous avons identifiée comme étant celle de l'ONU. Ceci devait nous permettre de comprendre les principes de base et les lacunes de l'approche féministe libérale dont fait usage l'ONU. Voilà qui nous a, entre autres choses, permis d'analyser le premier postulat découlant de notre hypothèse. C'est que cet examen nous a donné l'occasion d'illustrer comment le féminisme libéral perçoit l'inégalité sexuelle comme une question de sous-représentation des intérêts et des droits des femmes et comment il est incapable de remédier véritablement à cette inégalité sexuelle car aveugle à la nature structurelle de cette dernière. De cette manière, nous avons démontré que le féminisme libéral tend à maintenir le statu quo.

Cette analyse nous a permis de prévoir que si les solutions de l'ONU s'inspirent d'une telle approche, elles contribueront elles aussi au maintien du statu quo. En effet, l'analyse des prémisses de base du féminisme libéral nous a aidés à anticiper le fait que l'ONU, en faisant usage d'une telle approche dans le cadre de la Conférence de Beijing, est incapable de comprendre l'origine de la marginalisation et l'exploitation des femmes associées au contexte de la mondialisation de l'économie comme autre chose qu'une question de sous-représentation des intérêts féminins au sein des structures décisionnelles économiques et politiques.

Notre examen du féminisme néo-gramscien a d'ailleurs laissé sous-entendre que les recommandations féministe libérales de l'ONU seraient incapables de faire autrement que d'encourager le maintien du statu quo. En effet, notre discussion portant sur le féminisme néo-gramscien nous a aidés à voir que celle-ci s'avérait la mieux placée, et ce, en raison de son matérialisme historique, pour démontrer comment la marginalisation et l'exploitation des femmes s'avèrent des facteurs inhérents au fonctionnement de la mondialisation de l'économie. De plus, cette analyse nous a amenés à constater que le féminisme néo-gramscien était en mesure de comprendre les failles de l'approche féministe libérale de l'ONU et des solutions qui en découlent. En effet, nous avons pu observer le fait que l'approche féministe néo-gramscienne a la capacité de démontrer que le féminisme libéral dont fait foi l'ONU ne peut faire autrement que de favoriser le statu quo. C'est que, de par son matérialisme historique, elle nous aide à comprendre que les idées que l'ONU véhicule visent à favoriser l'adaptation des femmes à une mondialisation de l'économie qui contribue à leur marginalisation et à leur exploitation.

Ces constats ont permis d'encadrer la discussion des chapitres 2 et 3. Le second chapitre s'est donc voulu une analyse féministe néo-gramscienne de l'impact de la mondialisation de l'économie. Il nous a fourni les éléments nécessaires pour nous permettre de confronter les solutions de l'ONU analysées dans le chapitre 3.

En effet, le chapitre 2 nous a amenés à confirmer notre second postulat en témoignant de la nature profondément sexuée de la mondialisation de l'économie. Nous avons soutenu l'idée selon laquelle les transformations associées à la mondialisation de l'économie telles la délocalisation des opérations de production manufacturière, la stratégie de flexibilisation du secteur privé et de l'État, les programmes d'ajustement structurel dans les pays en développement et suscitant la libéralisation de leurs marchés s'appuient sur des idées quant aux rapports sociaux de sexe qui sont opprimantes à l'égard des femmes. En fait, nous avons clairement exprimé comment ces idées qu'appuient les changements imposés à la mondialisation contribuent à la marginalisation et l'exploitation des femmes.

Plus précisément, nous avons constaté que cette marginalisation et cette exploitation proviennent en grande partie du fait que les changements associés à la mondialisation de l'économie institutionnalisent la "nature gratuite" du travail des femmes. En effet, comme le note le second chapitre de cette thèse, la mondialisation de l'économie repose sur et profite de la façon dont la division sexuelle des tâches définit le rôle et la valeur du travail des femmes. En fait, cette division sexuelle des tâches définit le rôle naturel des femmes en tant qu'épouses, mères et ménagères. Le travail qu'elles effectuent n'a aucune valeur marchande car il est perçu comme naturel de leur part, voire comme l'extension de leurs fonctions biologiques. La mondialisation de l'économie

institutionnalise cette définition car, si elle suscite une venue massive des femmes dans le marché du travail, elle les intègre, non pas comme travailleuses, mais en tant qu'épouses, mères et ménagères dont le travail est peu valorisé.¹⁷⁹

Ce faisant, le chapitre deux nous a permis de voir que la mondialisation de l'économie confère aux femmes un statut de travailleuses de second ordre, statut expliquant leur marginalisation et leur exploitation. En effet, nous avons pu observer que la perpétuation d'une telle image que suscitent les changements associés à la mondialisation de l'économie contribue à dévaloriser le travail rémunéré et non-rémunéré des femmes; à justifier la faible rémunération, la précarité et la faible protection des emplois qu'occupent les femmes dans le contexte de la mondialisation; à l'accroissement de leur fardeau en termes de travail et de responsabilités familiales en raison du retrait de l'État qui s'impose supposément avec la mondialisation.

Ceci dit, nous possédions alors les éléments pour voir la nature profondément sexuée, marginalisante et exploitante le fonctionnement de la mondialisation de l'économie et pour confronter les solutions mises de l'avant par l'ONU dans le cadre de la Conférence de Beijing.

Avant de procéder à cette confrontation, nous avons exposé la vision de l'ONU à l'égard de l'impact de la mondialisation de l'économie sur la situation des femmes. C'est

¹⁷⁹ M. Mies, «Patriarchy and Accumulation on a World Scale», pp. 112- 144.

d'ailleurs ce qui a été un des objectifs du chapitre 3. Nous avons expliqué que l'ONU, de par son lien intime avec le féminisme libéral, attribue cet impact à une question de sous-représentation des intérêts féminins au sein des instances décisionnelles économiques et politiques, voire à une question de non-respect des principes libéraux d'égalité et de justice. Fidèle à son approche féministe libérale, nous avons vu que l'ONU tente de remédier à ce problème en octroyant aux femmes les mêmes privilèges et droits que les hommes et faisant en sorte que leurs intérêts soient représentés au sein des instances décisionnelles économiques et politiques.

Or, l'approche féministe néo-gramscienne que nous avons privilégiée tout au long de cette thèse nous a amenés à constater que par le biais de telles mesures, l'ONU, en raison de son approche féministe libérale, véhicule des idées qui renforcent la mondialisation de l'économie. En effet, nous avons discuté du fait que ces mesures nous portent à croire à l'incontournabilité de la mondialisation car elles insinuent que le seul moyen d'éviter d'être marginalisé face à cette dernière est de s'y adapter.

En confrontant les solutions de l'ONU avec les constats établis dans le chapitre 2, nous en sommes alors parvenus à confirmer notre troisième et dernier postulat. Nous avons pu réaliser, lors de cette confrontation, que les solutions proposées par l'ONU ne peuvent faire autrement que de perpétuer le statu quo, c'est-à-dire la marginalisation et l'exploitation des femmes. C'est que de par leur mariage avec le féminisme libéral, les recommandations de l'ONU sont incapables de se poser la bonne question quant aux

causes de cette marginalisation et cette exploitation. Pour l'ONU, celles-ci sont attribuables question de sous-représentation. Pour y remédier, l'ONU jugera bon d'équiper les femmes pour qu'elles soient mieux adaptées aux réalités de la mondialisation et faciliter leur accès à l'économie.

Or, nous sommes arrivés à la conclusion selon laquelle l'ONU fait gravement erreur. C'est qu'elle vise à intégrer les femmes à une structure économique qui se définit depuis longtemps de par leur exclusion ou de par la dévalorisation de leur travail. Nous avons en fait constaté que les solutions onusiennes sont limitées en rappelant les propos du chapitre 2, c'est-à-dire en rappelant le fait que la marginalisation et l'exploitation des femmes constituent des conditions inhérentes au fonctionnement de la mondialisation de l'économie et que les recommandations de l'ONU sont incapables d'admettre la nature profondément sexuée, marginalisante et exploitante de la mondialisation de l'économie.

Étant dans l'impossibilité de voir que cette marginalisation et cette exploitation sont structurelles car elles sont un des fondements de base du fonctionnement de l'économie mondialisée, c'est-à-dire qu'elles originent du fait que la mondialisation de l'économie profite de et perpétue l'image des femmes en tant qu'épouses, mères et ménagères et leur confère ainsi un statut de travailleuses de second ordre, l'ONU est incapable de mettre au point des solutions qui s'attaquent aux causes profondes de cette marginalisation et cette exploitation. En faisant de la sorte, l'ONU ne peut faire

autrement que de proposer des recommandations qui maintiennent en place le statu quo, soit cette marginalisation et cette exploitation. D'ailleurs, le fait que l'organisation internationale vise à faire en sorte que les femmes soient mieux adaptées aux réalités imposées par une mondialisation de l'économie qui est responsable de leur marginalisation et leur exploitation démontre très bien que de telles solutions sont vouées à maintenir le statu quo en ne remettant pas en cause la nature sexuée, marginalisante et exploitante de l'économie dans le contexte de la mondialisation.

Comme nous l'avons signalé dans la dernière section du chapitre 3, de telles observations nous permettent alors de confirmer notre hypothèse qui stipulait que les propos de l'ONU se dégageant de la quatrième conférence mondiale sur les femmes qui eut lieu à Beijing, constituent une illustration de l'incapacité de l'approche féministe libérale de formuler des solutions pouvant véritablement remédier à la marginalisation et à l'exploitation des femmes découlant de la mondialisation de l'économie.

Bibliographie

- Afshar, Haleh, «Women and the State: Some Considerations of Ideological and Economic Frameworks in Engendering Policies» dans Bakker, Isabella (sous la dir. de), **The Strategic Silence: Gender and Economic Policy**, London: Zed Books en association avec L'Institut Nord-Sud, 1994.
- Alcoff, Linda, «Cultural Feminism Versus Post-Structuralism: The Identity Crisis in Feminist Theory», **Signs**, 13(3), 1988.
- Armstrong, Pat et Hugh Armstrong, **Theorizing Women's Work**, Toronto, Canada: Garamount Press, 1990.
- Bakan, Abigail B. et Daiva K. Stasiulis, «Structural Adjustment, Citizenship, and Foreign Domestic Labour: The Canadian Case», dans Isabella Bakker (sous la dir. de), **Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada**, Toronto: University of Toronto Press, 1996.
- Bakker, Isabella, «Introduction: Engendering Macro-economic Policy Reform in the Era of Global Restructuring and Adjustment» dans Isabella Baker (sous la dir. de), **The Strategic Silence: Gender and Economic Policy**, London: Zed Books en association avec L'Institut Nord-Sud, 1994.
- Bakker, Isabella (sous la dir. de), **The Strategic Silence: Gender and Economic Policy**, London: Zed Books en association avec L'Institut Nord-Sud, 1994.
- Bakker, Isabella, «Introduction: The Gendered Foundations of Restructuring in Canada», dans Isabella Bakker (sous la dir. de), **Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada**, Toronto: University of Toronto Press, 1996.
- Barrón, Antonieta, «Mexican Rural Women Wage Earners and Macro-economic Policies» dans Isabella Bakker (sous la dir. de), **The Strategic Silence: Gender and Economic Policy**, London: Zed Books en association avec L'Institut Nord-Sud, 1994.
- Beall, Shiream Hassim et Alison Todas, «A Bit On The Side», Gender Struggles in the Politics of Transformation', **Feminist Review**, 33, Automne 1989.
- Beneria, Lourdes et Gita Sen, «Accumulation, Reproduction, and Women's Role in Economic Development: Boserup Revisited», **Signs**, 7(2), 1981.
- Beneria, Lourdes et Martha Roldan, **The Crossroads of Class and Gender, Industrial Homework, Subcontracting and Household Dynamics in Mexico City**, Chicago: University of Chicago Press, 1987.

- Beneria, Lourdes, «Accounting for Women's Work: The Progress of Two Decades», **World Development**, 20(11), 1991.
- Beneria, Lourdes, «The Mexican Debt Crisis: Restructuring the Economy and the Household» dans Lourdes Beneria et Shelley Feldman (sous la dir. de), **Unequal Burden: Economic Crises, Persistent Poverty, and Women's Work**, Boulder, CO: Westview Press, 1992.
- Beneria, Lourdes et Shelley Feldman (sous la dir. de), **Unequal Burden: Economic Crises, Persistent Poverty, and Women's Work**, Boulder, CO: Westview Press, 1992.
- Benhabib, Seyla Benhabib et Drucilla Cornell (sous la dir. de), **Feminism as Critique - Essays on the Politics of Gender in Late-Capitalist Societies**, Cambridge: Polity Press, 1987.
- Bonacich, Edna et al., **Global Production - The Apparel Industry in the Pacific Rim**, Philadelphie: Temple University Press, 1994.
- Bordo, Susan, «Postmodern Subjects, Postmodern Bodies», **Feminist Studies**, 18(1), 1992.
- Boserup, Ester, **Woman's Role in Economic Development**, Londres: Georges Allen and Unwin, 1970.
- Boserup, Ester et Christina Liljencrantz, **Integration of Women in Development: Why, When, How?**, New York: UNDP, 1975.
- Breton, Gilles, «Mondialisation et science politique: la fin d'un imaginaire théorique», **Études internationales**, XXIV (3), 1993.
- Brodie, Janine, «Shifting the Boundaries: Gender and the Politics of Restructuring» dans Isabella Bakker (sous la dir. de), **The Strategic Silence: Gender and Economic Policy**, London: Zed Books en association avec L'Institut Nord-Sud, 1994.
- Brown, Chris, «International Theory: New Directions?», **Review of International Studies**, 7, 1981.
- Brown, Sarah, «Feminism, International Theory and International Relations of Gender Inequality», **Millennium**, 17(3), 1988.
- Bulbeck, Chilla, **One World Women's Movement**, Londres: Pluto Press, 1988.
- Chen, Martha Alter, «Engendering World Conferences: The International Women's Movement and the United Nations», **Third World Quarterly**, 16(3), 1995.

- Chesnais, François, chapitre 1, **La mondialisation du capital**, Paris: Syros, 1994.
- Chowdhury, Geeta, «Women and the International Political Economy» dans Francine D'Amico et Peter Beckman (sous la dir. de), **Women and World Politics**, Conn: Bergin and Garvey, 1990.
- Chowdhry, Geeta, «Engendering Development ? WID in International Development Regimes», dans Marianne H. Marchand et Jane L. Parpart (sous la dir. de), **Feminism/Postmodernism/Development**, Routledge: London et New York, 1995.
- Cohen, Marjorie Griffin, «The Implications of Economic Restructuring for Women: The Canadian Situation» dans Isabella Bakker (sous la dir. de), **The Strategic Silence: Gender and Economic Policy**, London: Zed Books en association avec L'Institut Nord-Sud, 1994.
- Connelly, M. Patricia et al., «Restructured Worlds/Restructured Debates», **Canadian Journal of Development Studies**, édition spéciale, 1995.
- Connelly, M. Patricia et Martha MacDonald., «The Labour Market, the State, and the Reorganizing of Workers», dans Isabella Bakker (sous la dir. de), **Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada**, Toronto: University of Toronto Press, 1996.
- Coole, Diana H., **Women in Political Theory - From Ancient Misogyny to Contemporary Feminism**, deuxième édition, New York, Londres, Toronto, Sydney, Singapore: Harvester Wheatsheaf, 1991.
- Costello, Nicholas *et al.*, **Beyond the Casino Economy**, London: Verso, 1989.
- Cox, Robert W, «Labor and Hegemony», **International Organization**, 31(3), 1977.
- Cox, Robert W., «Ideologies and the New International Economic Order», **International Organization**, 33, 1979.
- Cox, Robert W., «Labor and Hegemony: A Reply», **International Organization**, 34 (1), 1980.
- Cox, Robert W., «The Crisis of World Order and the Problem of International Organization in the 1980s», **International Journal**, 35(2), 1980.
- Cox, Robert W., «Social Forces, States and World Orders: Beyond International Relations Theory», **Millennium**, 10(2), 1981.

- Cox, Robert W., «Production and Hegemony: Toward a Political Economy of World Order», dans H. K. Jacobsen et D. Sidjanski (sous la dir. de), **The Emerging International Economic Order: Dynamic Processes, Constraints and Opportunities**, Beverly Hills: Sage Publications, 1982
- Cox, R. W., «Gramsci, Hegemony and International Relations: An Essay in Method», **Millennium**, 12 (2), 1983.
- Cox, Robert W., **Production, Power and World Order: Social Forces in the Making of History**, New York: Columbia University Press, 1987.
- Cox, Robert, «Dialectique de l'économie-monde en fin de siècle», **Études internationales**, Décembre 1990.
- Cox, Robert W., «Multilateralism and World Order», **Review of International Studies**, 18, 1992.
- Cox, Robert, «Structural Issues of Global Governance: Implications for Europe», dans Stephen Gill (sous la dir. de), **Gramsci, Historical Materialism and International Relations**, Cambridge: Cambridge University Press, 1993.
- Cox, Robert W., «Global Restructuring: Making Sense of the Changing International Political Economy», dans R. Stubbs et G. Underhill (sous la dir. de) **Political Economy and the Changing Global Order**, Toronto: McClelland & Stewart Ltd, 1994.
- Crowley, Helen et Susan Himmelweit, **Knowing Women: Feminism and Knowledge**, Cambridge: Polity Press, 1992.
- Czempiel, Ernst-Otto et James N. Rosenau (sous la dir. de), **Global Changes and Theoretical Challenges: Approaches to World Politics of the 1990s**, Lexington, MA: Lexington Books, 1989.
- De Lauretis, Teresa, «Feminist Studies/Critical Studies: Issues, Terms and Contexts», dans T. De Lauretis (sous la dir. de) **Feminist Studies/Critical Studies**, Bloomington: Indiana University Press, 1986.
- Delmar, Rosalind, «What is Feminism?», dans Juliet Mitchell et Ann Oakley (sous la dir. de) **What is Feminism?**, New York: Pantheon Books, 1986.
- Department for Policy Coordination and Sustainable Development, **Women in a Changing Global Economy - 1994 World Survey on the Role of Women in Development**, Nations Unies, New York, 1995, p. 70.

- Deveaux, Monique, «Feminism and Empowerment: A Critical Reading of Foucault», **Feminist Studies**, 20(2), 1994.
- Dolan, Michael, «Global Economic Transformation and Less Developed Countries», in Robert O. Slater et al., **Global Transformation and the Third World**, Colorado: Lynne Rienner Publishers, 1993.
- Drache, Daniel et Meric Gertler (sous la dir. de), **The New Era of Global Competition**, Montréal: McGill-Queens University Press, 1991.
- Duffy, Cindy et Craig Benjamin, «I Am a Global Commodity: Women Domestic Workers, Structural Adjustment and Global Solidarity», entrevue avec Pura Velasco, dans Cindy Duffy et Craig Benjamin, **The World Transformed: Gender, Labour and International Solidarity in the Era of Free Trade, Structural Adjustment and GATT**, <http://tdg.uoguelph.ca/~kwakely/rhizone/pamphlets.html>.
- Duffy, Cindy et Craig Benjamin, **The World Transformed: Gender, Labour and International Solidarity in the Era of Free Trade, Structural Adjustment and GATT**, <http://tdg.uoguelph.ca/~kwakely/rhizone/pamphlets.html>.
- Eisenstein, Zillah, **Feminism and Sexual Equality**, New York: Monthly Review Press, 1984.
- Ekins, Paul, **A New World Order: Grassroots Movements for Global Change**, London et New York: Routledge, 1992.
- Elson, Diane et Ruth Pearson, «Nimble Fingers Make Cheap Workers: An Analysis of Women's Employment in Third World Export Manufacturing», **Feminist Review**, 7, 1981.
- Elson, Diane et Ruth Pearson, «The Subordination of Women and the Internationalization of Factory Production», dans Kate Young et al. (sous la dir. de), **Of Marriage and the Market - Women's Subordination Internationally and its Lessons**, Londres et New York: Routledge, 1981.
- Elson, Diane, **Male Bias in the Development Process**, Manchester: Manchester University Press, 1991.
- Elson, Diane, «Micro, Meso, Macro: Gender and Economic Analysis in the Context of Policy Reform» dans Isabella Bakker (sous la dir. de), **The Strategic Silence: Gender and Economic Policy**, London: Zed Books en association avec L'Institut Nord-Sud, 1994.
- Enloe, Cynthia, **Bananas, Beaches and Bases: Making Feminist Sense of International Politics**, London: Pluto Press, 1989.

- Feldman, Shelley, «Crises, Poverty, and Gender Inequality: Current Themes and Issues», dans Lourdes Beneria et Shelley Feldman (sous la dir. de), **Unequal Burden: Economic Crises, Persistent Poverty, and Women's Work**, Boulder, CO: Westview Press, 1992.
- Flax, Jane, «Postmodernism and Gender Relations in Feminist Theory», **Signs**, 12(4), 1987.
- Foo, Gillian H. C. et Linda Y. C. Lim, **Poverty, Ideology and Women Export Factory Workers in South-East Asia**, London: MacMillan Press, 1989.
- Fox-Genovese, Elizabeth, «From Separate Spheres to Dangerous Streets: Postmodernist Feminism and the Problem of Order», **Social Research**, 60 (2), Été 1993.
- Fraser, Arvonne S., **The U.N. Decade for Women - Documents and Dialogue**, Boulder and London: Westview Press, 1987.
- Fraser, Nancy, **Unruly Practices: Power, Discourse and Gender in Contemporary Social Theory**, Minneapolis: University of Minnesota Press, 1989.
- Fraser, Nancy et Linda J. Nicholson, «Social Criticism Without Philosophy: An Encounter Between Feminism and Postmodernism», dans Linda J. Nicholson (sous la dir. de), **Feminism/Postmodernism**, New York: Routledge, Chapman et Hall, 1990.
- Gabriel, Christina et Laura Macdonald, «NAFTA, Women and Organising in Canada and Mexico: Forging a 'Feminist Internationality'», **Millennium**, 23(3), 1994.
- Gabriel, Christina et Laura Macdonald, «NAFTA and Economic Restructuring: Some Gender and Race Implications», dans Isabella Bakker (sous la dir. de), **Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada**, University of Toronto Press: Toronto, Buffalo, Londres, 1996.
- George, Jim, «International Relations and the Search for a Thinking Space: Another View of the Third Debate», **International Studies Quarterly**, 33, 1989.
- Gill, Stephen et David Law, **The Global Political Economy**, Baltimore: Johns Hopkins University Press, 1988.
- Gill, Stephen, «Reflections on Global Order and Sociohistorical Time», **Alternatives**, 16, 1991.
- Gill, Stephen (sous la dir. de), **Gramsci, Historical Materialism and International Relations**, Cambridge: Cambridge University Press, 1993.
- The Globe & Mail*, «Conference runs on compromise: UN delegates wage the battle for women's equality through vagueness», 12 septembre 1995, p. A14.

- Goetz, Anne Marie, «Feminism and the Claim to Know: Contradictions in the Feminist Approach to Women in Development», Millennium, 17(3), 1988.
- Grant, Rebecca, «The Sources of Gender Bias in International Relations Theory», dans Rebecca Grant et Kathleen Newland (sous la dir. de), Gender and International Relations, Bloomington et Indianapolis: Indiana Press University, 1991.
- Grant, Rebecca et Kathleen Newland (sous la dir. de), Gender and International Relations, Bloomington et Indianapolis: Indiana Press University, 1991.
- Grant, Rebecca, «The Quagmire of Gender and International Security», dans V. Spike Peterson (sous la dir. de), Gendered States: Feminist (Re)Visions of International Relations Theory, Boulder, Colorado: Lynne Rienner Publishers, 1992.
- Gregory, Donna, «Foreword», dans James Der Derian et Michael J. Shapiro, (sous la dir. de), International/Intertextual Relations, Lexington, MA: Lexington Books, 1989.
- Gross, Elizabeth, «What is Feminist Theory?», dans Helen Crowley et Susan Himmelweit (sous la dir. de), Knowing Women: Feminism and Knowledge, Cambridge: Polity Press, 1992.
- Gross, Elizabeth, «Philosophy», dans Sneja Gunew (sous la dir. de), Feminist Knowledge: Critique and Construct, New York: Routledge, 1990.
- Gross, Elizabeth «Introduction», dans V. Spike Peterson (sous la dir. de), Gendered States - Feminist (Re)Visions of International Theory, Boulder, CO: Lynne Rienner Press, 1992.
- Grown, Caren, «Structural Adjustment, Demographic Change and Population Policies: Some Preliminary Notes», dans Isabella Bakker (sous la dir. de), The Strategic Silence: Gender and Economic Policy, London: Zed Books en association avec L'Institut Nord-Sud, 1994.
- Hagen, Elisabeth, Jane Jenson et Cellaigh Reddy (sous la dir. de), Feminization of the Labor Force: Paradoxes and Promises, Oxford: Polity Press, 1988.
- Hale, Angela, «The Deregulated Global Economy: Women Workers and Strategies of Resistance», Focus on Gender, 4 (3), Octobre 1996.
- Halifax Chronicle Herald*, «Women try to unite: radical western feminists to face off with Catholics, Islamic governments at UN women's conference in Beijing», 26 août 1995, P. D22
- Halliday, Fred, «Hidden From International Relations: Women and the International Arena», Millennium, 17(3), 1988.

- Harcourt, Wendy, «The Globalisation of the Economy: An International Gender Perspective», **Focus on Gender**, 2(3), 1994.
- Harding, Sandra et Merrill Hintikka (sous la dir. de), **Discovering Reality: Feminist Perspectives on Epistemology, Metaphysics, Methodology and Philosophy of Science**, Dordrecht: D. Reidel, 1983.
- Harding, Sandra, «The Instability of the Analytical Categories of Feminist Theory», **Signs**, 11 (4), 1986.
- Harding, Sandra, **The Science Question in Feminism**, Ithaca: Cornell University Press, 1986.
- Harding, Sandra, **Feminism and Methodology**, Bloomington: Indiana University Press, 1987.
- Hartsock, Nancy, «The Feminist Standpoint: Developing the Ground for Specifically Feminist Historical Materialism», dans Sandra Harding et Merrill Hintikka (sous la dir. de), **Discovering Reality: Feminist Perspectives on Epistemology, Metaphysics, Methodology and Philosophy of Science**, Dordrecht: D. Reidel, 1983.
- Hawkesworth, Mary E., «Knowers, Knowing, Known: Feminist Theory and Claims of Truth», **Signs**, 14(3), 1989.
- Hekman, Susan, «The Feminization of Epistemology: Gender and the Social Sciences», **Women and Politics**, 7(3), 1987.
- Hoffman, Mark, «Critical Theory and the Inter-Paradigm Debate», **Millennium**, 16(2), 1987.
- Hossfeld, Karen J., «“Their Logic Against Them”: Contradictions in Sex, Race, and Class in Silicon Valley», dans Kathryn Ward (sous la dir. de), **Women Workers and Global Restructuring**, Ithaca, New York: School of Industrial and Labour Relations, Cornell University, ILR Press, 1990.
- Hurrell, Andrew et Ngaire Woods, «Globalisation and Inequality», **Millenium**, 24 (3), 1995.
- Isla, Ana, «Women, Development and the Market Economy», **Canadian Woman Studies/les cahiers de la femme**, 13(3), 1993.
- Jaggar, Alison M., **Feminist Politics and Human Nature**, Sussex: Harvester Press, 1983.
- Jaggar, Alison et Susan Bordo (sous la dir. de), **Gender/Body/Knowledge: Feminist Reconstructions of Being and Knowing**, New Brunswick, NJ: Rutgers University Press, 1989.

- Jenson, Jane, «The Talents of Women, the Skills of Men: Flexible Specialisation and Women», dans Stephen Wood (sous la dir. de), **The Transformation of Work**, London: Unwin Hyman, 1989.
- Jenson, Jane, «Different but not Exceptional: The Feminism of Permeable Fordism», **New Left Review**, 184, November-December 1990.
- Jenson, Jane, «Part-Time Employment and Women: A Range of Strategies», dans Isabella Bakker (sous la dir. de), **Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada**, Toronto, Buffalo, Londres: University of Toronto Press, 1996.
- Joekes, Susan (sous la dir. de), **Women in the World Economy**, une étude d'INSTRAW, New York: Oxford University Press, 1986.
- Kabeer, Naila, **Reversed Realities - Gender Hierarchies in Development Thought**, Londres, New York: Verso, 1994.
- Kardam, Nuket, **Bringing Women In - Women's Issues in International Development Programs**, Boulder et London: Lynne Rienner Publishers, 1991.
- Kerr, Joanna, «Transnational Resistance: Strategies to Alleviate the Impacts of Restructuring on Women», dans Isabella Bakker, (sous la dir. de), **Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada**, Toronto: University of Toronto Press, 1996.
- Kopinak, Kathryn, «Gender as a Vehicule for the Subordination of Women Maquiladora Workers in Mexico», **Latin American Perspectives**, 22(1), 1995.
- Krishna, Sankaran, «The Importance of Being Ironic: A Postcolonial View on Critical International Relations Theory», **Alternatives**, 18, 1993.
- Laffey, Mark A., «Ideology and the Limits of Gramscian Theory in International Relations», Paper Presented at the Annual Meetings of the International Studies Association, Atlanta, USA, April 1-4, 1992.
- Lamoureux, Diane, «Femmes du Tiers Monde», **Études internationales**, 19(3), 1988.
- Leach, Belinda, «Behind Closed Doors: Homework Policy and Lost Possibilities for Change», dans Isabella Bakker (sous la dir. de), **Rethinking Restructuring: Gender and Change in Canada**, Toronto: University of Toronto Press, 1996.

- Leblanc, Daniel, Le post-fordisme et la marginalisation des pays les moins avancés - la réaction des acteurs économiques et institutionnels dominants à la crise du fordisme, thèse de maîtrise déposée au département de science politique de l'Université d'Ottawa, Ottawa, Ontario, 5 mai 1995.
- Lim, Linda, «Women's Work in Export Factories: The Politics of a Cause», dans Irene Tinker, (sous la dir. de), Persistent Inequalities, New York: Oxford University Press, 1990.
- MacDonald, Martha, «Post-Fordism and the Flexibility Debate», dans Studies in Political Economy, 36, Automne 1991.
- Marchand, Marianne H., «Gender and New Regionalism in Latin America: Inclusion/ Exclusion», Third World Quarterly, 15(1), 1994.
- Marchand, Marianne H. et Jane L. Parpart (sous la dir. de), Feminism/Postmodernism/ Development, Routledge: London et New York, 1995.
- Marquez, Benjamin, «Organizing Mexican-American Women in the Garment Industry: La Mujer Obrera», Women and Politics, 15(1), 1995.
- Martin, Andrew, «Labour, the Keynesian Welfare State, and the Changing International Political Economy», dans R. Stubbs et G. Underhill (sous la dir. de) Political Economy and the Changing Global Order, Toronto: McClelland & Stewart Ltd, 1994.
- Martin, Jane Roland, «Methodological Essentialism, False Difference, and Other Dangerous Traps», Signs, 19(3), 1994.
- McDowell, Linda, «Life Without Father and Ford: the New Gender Order of Post-Fordism», Transactions of the Institute of British Geographers, 16, 1991.
- McDowell, L. et G. Court, «Gender Divisions of Labour in the Post-Fordist Economy: the Maintenance of Occupational Sex Segregation in the Financial Services Sector», Environment and Planning A, 26, 1994.
- McLean Petras, Elizabeth, «The Shirt on Your Back: Immigrant Workers and the Reorganization of the Garment Industry», Social Justice, 19 (1), Printemps 1992.
- Mies, Maria et Vandana Shiva, Ecofeminism, London: Zed Books, 1993.
- Mies, Maria, Patriarchy and Accumulation on a World Scale: Women in the International Division of Labour, London: Zed Books, 1994 (1986).

- Mies, Maria, «Gender and Global Capitalism», dans Leslie Sklair, **Capitalism and Development**, London, New York: Routledge, 1994.
- Mittelman, James H., «The Globalisation Challenge: Surviving at the Margins», **Third World Quarterly**, 15 (3), 1994.
- Mittelman, James H., «Rethinking the International Division of Labour in the Context of Globalisation», **Third World Quarterly**, 16(2), 1995.
- Mitter, Swasti, **Computer-aided Manufacturing and Women's Employment: The Clothing Industry in Four EC Countries**, London: Springer-Verlag, 1992.
- Murphy, Craig et Roger Tooze, «Getting Beyond the "Common Sense" of the IPE Orthodoxy», dans Craig Murphy et Roger Tooze (sous la dir. de), **The New International Political Economy**, Boulder, Colorado: Lynne Rienner Publishers, 1991.
- Nations Unies, **Projet de déclaration: propositions**, Quatrième conférence mondiale sur les femmes, Département de l'Information - Nations Unies, 1995.
- Nelson, Barbara J., «Women and Knowledge in Political Science: Texts, Histories, and Epistemologies», **Women and Politics**, 9 (2), 1989.
- Neufeld, Mark, «Reflexivity and International Relations Theory», **Millennium**, 22 (1), 1993.
- Offen, Karen, «Defining Feminism Versus Post-Structuralism: A Comparative Historical Approach», **Signs**, 14 (1), 1988.
- Organisation internationale du travail, bureau des statistiques, - **The World's Women 1995 - Trends and Statistics**, Social Statistics and Indicators, Séries K No. 12, Nations Unies, New York, 1995, figure 5.7, p. 113.
- Pateman, Carole, **The Sexual Contract**, Stanford, California: Stanford University Press, 1988.
- Pellerin, Hélène, «Global Restructuring in the World Economy and Migration: the Globalization of Migration Dynamics», **International Journal**, XLVIII, Printemps 1993.
- Persram, Nalini, «Politicizing the *Féminine*, Globalizing the Feminist», **Alternatives**, 19, 1994.
- Peterson, V. Spike, «Clarification and Contestation: A Conference Report on Woman, the State and War: What Difference Does Gender Make?», Los Angeles: University of Southern California Center for International Studies, 1989.

- Peterson, V. Spike, «Security and Sovereign States: What is at Stake in Taking Feminism Seriously?», dans V. Spike Peterson (sous la dir. de), **Gendered States: Feminist (Re)Visions of International Relations Theory**, Boulder, Colorado: Lynne Rienner Publishers, 1992.
- Peterson, V. Spike (sous la dir. de), **Gendered States: Feminist (Re)Visions of International Relations Theory**, Boulder, Colorado: Lynne Rienner Publishers, 1992.
- Peterson, V. Spike, «Transgressing Boundaries: Theories of Knowledge, Gender and International Relations», **Millennium**, 21(2), 1992.
- Peterson, V. Spike et Anne Sisson Runyan, **Global Gender Issues**, Boulder: Westview Press, 1993.
- Petras, Elizabeth McLean, «The Shirt on Your Back: Immigrant Workers and the Reorganization of the Garment Industry», **Social Justice**, 19(1), 1992.
- Pettman, Ian, «Gendering International Relations», **Australian Journal of International Affairs**, 47 (1), Mai 1993.
- Pettman, Jindy Jan, «Worlding Women», **AntePodium - Electronic Journal**, <http://www.vuw.ac.nz/atp/>, 4, 1995.
- Phillips, Anne Phillips, **Feminism and Equality**, New York: New York University Press, 1987.
- Phillips, Anne, **Democracy and Difference**, University Park: The Pennsylvania State University Press, 1993.
- Pietila, Hilikka et Jeanne Vickers, **Making Women Matter: The Role of the United Nations**, London et New Jersey: Zed Books Ltd, 1994.
- Rosenau James, «Les processus de la mondialisation: retombées significatives, échanges impalpables et symbolique subtile», **Études internationales**, XXIV, Septembre 1993.
- Rowbotham, Sheila, **Homeworkers Worldwide**, London: Merlin Press, 1993.
- Rowbotham, Sheila et Swasti Mitter (sous la dir. de), **Dignity and Daily Bread - New Forms of Economic Organising Among Poor Women in The Third World and the First**, London et New York: Routledge, 1994.

- Runyan, Anne Sisson, «The "State" of Nature: A Garden Unfit for Women and Other Living Things», dans V. Spike Peterson (sous la dir. de), **Gendered States: Feminist (Re)Visions of International Relations Theory**, Boulder, CO: Lynne Rienner, 1992.
- Runyan, Anne Sisson et V. Spike Peterson, «The Radical Future of Realism: Feminist Subversions of IR Theory», **Alternatives**, 16, 1991.
- Safa, Helen, **The Myth of the Male Breadwinner - Women and Industrialization in the Caribbean**, Boulder, San Francisco, Oxford: Westview Press, 1995.
- Safa, Helen I., «Economic Restructuring and Gender Subordination», **Latin American Perspectives**, 22(2), 1995.
- Sandel, Michael J., **Liberalism and the Limits of Justice**, Cambridge, Angleterre: Cambridge University Press, 1982
- Saraceno, Chiara, «Women's Paid & Unpaid Work in Times of Economic Crisis» dans Lourdes Beneria et Shelley Feldman (sous la dir. de), **Unequal Burden: Economic Crises, Persistent Poverty, and Women's Work**, Boulder, CO: Westview Press, 1992.
- Sayer, Andrew et Richard Walker, **The New Social Economy: Reworking the Division of Labour**, Oxford: Blackwell, 1992.
- Ship, Susan J., «And What About Gender? Feminism and International Relations Theory's Third Debate», dans Claire Turenne Sjolander et Wayne S. Cox (sous la dir. de), **Beyond Positivism: Critical Reflections on International Relations**, Boulder, CO: Lynne Rienner Publishers, 1994.
- Shiva, Vandana, Entrevue préparée par Vera Britto avec Vandana Shiva, dans le cadre du **Talking about Development - an Interview Project**, pour la Research Foundation for Science, Technology and Natural Resource Policy, Indes, <http://www.umich.edu/~fiatlux/td>, Septembre 1996.
- Sklair, Leslie, **Capitalism and Development**, London, New York: Routledge, 1994.
- Sparr, Pamela, «From Nairobi to Beijing: Globalization, Women and Poverty in the US», **Development: Journal of the Society for International Development**, 1, 1995.
- Stienstra, Deborah, «Can the Silence be Broken? Gender and Canadian Foreign Policy», **International Journal**, 50, Hiver 1994-95.
- Sylvester, Christine, «Empathetic Cooperation: A Feminist Method for IR», **Millennium**, 23 (2), 1994.

Sylvester, Christine, **Feminist Theory and International Relations in a Postmodern Era**, Cambridge: Cambridge University Press, 1994.

Sylvester, Christine, «Realists and Feminists Look at Autonomy and Obligation in International Relations», dans V. Spike Peterson, **Gendered States: Feminist (Re)Visions of International Relations Theory**, Boulder, CO: Lynne Rienner, 1991.

Taylor, Charles, «Interpretation and the Sciences of Man», **Philosophy and the Human Sciences**, Cambridge: Cambridge University Press, 1985.

Thom, Betsy, «Women in International Organizations: Room at the Top - The Situation in Some United Nations Organizations», in C. F. Epstein and R. L. Coser (sous la dir. de), **Access to Power: Cross-National Studies of Women and Elites**, Londres: Georges Allen and Unwin, 1981.

Tiano, Susan, «Maquiladora Women: A New Category of Workers?», dans Kathryn Ward (sous la dir. de), **Women Workers and Global Restructuring**, Ithaca, New York: School of Industrial and Labour Relations, Cornell University, ILR Press, 1990.

Tiano, Susan, **Patriarchy on the Line - Labor, Gender, and Ideology in the Mexican Maquila Industry**, Philadelphie: Temple University Press, 1994.

Tickner, J. Ann, «Hans Morgenthau's Principles of Political Realism: A Feminist Reformulation», **Millennium**, 17(3), 1988.

Tickner, J. Ann, **Gender in International Relations: Feminist Perspectives on Achieving Global Security**, New York: Columbia University Press, 1992.

Tinker, Irene (sous la dir. de), **Persistent Inequalities**, New York: Oxford University Press, 1990.

Tong, Rosemarie, **Feminist Thought: A Comprehensive Introduction**, Boulder, CO: Westview Press, 1989.

Turenne-Sjolander, Claire, «The Rhetoric of Globalization: What's in a Wor(l)d?», **International Journal**, LI, Automne 1996.

United Nations, **Nairobi Forward-Looking Strategies for the Advancement of Women**, New York: UN Division for Economic and Social Information, 1986.

United Nations, **Report of the Fourth World Conference on Women (Beijing, 4-15 September 1995)**, New York: UN Division for Economic and Social Information, 1995.

- US News & World Report*, "Drawing battle lines in Beijing: sharp disagreements over women's rights mark a United Nations Conference", 119 (1), 11 septembre 1995, pp. 43-44
- Walby, Sylvia, «Flexibility and the Changing Sexual Division of Labour», dans Stephen Wood (sous la dir. de), **The Transformation of Work?**, London: Unwin Hyman, 1989.
- Walker, R.B.J., **Inside/Outside: International Relations as Political Theory**, Cambridge: Cambridge University Press, 1993.
- Ward, Kathryn, «Introduction and Overview», dans Kathryn Ward (sous la dir. de), **Women Workers and Global Restructuring**, Ithaca, NY: School of Industrial and Labour Relations, Cornell University, ILR Press, 1990.
- Ward, Kathryn (sous la dir. de), **Women Workers and Global Restructuring**, Ithaca, New York: School of Industrial and Labour Relations, Cornell University, ILR Press, 1990.
- Waring, Marilyn, **If Women Counted: A New Feminist Economics**, New York: HarperCollins Publishers, 1988.
- Weeden, Chris, **Feminist Practice and Poststructuralist Theory**, Oxford: Basil Blackwell, 1987.
- Whitworth, Sandra, «Gender in the Inter-Paradigm Debate», **Millennium**, 18(2), 1989.
- Whitworth, Sandra, «Theory as Exclusion: Gender and International Political Economy», dans R. Stubbs et G. Underhill (sous la dir. de) **Political Economy and the Changing Global Order**, Toronto: McClelland & Stewart Ltd, 1994.
- Whitworth, Sandra, «Gender, International Relations and the Case of the ILO», **Review of International Studies**, 20(4), 1994.
- Whitworth, Sandra, **Feminism and International Relations - Towards a Political Economy of Gender in Interstate and Non-Governmental Institutions**, London: Macmillan Press Ltd, 1994.
- Williams, Marjorie W., «The Global Economic Crisis and the Fate of Women», dans **Women, Poverty, and the Economy**, Washington, DC: World Council of Churches Publications, 1990.
- Wood, Stephen (sous la dir. de), **The Transformation of Work?**, London: Unwin Hyman, 1989.
- Young, Iris Marion, «Impartiality and the Civic Public - Some Implications of Feminist

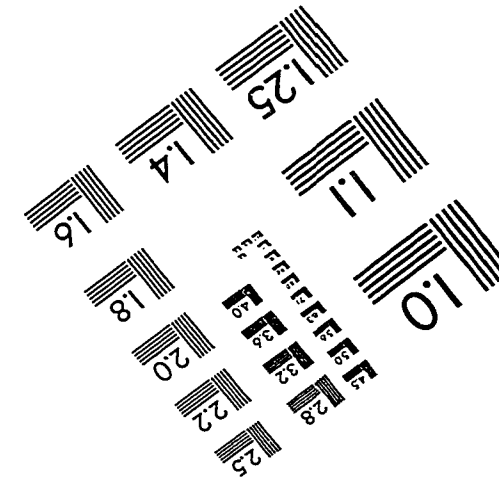
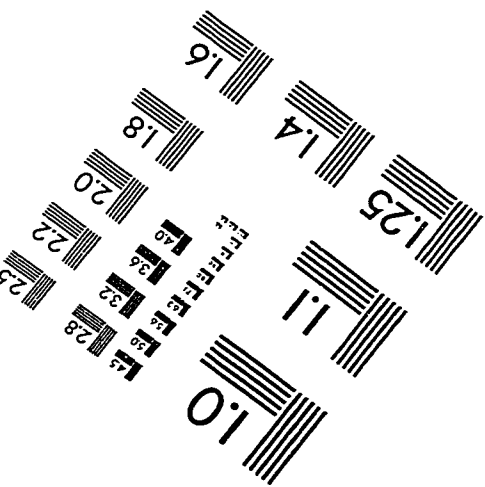
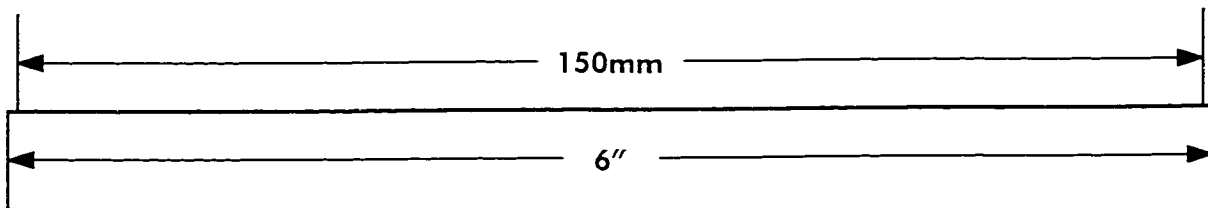
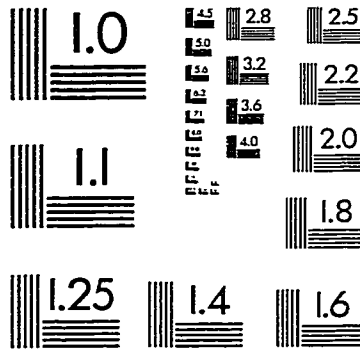
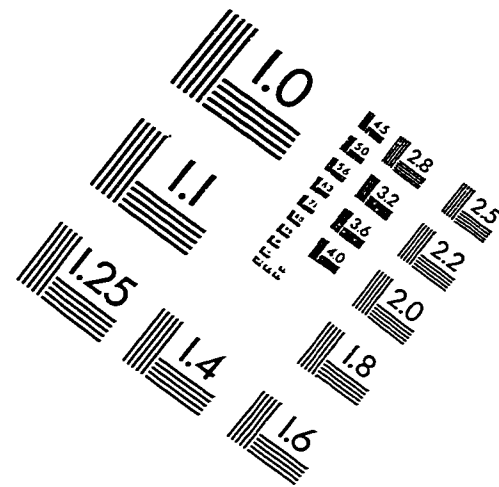
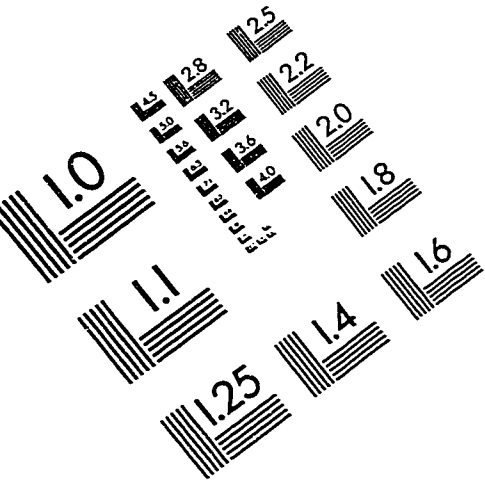
Critiques of Moral and Political Theory», dans Seyla Benhabib et Drucilla Cornell (sous la dir. de), **Feminism as Critique - Essays on the Politics of Gender in Late-Capitalist Societies**, Cambridge: Polity Press, 1987.

Young, Kate et al. (sous la dir. de), **Of Marriage and the Market - Women's Subordination Internationally and its Lessons**, Londres et New York: Routledge, 1981.

Zalewski, Marysia, «Feminist Theory and International Relations», dans Mike Bowker et Robin Brown (sous la dir. de) **From Cold War to Collapse: Theory and World Politics in the 1980s**, Cambridge: Cambridge University Press, 1993.

Zalewski, Marysia, «The Women/"Women" Question in International Relations», **Millennium**, 23 (2), 1994.

IMAGE EVALUATION TEST TARGET (QA-3)



APPLIED IMAGE, Inc
 1653 East Main Street
 Rochester, NY 14609 USA
 Phone: 716/482-0300
 Fax: 716/288-5989

© 1993, Applied Image, Inc., All Rights Reserved